GUIDE D'ADMINISTRATION

de

L'EXAMEN DE COMPÉTENCES CLINIQUES

Édition du 27 juillet au 31 décembre 2026

(version du 27 juillet 2026)

À utiliser SEULEMENT pour les séances de l'ECC ayant lieu du 27 juillet 2026 au 31 décembre 2026

AVMA Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates
Bureau national des examinateurs du Canada

Table des matières du Guide d'administration

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 1
Déclaration d'intention *1*
Exigences générales concernant les lieux d'examen 1
Animaux *2*
Membres de l'équipe du lieu d'examen *2*
Installations et équipement *3*
Enregistrement vidéo et audio de l'examen *4*
Planification de l'horaire pour l'ECC *4*
Pauses *4*
Renseignements supplémentaires sur la politique d'examen *4*
Discussion générale à propos de l'ECC *4*
Candidats ayant un handicap ou candidates enceintes demandant des accommodements particuliers *5*
Règles de conduite *5*
Composition de l'ECC *9*
Information pour les candidats *10*
Exigences à l'égard des candidats *10*
Matériel fourni par le candidat *10*
Évaluation des candidats *10*
Autres facteurs à considérer dans l'évaluation des candidats *10*
Faute éliminatoire *11*
Critères de réussite et remise des résultats *11*
Candidats ne réussissant pas toutes les sections de l'ECC *12*
Recours au matériel de référence *12*
Maladies et diagnostics courants *12*
Ouvrages de référence pour l'ECC *12*
Texte standard pour la séance d'information générale des candidats à propos de l'ECC et du lieu d'examen *14*
ANESTHÉSIE 17
Énoncé des compétences *17*
Temps alloué *17*
Installations : *17*
Exigences générales à l'égard du candidat *18*
Aperçu de la section Anesthésie *19*
Annexes, section Anesthésie *36*
PRATIQUE ÉQUINE 45
Énoncé des compétences *45*
Temps alloué *45*
Installations *45*
Exigences à l'égard du candidat *46*
Station 2 : Interventions cliniques *53*
Station 3 : Diagnostic de boiterie *57*
Pratique équine : évaluation globale *63*
ANNEXES DE LA SECTION PRATIQUE ÉQUINE *64*
ANIMAUX DESTINÉS À L'ALIMENTATION 65
Énoncé des compétences *65*

Temps alloué *65*
Installations *65*
Exigences à l'égard du candidat : *66*
Station 1 : Cas clinique, bovin *66*
Station 2 : Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation *72*
Station 3 : Interventions cliniques *79*
Station 4 : Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires *85*
Évaluation globale – Animaux destinés à l'alimentation *90*
Annexes de la section Animaux destinés à l'alimentation *91*
NÉCROPSIE 93
Énoncé des compétences *93*
Temps alloué *93*
Installations *93*
Exigences à l'égard du candidat *94*
Annexes — Nécropsie *103*
POSITIONNEMENT RADIOGRAPHIQUE 107
Énoncé des compétences *107*
Temps alloué *107*
Installations : *107*
Exigences à l'égard du candidat *107*
Positionnement radiographique (RAD01) *109*
MÉDECINE DES PETITS ANIMAUX 114
Énoncé des compétences *114*
Temps alloué *114*
Stations MPA01, MPA02 et MPA03 : 45 minutes chacune *114*
Pour la Station 2 (Prise en charge médicale), la période de 45 minutes sera répartie entre une partie orale et une partie écrite, comme suit : *114*
Installations *114*
Exigences à l'égard du candidat *115*
Station 1 : Évaluation clinique *115*
Station 2 : Prise en charge médicale *122*
Station 3 : Interventions cliniques *127*
Évaluation globale – Médecine des petits animaux *133*
Annexes — Médecine des petits animaux *134*
CHIRURGIE 144
Énoncé des compétences *144*
Temps alloué *144*
Installations *144*
Exigences à l'égard du candidat *145*
Aperçu de la section Chirurgie *146*
Chirurgie (CC01) *148*
Annexes — Chirurgie *155*

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Déclaration d'intention

L'ECC s'adresse aux étudiants diplômés en médecine vétérinaire qui désirent obtenir une équivalence scolaire ou obtenir un permis d'exercice pour les États-Unis ou le Canada, respectivement, et qui ne sont pas diplômés d'une école/faculté de médecine vétérinaire agréée par le Council of Education (COE) de l'American Veterinary Medical Association (AVMA). Dans certains cas, le Bureau national des examinateurs du Canada (BNE) utilise l'ECC pour évaluer les étudiants diplômés d'écoles / de facultés de médecine vétérinaire agréées par le COE de l'AVMA lorsqu'ils ont échoué à l'examen d'agrément national. L'ECC est conçu pour évaluer les compétences cliniques pratiques d'un candidat prêt à exercer au jour 1 après avoir obtenu son diplôme d'une école/faculté de médecine vétérinaire agréée par le COE de l'AVMA.

Exigences générales concernant les lieux d'examen

Pour devenir un lieu d'examen, tout établissement doit d'abord remplir ces trois conditions : disposer d'animaux appropriés et être en mesure de leur offrir les soins requis; pouvoir compter sur une équipe d'examen formée de membres qualifiés et offrir des installations et du matériel adéquats pour l'évaluation. Chaque lieu d'examen doit respecter l'ensemble des lois applicables le concernant (p. ex. les lois relatives à l'utilisation des animaux et à la disponibilité des médicaments). De plus, chaque lieu d'examen doit signaler au BNE ou à l'Educational Commission for Foreign Veterinary Graduates (ECFVG) de l'AVMA toute dérogation à ce Guide d'administration requise par la loi, afin que celle-ci soit entérinée. Le BNE et l'ECFVG aviseront les candidats de toute dérogation requise par la loi.

Le Guide de l'ECC décrit chacune des sections de l'examen ainsi que les compétences et habiletés évaluées et sert de manuel de procédure opérationnelle normalisée pour l'administration de l'examen. Le BNE reconnaît que certaines variables ne peuvent pas être éliminées (p. ex. tempérament des animaux utilisés lors d'un ECC, mauvais fonctionnement de l'équipement, etc.); toutefois, le BNE exige que chaque lieu d'examen respecte les standards décrits dans le Guide de l'ECC. Tous les lieux d'examen sont tenus d'accepter la supervision du BNE de l'Association canadienne des médecins vétérinaires. Le programme de surveillance des sites d'examen figure dans le document intitulé *Quality Assurance for the CPE – Site Proposal*, disponible en annexe au *CPE Candidate Bulletin* à l'adresse **www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-cpe-bulletin.aspx**, et plus précisément à **www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-cpe-bulletin.aspx#cpe-appendix-2**.

Un candidat ne pourra être évalué dans un établissement servant de lieu d'examen dans les cas suivants :

- Le candidat est diplômé de cette école/faculté*.
- Le candidat a participé à un programme de formation clinique spécifiquement conçu pour l'ECC dans cet établissement ou cette école/faculté*.
- Le candidat est ou a déjà été un employé de cet établissement ou de cette école/faculté*.
- Le candidat a été interne ou résident dans cette école/faculté.

* Exception seulement pour l'Université de Montréal, Saint-Hyacinthe (candidats francophones; BNE seulement).

Les candidats peuvent passer l'ECC dans un établissement où ils ont suivi des cours de formation continue, s'ils ne sont pas évalués par la ou les mêmes personnes qui ont offert l'enseignement.

Animaux
Le lieu d'examen doit s'assurer que les animaux sont traités de façon humaine et appropriée. Dans le but d'assurer des soins adéquats, les exigences suivantes doivent être respectées :

- Les animaux doivent répondre aux critères énumérés dans le Guide de l'ECC (espèce, poids, âge, sexe, quantité, etc.).
- La réglementation pertinente relative au bien-être animal, qu'elle soit locale, provinciale ou fédérale, doit être respectée et chaque lieu d'examen doit répondre aux plus récentes exigences du *United States Federal Animal Welfare Act* ou du Conseil canadien de protection des animaux.

Les sources d'approvisionnement d'animaux vivants, d'animaux destinés à la nécropsie et de fœtus bovins peuvent inclure :

- établissements conformes à la *Loi sur les animaux destinés à la recherche*;
- marchands d'animaux agréés par le United States Department of Agriculture;
- animaux élevés pour la recherche;
- refuges pour animaux / organismes de protection des animaux;
- producteurs d'animaux destinés à l'alimentation;
- encans d'animaux;
- abattoirs;
- organisations publiques ou privées;
- dons d'animaux (dans ce cas, un consentement signé par le propriétaire est exigé);
- animaux appartenant à des clients (consentement signé par le client obligatoire).

Membres de l'équipe du lieu d'examen
Les membres de l'équipe du lieu d'examen faisant passer l'ECC et évaluant les candidats doivent posséder une expertise reconnue leur permettant d'évaluer des étudiants diplômés possédant des compétences équivalant à celles du niveau d'entrée à la profession. Les coordonnateurs sur le lieu d'examen, les coordonnateurs de section et les examinateurs doivent posséder des connaissances sur les diagnostics et maladies courants, de même que sur les produits pharmaceutiques et biologiques utilisés en pratique vétérinaire au Canada et aux États-Unis.

En ce qui concerne les membres de l'équipe du lieu d'examen, les normes minimales suivantes doivent être respectées :

- Les catégories de membres de l'équipe du lieu d'examen sont les suivantes :
 - *Coordonnateur sur le lieu d'examen ou équivalent* – Le coordonnateur sur le lieu d'examen est responsable de la coordination et de la prise en charge des activités au lieu d'examen. Il doit posséder un DMV (ou l'équivalent). Il doit également assister régulièrement aux réunions des coordonnateurs sur le lieu d'examen de l'ECC, animées par des représentants de l'ECFVG et du BNE.
 - *Coordonnateur de section ou équivalent* – Le coordonnateur de section est responsable de l'organisation et de la préparation d'une section de l'ECC. Il est également chargé du contrôle global de la qualité et de l'administration de ladite section. Le coordonnateur de section doit posséder un DMV (ou l'équivalent) et doit avoir exercé les compétences évaluées dans la section/discipline au cours des 10 dernières années, avec au moins 5 années d'expérience aux États-Unis ou au Canada.
 - *Examinateur* – L'examinateur est responsable de la coordination et de la préparation d'une station, aux côtés du coordonnateur de section. Il administre également la station et est directement responsable de l'évaluation des candidats. L'examinateur doit aussi approuver les

formulaires d'évaluation du candidat en tant qu'examinateur principal, même si un examinateur secondaire ou un technicien vétérinaire a participé à l'évaluation du candidat. L'examinateur doit posséder un DMV (ou l'équivalent) et doit avoir exercé les compétences évaluées dans la section/discipline au cours des 10 dernières années, avec au moins 2 années d'expérience aux États-Unis ou au Canada. Les résidents et les internes qui répondent aux critères ci-dessus peuvent agir comme examinateurs.

- *(Optionnel) : Observateur en chirurgie – si un lieu d'examen désigne un observateur en chirurgie, le rôle de cette personne consistera à vérifier les étapes suivantes de l'intervention : retrait des ovaires et de l'utérus, sécurité des ligatures associées et sécurité de la fermeture de la paroi abdominale. L'observateur en chirurgie communiquera ses constatations à l'examinateur en chirurgie.*
 - *Remarque : Dans les lieux d'examen qui ne désignent pas d'observateur en chirurgie, ces étapes seront confirmées par l'examinateur en chirurgie.*
- *Technicien vétérinaire* – Le technicien vétérinaire est titulaire d'un diplôme de technicien vétérinaire (technicien en santé animale au Québec). Il doit posséder une formation et une expertise en lien avec l'espèce/intervention pour laquelle il offre son assistance. Si le technicien vétérinaire aide l'examinateur dans l'évaluation des candidats et documente les observations sur les formulaires d'évaluation, il doit être sous la supervision directe de l'examinateur.
- *Assistant à l'examen* – L'assistant à l'examen aide l'examinateur dans l'administration de l'examen mais n'évalue pas les candidats.

Installations et équipement

Les installations et l'équipement utilisés dans l'examen doivent être comparables à ce que l'on retrouve dans un établissement vétérinaire moderne, tant au Canada qu'aux États-Unis. Par installations, on entend les infrastructures, et par équipement, on entend le matériel mobile utilisé en pratique de la médecine vétérinaire. Les lieux d'examen doivent respecter les critères suivants :

- Les installations et l'équipement doivent être conformes aux exigences du présent document.
- Les installations doivent assurer la sécurité du personnel et des candidats, et doivent contribuer à la sécurité et au bien-être des animaux.
- Les installations et l'équipement doivent permettre l'évaluation simultanée de plusieurs candidats.
- Les installations et l'équipement peuvent varier légèrement d'un lieu d'examen à l'autre afin d'être conformes à la réglementation pertinente en vigueur, qu'elle soit locale, provinciale ou fédérale. De façon non limitative, ces exigences sont relatives au zonage, à la radioprotection, à la sécurité du personnel et des animaux, à l'utilisation des animaux et aux soins qu'ils nécessitent, ainsi qu'à l'utilisation de substances dangereuses ou potentiellement toxiques (gaz anesthésiques).
- Puisque les candidats sont évalués sur leur capacité à exercer la médecine vétérinaire au niveau d'un vétérinaire diplômé d'une école/faculté de médecine vétérinaire agréée par le COE qui est prêt à exercer au jour 1, les installations et l'équipement doivent être équivalents à ce que l'on retrouve dans un établissement vétérinaire moderne.
- On doit fournir aux candidats un lieu adéquat pour les accueillir, leur permettre de ranger leurs effets et prendre du repos.
- Un minuteur doit être placé à la vue de tous les candidats dans chaque station ou section. Le minuteur doit être de type « compte à rebours » afin de permettre aux candidats et aux examinateurs de voir clairement combien de temps il reste pour terminer la station ou la section.

Enregistrement vidéo et audio de l'examen
Le BNE se réserve le droit d'enregistrer une partie ou l'ensemble des sections de l'ECC. Les enregistrements des examens serviront à la formation des examinateurs et à l'assurance de la qualité. Les responsables des lieux doivent s'assurer que tout est mis en œuvre pour fournir des enregistrements clairs et précis. Toutefois, si l'équipement était défectueux, le processus d'examen et son horaire ne doivent en être modifiés d'aucune manière.

Planification de l'horaire pour l'ECC
L'ECC comporte 7 sections et il est conçu pour se dérouler sur une période de 3 à 6 jours, à raison de 2 sections par jour. Les candidats peuvent être divisés en 2 groupes (Groupe A et Groupe B) pour faciliter le déroulement de l'examen. L'horaire choisi et le nombre de candidats dans les groupes varieront selon les lieux d'examen.

Pauses
Les candidats à l'ECC doivent limiter le plus possible les pauses entre les sections ou les stations de l'examen. Si un candidat doit prendre une pause de façon urgente au milieu d'une station de l'examen, il doit savoir que le temps alloué continuera à s'écouler durant la pause, conformément au Guide d'administration de l'ECC. Fait à noter, même si un candidat prend une pause pendant la section Chirurgie, il doit tout de même maintenir une technique aseptique et le temps continuera à s'écouler même pendant qu'il enfile de nouveaux gants, une nouvelle blouse, etc. Dans tous les cas, si le fait de prendre une pause met un animal en danger ou donne lieu à une situation inhumaine, tel qu'il est déterminé par l'examinateur (p. ex. laisser un animal anesthésié sans surveillance), le candidat pourrait se voir attribuer une faute éliminatoire pour la station ou section de l'ECC.

Renseignements supplémentaires sur la politique d'examen
Pour toute information concernant la politique de l'ECC, les candidats du BNE doivent s'adresser au bureau du BNE par téléphone (613-236-1162, poste 123) ou par courrier électronique (ohoffmann@cvma-acmv.org). Ils peuvent aussi consulter le site http://www.canadianveterinarians.net/programs/national-examining-board.aspx.

Discussion générale à propos de l'ECC
Il est fortement suggéré aux candidats de lire attentivement le *CPE Candidate Bulletin* (accessible à www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-cpe-bulletin.aspx) ainsi que le Guide d'administration de l'ECC afin de bien comprendre les exigences et les compétences qui seront évaluées à l'examen. Ainsi, les candidats détermineront les domaines où ils sont plus faibles et où ils auraient besoin d'approfondir leurs connaissances. Le cas échéant, le recours au soutien et à l'expertise d'un mentor est fortement suggéré avant leur participation à l'ECC.

L'ECC sert à évaluer les compétences pratiques requises au niveau d'entrée à la profession (c.-à-d., correspondant aux compétences d'un étudiant nouvellement diplômé d'une école/faculté agréée par le COE de l'AVMA). Il est conseillé aux candidats à l'examen d'évaluer de façon critique si le degré d'éducation reçu suffit à leur donner le niveau de compétence nécessaire à la réussite de l'ECC. Par exemple, les candidats doivent avoir effectué des chirurgies sur des petits animaux et pratiqué l'anesthésie de manière autonome, dans un contexte éducatif ou clinique sous supervision, avant de se présenter à l'ECC. On encourage fortement les candidats qui n'ont pas d'expérience de la pratique autonome dans tous les domaines de la médecine vétérinaire, y compris les domaines évalués dans le cadre de l'ECC, à approfondir leurs connaissances cliniques avant de se présenter à l'examen. Par exemple, ils peuvent communiquer avec une école/faculté de médecine vétérinaire ou un responsable de la formation continue pour s'informer des

occasions de formation clinique qui s'offrent à eux. De plus, les candidats doivent s'informer des exigences, des coûts et des restrictions qui s'appliquent aux médecins vétérinaires diplômés à l'étranger.

Dans leur préparation, les candidats doivent se familiariser avec toutes les espèces animales dont il est question dans l'examen. L'accent étant mis sur le chien, le chat, le cheval et la vache, les candidats doivent concentrer leurs efforts sur ces espèces et moins sur les espèces porcine, caprine ou ovine). Si l'expérience d'un candidat avec l'une ou l'autre de ces espèces est déficiente, il doit acquérir une expérience adéquate avant de participer à l'ECC. Pour ce faire, le candidat peut côtoyer les animaux en question au sein d'un environnement non vétérinaire où il lui serait possible de les nourrir, les entretenir, leur donner de l'exercice, les manipuler, les toiletter et leur donner les soins de base (p. ex. soins des sabots du cheval).

En dépit du fait que la lecture et l'étude de documents audiovisuels s'avèrent utiles dans l'acquisition de connaissances pertinentes à l'ECC, le candidat ne doit pas considérer ces sources d'information comme un substitut à l'expérience pratique décrite plus haut.

Les aptitudes en communication et le service à la clientèle revêtent une importance primordiale au sein de la pratique vétérinaire aux États-Unis et au Canada. Au cours de l'ECC, on demande fréquemment au candidat de communiquer avec le client (ce rôle étant joué par l'examinateur ou un autre membre de l'équipe de l'examen), le plus souvent au cours de la prise d'anamnèse et lorsque le candidat doit transmettre de l'information clinique au client, comme ses observations, son plan diagnostique, les résultats de tests comme leur interprétation, les plans de traitement et pronostics. À certaines stations, le candidat sera appelé à communiquer directement ses observations à l'examinateur. **Une maîtrise insuffisante des aptitudes de niveau d'entrée de communication en anglais (ou en français à l'Université de Montréal, à Saint-Hyacinthe, pour le BNE seulement) aura un impact négatif sur le rendement d'un candidat à l'examen.**

Candidats ayant un handicap ou candidates enceintes demandant des accommodements particuliers
La nature même de l'ECC exige l'utilisation d'animaux vivants. Le personnel s'efforce par tous les moyens de sélectionner des animaux au tempérament docile. Cependant, le comportement des animaux demeure imprévisible et il existe un risque pour les candidats, particulièrement en cas d'invalidité ou de grossesse. En plus des blessures pouvant résulter du travail auprès des animaux (surtout les grands animaux), il existe des risques pour l'enfant à naître lorsqu'une candidate enceinte est exposée à des agents infectieux, des agents anesthésiques par inhalation, des rayonnements, etc.

Les candidats souhaitant bénéficier d'accommodements spéciaux doivent s'adresser au bureau du BNE. Ils sont invités à consulter le site www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-cpe-bulletin.aspx#cpe-testing-accommodations.

Un candidat peut en appeler de toute décision prise en vertu des directives ci-dessus en présentant une demande écrite à l'attention du président du BNE, a/s Association canadienne des médecins vétérinaires, 339, rue Booth, Ottawa (Ontario) K1R 7K1. Il peut également consulter les politiques et procédures de l'ECFVG à l'adresse www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-pp-toc.aspx pour connaître la procédure d'appel. Les demandes d'appel peuvent aussi être acheminées par courriel à l'adresse ECFVG@avma.org.

Règles de conduite
Le BNE a élaboré des règles de conduite pour chapeauter l'ECC, afin qu'aucun candidat ou groupe de candidats ne bénéficie d'avantages indus au cours de l'examen, par inadvertance ou autrement.

Dans un lieu d'examen donné, le personnel de l'ECC (c.-à-d., les coordonnateurs, les examinateurs, les techniciens vétérinaires et les assistants à l'examen) participe à la surveillance de toutes les sections de l'examen. Pendant l'examen, si un membre du personnel surprend un candidat à contrevenir aux règles de conduite ou à adopter un autre comportement interdit, il n'a pas à le signaler immédiatement au candidat, mais il doit cependant rapporter de tels incidents au BNE, en vue d'une enquête approfondie. Le BNE sera responsable de toute décision.

Même s'il ne s'agit pas d'une pratique usuelle, le BNE se réserve le droit d'utiliser des enregistrements vidéo ou audio pour assurer la sûreté des tests et leur qualité. Si l'intégrité du processus d'évaluation est mise en doute de quelque façon que ce soit, le BNE peut invalider l'ECC, en tout ou en partie. Si des renseignements laissent croire que la poursuite de l'examen compromettrait la confidentialité du contenu de l'examen ou l'intégrité des résultats, le BNE se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute session d'examen.

En s'inscrivant à l'ECC, chaque candidat accepte de respecter les règles de conduite suivantes :

1. Vous êtes bel et bien la personne dont le nom apparaît sur la demande de candidature.

a. ***Admission à l'ECC*** – Lorsque le candidat arrive au lieu d'examen pour la séance d'information et l'inscription, ou pour reprendre des sections d'examen, il doit présenter une pièce d'identité avec photo et signature. Les pièces d'identité acceptées sont les suivantes :

- passeport valide;
- permis de conduire valide;
- carte d'identité nationale valide;
- toute autre pièce d'identité valide délivrée par le gouvernement.

La pièce d'identité présentée doit arborer la photographie et la signature du candidat. Si le candidat ne peut présenter de pièce d'identité adéquate, il ne sera pas admis à l'ECC. Dans ce cas, le candidat devra prendre les mesures nécessaires pour se réinscrire à une session d'examen subséquente, conformément à la politique du BNE.

Les candidats seront appelés à présenter leur pièce d'identité avec photo chaque fois qu'ils arriveront sur le lieu d'examen.

Le nom du candidat apparaissant sur sa demande de candidature à l'ECC doit être exactement le même que le nom figurant sur la pièce d'identité présentée. Si le nom apparaissant sur la demande de candidature est erroné, veuillez communiquer immédiatement avec le BNE au 613-236-1162.

2. Vous n'utiliserez pas de téléphone cellulaire dans l'aire d'examen sécurisée.

3. Vous ne fournirez ni ne recevrez aucune aide non autorisée durant la période d'examen, y compris pendant les pauses. **Remarque :** Parler à un autre candidat en cours d'examen pourrait être considéré comme le fait de donner ou de recevoir de l'aide non autorisée. **Il n'est permis, en aucun temps, aux candidats de discuter des cas entre eux, ni de converser dans une autre langue que l'anglais (ou le français à l'Université de Montréal à Saint-Hyacinthe). Le personnel de l'ECC surveillera les comportements des candidats en tout temps. Voir les « Comportements interdits » plus loin.**

Le personnel de l'ECC n'est pas autorisé à répondre aux questions des candidats quant au contenu de l'examen et aux résultats.

4. Vous n'aurez en main aucune formule, matériel didactique, notes, articles scientifiques ou dispositifs électroniques de toute nature, à moins d'être hors des aires d'examen sécurisées.
 Vous n'emporterez aucun matériel hors des aires d'examen, qu'il soit écrit, imprimé, enregistré ou autre, à moins d'y être autorisé par les examinateurs. Vous comprenez et acceptez que tout le matériel d'examen demeure la propriété du lieu d'examen et du BNE. Vous respecterez la confidentialité quant au contenu de l'ECC. Vous ne reproduirez ni ne tenterez de reproduire aucun matériel d'examen, que ce soit par mémorisation ou autrement, ni ne fournirez de renseignements sur le contenu de l'examen, lesquels seraient susceptibles de favoriser indûment d'autres candidats potentiels (ceci inclut notamment la distribution de renseignements sur Internet).

5. ***Effets personnels*** – À moins d'une autorisation formelle, les candidats ne peuvent apporter leurs effets personnels dans les aires d'examen sécurisées. Toute transgression de ce règlement sera considérée comme une violation des règles de conduite et pourra entraîner l'application de mesures punitives. Les candidats doivent savoir qu'une section complète d'examen s'étend sur une période de 3 à 4 jours, incluant les pauses, et que cette section est considérée comme étant fermée et sécurisée. Le lieu d'examen en son entier est considéré comme sécurisé, y compris les toilettes et les locaux où sont pris les repas et les pauses. Conséquemment, les règlements relatifs à la possession de matériel prohibé s'appliquent aux heures de repas, s'il y a lieu, et aux pauses.

 Les **effets personnels** prohibés incluent notamment :
 - appareils mécaniques ou électroniques, téléphones cellulaires, montres intelligentes ou tout autre dispositif permettant de se connecter à Internet ou de stocker des données;
 - vêtements d'extérieur, tels manteaux, vestons, chapeaux, gants;
 - sacs à dos, sacs à main, portefeuilles;
 - livres, notes, matériel didactique, papier brouillon.

 Si un candidat apporte des effets personnels au lieu d'examen, il doit les ranger dans un casier ou un autre espace de rangement, selon les directives du personnel. Tous les appareils mécaniques et électroniques doivent être éteints lorsque rangés. En cas de doute raisonnable, les effets personnels d'un candidat peuvent être inspectés, de même que leur contenu, s'il y a lieu. Tout matériel pouvant raisonnablement laisser croire qu'il a été tiré du contenu de l'ECC sera confisqué. La prise de notes pendant l'examen est interdite, sauf à l'aide du matériel fourni sur place à cette fin. Pour toute question relative aux effets personnels admissibles sur le lieu d'examen, les candidats doivent communiquer avec le BNE ou avec l'un des membres de l'équipe de l'examen, et ce, avant leur entrée sur le site.

6. *Comportements interdits* – On définit comme un comportement interdit toute tentative, de la part d'un candidat ou d'un tiers, de corrompre ou de tenter de corrompre le processus d'examen. Ces comportements incluent notamment :
 - la falsification des renseignements figurant sur la demande de candidature ou sur les documents qui l'accompagnent, ou le fait de ne pas fournir au BNE les documents d'information requis avec la demande;
 - l'usurpation d'identité (le candidat passe l'examen en se faisant passer pour quelqu'un d'autre ou charge une tierce personne de passer l'examen à sa place);

- le fait de donner ou de recevoir de l'aide non autorisée au cours de l'examen, ou toute tentative de le faire;
- le fait de reproduire, de révéler ou d'avoir en main toute partie du contenu de l'examen (notamment la teneur des cas cliniques) par communication interpersonnelle, partage sur les réseaux sociaux ou tout autre moyen, que ce soit avant, pendant ou après l'examen;
- la prise de notes de toute nature en cours d'examen, à l'exception des notes prises à l'aide du matériel destiné à cette fin fourni par l'ECC;
- un comportement perturbateur ou non professionnel sur le lieu d'examen;
- le fait de proposer des avantages à un membre de l'équipe de l'ECC ou à un représentant du BNE, en échange de tout droit, privilège ou avantage dont un autre candidat dans la même situation ne pourrait bénéficier.

Si l'on estime qu'un candidat n'a pas respecté les règles de conduite ou si l'on considère qu'il a eu un comportement interdit, le coordonnateur sur le lieu d'examen ou le personnel du BNE peut prendre une ou plusieurs des mesures suivantes : mettre fin à la participation du candidat à l'examen, invalider les résultats d'examen, retenir ou révoquer les résultats ou les agréments obtenus, interdire la participation du candidat à tout examen subséquent, ainsi que toute autre mesure punitive appropriée. De plus, l'incident sera noté au dossier permanent du candidat. Cette information pourrait être dévoilée à toute tierce partie qui demanderait ou aurait demandé à connaître le statut du candidat au sein du BNE, de même qu'à d'autres parties.

Dans le cas où il existe suffisamment d'éléments suggérant que la sécurité de l'examen a été compromise, le BNE peut exiger qu'un candidat recommence une ou plusieurs parties de l'examen, même si ce candidat n'est pas lui-même impliqué dans l'événement.

Lieu et déroulement de l'examen – L'endroit et l'heure de la séance d'information et de l'inscription seront transmis à chaque candidat par courriel avant le jour prévu de l'examen. Les candidats retardataires ne seront pas admis à l'examen et ils devront se réinscrire à une session d'examen subséquente, conformément à la politique du BNE en vigueur.

De plus, veuillez noter que :

- vous ne devez apporter que le matériel énuméré dans chacune des sections de ce Guide d'administration de l'ECC – tout autre matériel pertinent sera fourni au lieu d'examen;
- le port de vêtements confortables et d'allure professionnelle est conseillé, y compris uniforme médical, chaussures à bout fermé et/ou ensemble pantalon et chandail sous un sarrau propre;
- il n'y a pas de salle d'attente prévue au lieu d'examen pour la famille et les amis et ces personnes ne sont pas autorisées à y entrer. Les candidats doivent prévoir un autre endroit de rencontre à la fin de l'examen;
- les membres du personnel de l'ECC, reconnaissables à leurs porte-noms, vous guideront au cours de chaque journée d'examen. Vous devez suivre leurs instructions en tout temps.

Une séance d'information précédera chacune des sections de l'ECC, afin de familiariser les candidats avec certaines procédures et de les informer à propos des règlements en vigueur.

Une fois qu'un candidat est entré dans l'aire sécurisée du lieu d'examen, il ne peut quitter les lieux sans le consentement d'un membre de l'équipe de l'ECC. Des pauses, incluant une pause repas, sont prévues : le personnel de l'ECC guidera les candidats vers les espaces réservés à ces fins.

Un candidat désirant faire part d'une préoccupation relativement à tout aspect de l'ECC peut le faire auprès du coordonnateur sur le lieu de l'examen durant la tenue de l'examen. Le candidat peut également communiquer directement avec le BNE dans les trois semaines suivant le dernier jour de l'ECC.

Remarque : Des observateurs autorisés par le BNE peuvent à l'occasion assister au déroulement d'une session d'ECC. À l'exception des responsables de l'agrément des lieux d'examen, aucun observateur n'interagira avec les candidats, ni ne recevra de renseignements sur l'identité des candidats ou sur leur rendement.

Procédure d'appel – Les candidats qui auraient contrevenu aux règles de conduite ou qui auraient démontré un comportement interdit peuvent en appeler de la décision en suivant la procédure d'appel du BNE (voir le Guide du candidat du BNE à l'adresse http://www.veterinairesaucanada.net/programs/candidates-enrollment-guide.aspx).

Composition de l'ECC

L'ECC comprend les sept sections suivantes :

- Anesthésie (AN)
- Pratique équine (EQ)
- Animaux destinés à l'alimentation (ADA)
- Nécropsie (NEC)
- Radiologie (RAD)
- Médecine des petits animaux (MPA)
- Chirurgie (CC)

Certaines des sections comportent plusieurs stations. En raison de la rotation qui doit être effectuée par les candidats entre les différentes sections et stations, il est peu probable que la séquence indiquée ci-dessus puisse être respectée. Les candidats doivent donc être prêts à commencer l'examen à n'importe laquelle des sections et stations et à progresser dans n'importe quel ordre entre les différentes sections et entre les stations d'une section donnée.

Chacune des sections du Guide d'administration de l'ECC se divise comme suit :

- Compétences attendues au jour 1 : description générale des compétences et habiletés évaluées
- Temps alloué : désigne le temps maximum alloué.
- Installations : information générale destinée aux membres de l'équipe du lieu d'examen et aux candidats afin de brosser un portrait de l'environnement d'examen. On y retrouve les exigences relatives aux éléments suivants :
 - Animaux
 - Membres de l'équipe du lieu d'examen
 - Installations et équipement
 - Matériel et information fournis par les membres de l'équipe du lieu d'examen
 - Matériel fourni par le candidat
 - Équipement ou matériel particuliers pour la section
- Exigences à l'égard du candidat
- Aperçu des sections/stations. Description des aptitudes particulières que doit démontrer le candidat.
- Texte de présentation standard pour la section/station
- Formulaires d'évaluation pour la section/station.

- Annexes pour chaque section, le cas échéant.

Information pour les candidats
Pour chacune des sections de l'examen, une séance d'information sera donnée par les examinateurs. La séance portera sur les aires d'examen, le matériel et les équipements, y compris les posologies des médicaments utilisés durant l'ECC. La qualité des installations et de l'équipement sera comparable à ce que l'on retrouve couramment dans les établissements vétérinaires du Canada ou des États-Unis. Les examinateurs fourniront aux candidats une copie des formulaires à remplir durant l'examen (ces différents formulaires se retrouvent dans le Guide) ainsi que du papier pour prendre des notes personnelles au besoin.

Exigences à l'égard des candidats
Les paragraphes « Exigences générales à l'égard des candidats » et « Aperçu » de chacune des sections du Guide d'administration de l'ECC fournissent de l'information sur ce qui est attendu des candidats sur le plan du comportement et des compétences. Les formulaires d'évaluation contiennent les rubriques de notation ainsi que des espaces pour les remarques de l'examinateur.

Matériel fourni par le candidat
Même si l'incidence de la rage chez les animaux domestiques aux États-Unis et au Canada est extrêmement faible, le BNE encourage fortement les candidats à recevoir une immunisation contre la rage avant de se présenter à l'ECC.

Dans chaque section du Guide d'administration de l'ECC, on retrouve une liste des articles qui doivent être fournis par le candidat et qu'il doit avoir à portée de main :

- sarrau blanc propre;
- combinaison de travail (exception : une combinaison de travail sera fournie au lieu d'examen pour la section Nécropsie);
- dosimètre (optionnel – si le candidat désire mesurer son niveau personnel d'exposition aux rayons X, il doit fournir son propre dosimètre);
- lampe-stylo;
- thermomètre rectal numérique (pour petits et grands animaux);
- chaussures de sécurité (exception : des bottes ou des couvre-chaussures jetables seront fournis au lieu d'examen pour la section Nécropsie);
- stéthoscope;
- montre-bracelet avec trotteuse;
- vêtements de chirurgie;
- crayons/stylos.

Évaluation des candidats
Le Guide d'administration de l'ECC énumère les connaissances et les habiletés techniques évaluées dans l'examen : la combinaison de ces deux éléments constitue les compétences cliniques.

Autres facteurs à considérer dans l'évaluation des candidats
Le terme « efficacité » revient dans certaines évaluations. L'efficacité est une facette de la compétence. Les candidats sont évalués sur leur utilisation efficace du temps et des ressources qui leur sont alloués pour mener à bien une intervention.

Un candidat qui, de l'avis de l'examinateur, met trop de temps à terminer une intervention, mettant ainsi en péril la santé et la sécurité de l'animal, sera pénalisé. La pénalité aura une incidence sur les points accordés

pour l'intervention. Un candidat qui ne réussit pas à effectuer une intervention ou un groupe d'interventions dans le temps alloué établi sera pénalisé. Une note de 0 pourra même lui être attribuée pour la station ou la section.

Dans de nombreuses stations, on demande aux candidats d'effectuer un ensemble de tâches. Dans toutes les stations, les candidats doivent gérer eux-mêmes leur temps de manière à terminer toutes les tâches dans le temps requis. Les examinateurs ne peuvent pas guider les candidats à travers les différentes tâches ou leur rappeler les tâches qui restent à accomplir. Les candidats sont entièrement responsables de terminer toutes les tâches requises de façon autonome.

Pendant l'ECC, si un candidat compromet sa propre sécurité ou celle des membres de l'équipe du lieu d'examen au cours de son travail auprès de l'animal (p. ex. s'il se tient trop près du train postérieur d'un cheval), l'examinateur pourra mettre un terme à l'intervention en cours et imposera une pénalité. Si le candidat, par omission ou commission, occasionne des souffrances indues à l'animal ou s'il met la vie de cet animal en danger, et si en outre ce candidat ne corrige pas la situation immédiatement, l'examinateur prendra la relève auprès de l'animal. Selon la gravité de la faute, l'examinateur pourra soustraire des points pour cette habileté ou renvoyer le candidat et lui attribuer une faute éliminatoire pour la station.

Faute éliminatoire

Tout au long du Guide d'administration de l'ECC, le terme « faute éliminatoire » est utilisé pour désigner une action tentée, réalisée ou précisée par un candidat qui serait hautement susceptible de causer une blessure à un patient, au candidat et/ou aux membres de l'équipe du lieu d'examen. Veuillez noter qu'une « faute éliminatoire » est une détermination faite par l'examinateur qui peut immédiatement mettre fin à l'examen et qui ne signifie pas nécessairement que l'action aurait été fatale au patient. De même, la détermination de « faute éliminatoire » ne se limite pas aux situations mettant en jeu un animal vivant, mais peut également être faite lors d'interactions simulées avec un patient ou en lien avec des portions écrites de l'examen. De nombreux exemples de faute éliminatoire sont fournis dans les différentes sections du Guide d'administration de l'ECC, mais ces exemples ne sont pas exhaustifs. Les examinateurs peuvent donc attribuer une « faute éliminatoire » à leur discrétion pour toute action non précisée dans le Guide d'administration de l'ECC qui serait hautement susceptible de causer une blessure au patient, au candidat ou aux membres de l'équipe du lieu d'examen.

Critères de réussite et remise des résultats

La plupart des sections de l'examen sont évaluées selon un système de points décrit dans le Guide d'administration de l'ECC, à l'exception des sections Anesthésie et Chirurgie qui sont évaluées sur la base « réussite/échec ». Pour réussir l'ECC, une note d'au moins 60 points ou la mention « réussite » est requise pour chacune des 7 sections de l'ECC. Les candidats qui ont réussi toutes les sections de l'examen recevront leur certificat de l'ECFVG **[ou, au Canada, pourront passer à la prochaine étape menant au certificat de qualification]**, sous à condition d'avoir fourni tous les autres documents exigés par le bureau de l'ECFVG **[ou du BNE]**.

Les résultats des examens (réussite ou échec seulement) ayant lieu dans les sites approuvés par l'ECFVG seront transmis par le bureau de l'ECFVG par courriel et par l'intermédiaire du portail des candidats de l'ECFVG. Les notes seront communiquées dans les vingt (20) jours ouvrables suivant le dernier jour d'examen du candidat. Les notes ne seront pas transmises par télécopieur ou téléphone.

Les résultats des examens ayant lieu dans lieux approuvés par le BNE du Canada seront transmis par le BNE conformément aux protocoles de l'organisme.

Candidats ne réussissant pas toutes les sections de l'ECC
Les candidats qui ont un échec à quatre sections ou plus de l'ECC devront reprendre l'examen au complet. Les candidats qui échouent à une, deux ou trois des six sections de l'ECC ont droit à un maximum de deux tentatives pour reprendre et réussir les sections qu'ils ont échouées, pourvu qu'ils présentent une demande de reprise dans les 6 mois suivant chaque échec et acceptent une des premières séances de reprise offertes. Les candidats qui ne réussissent pas les sections échouées en deux reprises ou qui n'acceptent pas une des premières disponibilités devront reprendre l'examen au complet. (**REMARQUE :** Un candidat n'a droit qu'à deux tentatives de reprise pour chaque section non réussie, peu importe l'endroit où ces reprises ont lieu – soit dans un lieu d'examen approuvé par le BNE ou par l'ECFVG. Les bureaux du BNE et de l'ECFVG communiqueront entre eux concernant les candidats inscrits aux deux programmes).

Recours au matériel de référence
L'ECC est une épreuve qui évalue la capacité d'un candidat à effectuer diverses interventions cliniques au niveau d'un candidat prêt à exercer au jour 1 après avoir obtenu son diplôme d'une école/faculté de médecine vétérinaire agréée par le COE. On attend des candidats qu'ils démontrent les aptitudes requises **sans** avoir recours à du matériel de référence, à moins que ce ne soit nécessaire dans une partie bien précise de l'examen. Dans ce cas, le matériel de référence autorisé est énuméré dans la partie Matériel et information fournis par l'examinateur. L'examinateur fournira alors le matériel de référence nécessaire.

Maladies et diagnostics courants
Une liste de diagnostics courants peut être consultée sur le site de l'ECFVG à l'adresse www.avma.org/professionaldevelopment/education/foreign/pages/ecfvg-cpe-bulletin.aspx. Cette liste n'est cependant pas exhaustive et l'ECC n'est pas tenu de se limiter aux diagnostics et maladies qui y sont énumérés.

Ouvrages de référence pour l'ECC
La liste de références suivante n'est pas exhaustive. Même si l'expérience acquise par la lecture est utile pour la préparation à l'ECC, le candidat ne doit pas considérer que ses lectures remplacent l'expérience clinique pratique.

1. Ballweber, LR. Veterinary Parasitology, (2001), Boston: Butterworth-Heinemann.
2. Baxter, GM. Adams & Stashak's Lameness in Horses, 6th ed. (2011), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
3. Bertone, JJ. Equine Clinical Pharmacology, (2004), Philadelphia: Saunders (Elsevier).
4. Birchard, SJ. Saunders Manual of Small Animal Practice, 3rd ed. (2006), St Louis: Elsevier.
5. Bonagura, JD. Kirk's Current Veterinary Therapy, XIV, 14th ed. (2009), St Louis: Saunders (Elsevier).
6. Boothe, DM. Small Animal Clinical Pharmacology & Therapeutics, 2nd ed. (2012), St Louis: Elsevier).
7. Butler, JA. Clinical Radiology of the Horse, 3rd ed. (2008), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
8. Castro, AE. Veterinary Diagnostic Virology: A Practitioner's Guide, (1992), St. Louis: Mosby.
9. De Lahunta, A. Applied Veterinary Anatomy, (1986), Philadelphia: Saunders.
10. Dennis, R. Handbook of Small Animal Radiology and Ultrasound: Techniques and Differential Diagnosis, 2nd ed. (2010), St Louis: Churchill-Livingstone (Elsevier).
11. Dyce, KM. Textbook of Veterinary Anatomy, 4th ed. (2010), St Louis: Elsevier.
12. Ettinger, SJ. Textbook of Veterinary Internal Medicine, 7th ed. (2010), Philadelphia: Saunders (Elsevier).
13. Evans, HE. Miller's Anatomy of the Dog, 4th ed. (2013), St Louis: Elsevier.
14. Farrow, CS. Veterinary Diagnostic Imaging – The Dog and Cat, (2003), St. Louis: Mosby.
15. Fossum, TW. Small Animal Surgery, 4th ed. (2012), St Louis: Mosby (Elsevier).

16. Frandson, RD. Anatomy and Physiology of Farm Animals, 7th ed. (2009), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
17. Greene, CE. Infectious Diseases of the Dog and Cat, 4th ed. (2012), St Louis: Elsevier.
18. Grubb, T, *et al.* 2020 AAHA Anesthesia and Monitoring Guidelines for Dogs and Cats. *J Am Anim Hosp Assoc* 2020: 56: 1-24 (https://www.aaha.org/globalassets/02-guidelines/2020-anesthesia/anesthesia_and_monitoring_guidelines_final.pdf).
19. Jones, TC. Veterinary Pathology, 6th ed. (2010), Ames, IA: Blackwell.
20. Kahn, CM. Merck Veterinary Manual, 10th ed. (2010), Whitehouse Station, NJ: Merck.
21. Kealy, JK. Diagnostic Radiology and Ultrasonography of the Dog and Cat, 5th ed. (2011), St Louis: Elsevier.
22. Knottenbelt, DC. Color Atlas of Diseases and Disorders of the Horse, (1994), St Louis: Mosby.
23. Kumar, V. Robbins and Cotran Pathological Basis of Disease, 8th ed. (2010), Philadelphia: Saunders (Elsevier).
24. Latimer, KS. Duncan & Prasse's Veterinary Laboratory Medicine – Clinical Pathology, 5th ed. (2011), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
25. Lavin, LM. Radiography in Veterinary Technology, 3rd ed. (2003), Phildelphia: Saunders (Elsevier).
26. Maxie, MG. Jubb, Kennedy, & Palmer's Pathology of Domestic Animals, 5th ed. (2007), St Louis: Elsevier.
27. Muir, WW, III. Handbook of Veterinary Anesthesia, 5th ed. (2013), St Louis: Elsevier.
28. Nelson, RW. Small Animal Internal Medicine, 4th ed. (2009), St Louis: Mosby (Elsevier).
29. Osborne, CA. Urinalysis: A Clinical Guide to Compassionate Patient Care, (1999), Shawnee Mission, KS: Bayer.
30. Plumb, DC. Plumb's Veterinary Drug Handbook, 7th ed. (2011), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
31. Pugh, DG. Sheep and Goat Medicine, 2nd ed. (2012), Maryland Heights, MO: Elsevier.
32. Radostits, OM. Veterinary Medicine: A textbook of the diseases of cattle, horses, sheep, pigs and goats, 10th ed. (2007), St. Louis: Saunders (Elsevier).
33. Reed, SM. Equine Internal Medicine, 3rd ed. (2010), St Louis: Saunders (Elsevier).
34. Riviere, JE. Veterinary Pharmacology & Therapeutics, 9th ed. (2001), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
35. Rollin B, Wilson, JF, and Jarbe JL. Law and Ethics of the Veterinary Profession, (2002), Priority Press Ltd
36. Ross, MW. Diagnosis and Management of Lameness in the Horse, 2nd ed. (2011), St Louis: Elsevier.
37. Slatter, D. Textbook of Small Animal Surgery, 3rd ed. (2002), St Louis: Elsevier.
38. Smith, BP. Large Animal Internal Medicine, 4th ed. (2009), St Louis: Elsevier.
39. Spiers, VC. Clinical Examination of Horses, (1997), Philadelphia: Saunders.
40. Stockham, SL. Fundamentals of Veterinary Clinical Pathology, 2nd ed. (2008), Ames, IA: Blackwell.
41. Thrall, DE. Textbook of Veterinary Diagnostic Radiology, 6th ed. (2013), St Louis: Elsevier.
42. Thrall, MA. Veterinary Hematology and Clinical Chemistry, 2nd ed. (2012), Ames, IA: Wiley-Blackwell.
43. Timoney, JF. Hagan and Bruner's Microbiology and Infectious Diseases of Domestic Animals, 8th ed. (1988), Ithaca, NY: Comstock.
44. Tranquilli, WJ. Lumb and Jones' Veterinary Anesthesia and Analgesia, 4th ed. (2007), Ames, IA: Blackwell.
45. Willard, MD. Small Animal Clinical Diagnosis by Laboratory Methods, 5th ed. (2012), St Louis: Elsevier.
46. Wingfield, WE. Veterinary ICU Book, (2002), Jackson Hole, WY: Teton NewMedia.

47. Youngquist, RS. Current Therapy in Large Animal Theriogenology, 2nd ed. (2007), St Louis: Elsevier.
48. Zachary, JF. Pathologic Basis of Veterinary Disease. 5th ed. (2012), St Louis: Elsevier.

Texte standard pour la séance d'information générale des candidats à propos de l'ECC et du lieu d'examen

L'examinateur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à tous les candidats à titre d'orientation générale sur l'ECC et le lieu d'examen. Le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement propres au lieu d'examen. Une version écrite sera fournie aux candidats.

« Bienvenue à l'Examen de compétences cliniques. Je m'appelle **[insérer le nom]** et je suis le coordonnateur de l'examen ici, à **[insérer le lieu d'examen]**. Au nom de tous les examinateurs présents ici, je vous souhaite la meilleure des chances au cours des prochains jours. Cet examen peut être stressant, mais détendez-vous et faites de votre mieux. Vous n'aurez à accomplir aucune tâche exigeant des compétences supérieures à celles que devrait posséder un vétérinaire nouvellement diplômé prêt à exercer au jour 1. Des centaines de candidats avant vous ont réussi l'ECC et ont eu de belles carrières en médecine vétérinaire.

Au cours des 3 prochains jours, vous participerez à un examen pratique complet évaluant vos aptitudes cliniques en médecine vétérinaire.

Vous trouverez l'horaire détaillé de l'examen dans votre trousse d'information. Si vous avez des questions à propos de l'horaire, veuillez les poser maintenant ou attendre à la fin de la séance d'information.

Si ce n'est déjà fait, veuillez signer la feuille d'inscription.

Je vais maintenant prendre quelques minutes pour vous parler des installations. **[Il faut donner aux candidats les renseignements particuliers sur les salles destinées aux pauses, les toilettes et les endroits où ils peuvent se procurer de la nourriture ainsi que sur l'accès à la bibliothèque.]**

La salle **[insérer le nom ou le numéro de la salle]** a été désignée comme le « camp de base » des candidats participant à l'ECC. Vous êtes libre d'y travailler, d'y laisser du matériel (à vos propres risques) et de vous y réunir avant les différentes sections de l'examen. Assurez-vous de vous rassembler avant l'heure indiquée sur votre horaire pour chaque section de l'examen. **[Insérer au besoin des renseignements particuliers à votre lieu d'examen relativement aux autres lieux de rassemblement des candidats durant l'examen].**

Durant l'examen, portez votre porte-nom en tout temps et inscrivez votre numéro et/ou votre nom sur tous les documents soumis. Tout document non identifié pourrait être exclu de l'évaluation.

Durant l'examen, nous nous adresserons à vous en vous appelant Docteur.

Dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la dernière journée de l'examen, nous soumettrons un rapport au BNE. Le BNE examinera les résultats obtenus et transmettra la note finale à chaque candidat par la poste ou par courriel. Par conséquent, il peut s'écouler jusqu'à 4 semaines entre la fin de l'examen et la réception de vos résultats.

Il est interdit de discuter du contenu de l'examen pendant son déroulement. Pour éviter toute apparence d'infraction à ce règlement, les conversations sur le lieu d'examen doivent se dérouler uniquement en anglais ou en français. N'oubliez pas que vous avez signé un serment d'honneur par lequel vous vous engagez à ne pas discuter de l'examen avec les autres candidats, maintenant ou dans le futur. Le BNE a le droit d'exclure de l'examen tout candidat qui violerait la sécurité de cet examen durant son déroulement. Pour toute question sur les effets que vous pouvez apporter à l'examen, venez me voir ou demandez à l'un des coordonnateurs de section.

Si nous avons une raison de croire que l'intégrité du processus d'examen est menacée, nous avertirons immédiatement le BNE. Le BNE pourrait invalider l'examen, en tout ou en partie. Si des renseignements laissent croire que la poursuite de l'examen compromettrait la confidentialité du contenu de l'examen ou l'intégrité des résultats, le BNE se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute session d'examen.

En vous inscrivant à l'ECC, vous acceptez de respecter les règles de conduite suivantes :

1. Vous êtes bel et bien la personne dont le nom apparaît sur la demande de candidature.
2. Vous rangerez vos effets personnels dans un casier ou un cubicule avant d'entrer dans les aires d'examen sécurisées. Les effets personnels incluent les appareils électroniques, formules, matériel didactique, notes, articles scientifiques, sacs à main et portefeuilles. Les casiers mis à votre disposition sont situés [**insérer l'emplacement des casiers destinés aux candidats]**.
3. Vous n'utiliserez pas de téléphone cellulaire dans l'aire d'examen sécurisée.
4. Vous ne fournirez ni ne recevrez aucune aide non autorisée durant la période d'examen, y compris pendant les pauses.
5. Vous n'aurez en main aucune formule, matériel didactique, notes, articles scientifiques ou dispositifs électroniques de toute nature, à moins d'être hors des aires d'examen sécurisées.
6. Vous n'emporterez aucun matériel hors des aires d'examen, qu'il soit écrit, imprimé, enregistré ou autre, à moins d'y être autorisé par les examinateurs.
7. Vous comprenez et acceptez que tout le matériel d'examen demeure la propriété du lieu d'examen et du BNE. Vous respecterez la confidentialité quant aux cas cliniques soumis dans le cadre des 7 sections de l'ECC.
8. Vous ne reproduirez ni ne tenterez de reproduire aucun matériel d'examen, que ce soit par mémorisation ou autrement, ni ne fournirez de renseignements sur le contenu de l'examen, lesquels seraient susceptibles de favoriser indûment d'autres candidats potentiels (ceci inclut notamment la distribution de renseignements sur Internet).
9. Vous vous conduirez en tout temps de manière professionnelle avec les examinateurs et les membres de l'équipe du lieu d'examen. Si l'on met fin à votre participation à toute partie de l'examen, vous devez quitter rapidement l'aire d'examen. Dans le cas contraire, on pourrait demander à la sécurité de vous escorter hors de l'aire d'examen, ce qui pourrait vous empêcher de participer à d'autres sections de l'ECC.

À moins d'une autorisation formelle, les candidats ne peuvent apporter d'effets personnels dans les aires d'examen sécurisées. Toute transgression de ce règlement sera considérée comme une violation des règles de conduite et pourra entraîner l'application de mesures punitives.

Les candidats doivent savoir qu'une session complète d'examen s'étend sur une période de 3 jours, incluant les pauses, et que cette session est considérée comme fermée et sécurisée. Le lieu d'examen en entier est considéré comme sécurisé, y compris les toilettes et les locaux où sont pris les repas et les

pauses. Conséquemment, les règlements relatifs à la possession de matériel prohibé s'appliquent à la pause repas prévue, s'il y a lieu, et aux autres pauses.

Tous les membres de l'équipe du lieu d'examen surveillent toutes les sections de l'ECC. Pendant l'examen, si un membre du personnel surprend un candidat à contrevenir aux règles de conduite ou à adopter un comportement interdit, il rapportera l'incident au BNE en vue d'une enquête approfondie. Chaque signalement fera l'objet d'une enquête exhaustive.

En tant que responsables d'un lieu d'examen, nous avons l'obligation de faire passer l'examen tel qu'il est décrit dans le Guide d'administration. Si, à un moment ou à un autre, vous croyez que l'examinateur vous demande de réaliser une tâche qui ne figure pas dans le Guide d'administration, vous devriez effectuer la tâche au meilleur de votre capacité et, ensuite, me faire part du problème ou en informer **[ou insérer les noms des membres appropriés de l'équipe du lieu d'examen et les présenter]**. Effectuez tout de même la tâche au meilleur de votre capacité parce qu'il est possible que vous ayez mal lu ou mal interprété le Guide d'administration, mais faites-nous part du problème afin que nous puissions faire les recherches nécessaires et clarifier la situation. Il est possible qu'un examinateur lise mal ou interprète mal une partie du Guide d'administration. Une telle situation n'aurait aucun effet sur vos résultats d'examen.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons conscience qu'il s'agit d'un processus stressant. Les examinateurs feront tout leur possible pour réduire le stress au minimum. Ne laissez pas une simple erreur nuire à votre rendement lors du reste de l'examen. Jusqu'à maintenant, personne n'a obtenu une note parfaite à cet examen. Tout le monde fait des erreurs. Lorsque vous en commettez une, laissez-la derrière vous et continuez d'offrir le meilleur de vous-même durant le reste de l'examen.

Bonne chance, et faites de votre mieux!

Avez-vous des questions? »

ANESTHÉSIE

Énoncé des compétences

- effectuer un examen physique et déterminer le statut ASA de la patiente;
- choisir l'équipement et les accessoires d'anesthésie appropriés et les utiliser convenablement;
- procéder à l'induction de l'anesthésie, intuber la patiente et assurer le maintien de l'anesthésie générale d'une chienne;
- procéder au suivi et à l'évaluation d'une patiente sous anesthésie générale;
- discuter de la récupération de la patiente à la suite de l'anesthésie, incluant le traitement de la douleur postopératoire.
- *Remarque : L'équipe vétérinaire sur place administrera la prémédication. Les candidats recevront une confirmation écrite des médicaments utilisés, de la voie d'administration et de l'heure d'administration. Ils devront inscrire ces renseignements de manière appropriée dans le Compte rendu de l'anesthésie.*

Temps alloué

- Le temps total accordé à chaque candidat du début à la fin de la station Anesthésie est de 4 heures au maximum. Le candidat disposera de 90 minutes (1 heure 30 minutes), à partir du moment où il amorce les tâches de la section Anesthésie (procéder à l'examen physique; déterminer le statut ASA; choisir, assembler et utiliser l'équipement anesthésique et les accessoires appropriés) jusqu'au moment où la patiente anesthésiée est prête pour la préparation chirurgicale. Cela signifie que le candidat a mené à bien toutes les tâches décrites dans le Guide d'administration et que les voies respiratoires de la patiente sont sécurisées (patiente intubée et tube endotrachéal adéquatement attaché); le tube endotrachéal de la chienne est connecté à l'appareil d'anesthésie, l'anesthésie par inhalation est amorcée à un niveau approprié, un cathéter intraveineux fonctionnel est en place et correctement fixé, une fluidothérapie est amorcée, la chienne est à un niveau d'anesthésie acceptable pour amorcer la préparation chirurgicale et le candidat a amorcé la surveillance initiale de la patiente. Le matériel de surveillance requis peut être placé après la limite de 90 minutes. Toutefois, le candidat doit continuer à surveiller la patiente de façon appropriée (évaluation de l'état cardiovasculaire et respiratoire et de la profondeur de l'anesthésie) tout au long de la période entourant l'induction. Les candidats qui excèdent 90 minutes pour ces activités/compétences seront immédiatement renvoyés de la section et se verront attribuer la mention « échec » pour l'ensemble de la section.
- Les candidats qui ont accompli toutes les tâches requises en moins de 90 minutes doivent en informer l'examinateur et lui indiquer qu'ils sont prêts pour le chirurgien.
- Une fois l'intervention chirurgicale commencée, l'évaluation du candidat anesthésiste se poursuit pendant le maintien de l'anesthésie et la période de réveil. L'évaluation de la section Anesthésie se termine lorsque le candidat chirurgien a retiré le premier ovaire. Le candidat anesthésiste doit continuer à surveiller la patiente jusqu'à ce que l'examinateur en anesthésie lui indique que c'est terminé.

Installations :

1. Animal — Une chienne par candidat, poids de 6 à 28 kg, note d'état corporel de 2 à 4 sur 5, non gestante d'après l'évaluation visuelle ou la palpation, non visiblement en chaleurs (c.-à-d. absence de signe externe d'écoulement vaginal sanguinolent) et présentant un risque anesthésique acceptable d'après l'examen physique.
2. Membres de l'équipe du lieu d'examen (exigences minimales)

i. Un examinateur vétérinaire pour 3 candidats
ii. Un assistant à l'examen ou un technicien vétérinaire pour 2 candidats.
1. Lorsque l'évaluation du candidat anesthésiste est terminée (c.-à-d. une fois que le premier ovaire a été retiré), l'assistant à l'examen ou le technicien vétérinaire jouera le rôle de l'anesthésiste pour le reste de l'intervention.

3. Installations et équipements — Les sections Anesthésie et Chirurgie partagent les mêmes installations et équipements.
 a. Pièces ou aires équipées pour la préparation des animaux en vue de la chirurgie.
 b. Pièces ou aires équipées pour procéder à l'intervention chirurgicale requise.
 c. Une horloge à chacune des stations permettant de visualiser le temps. Dans la mesure du possible, ces horloges seront de type « compte à rebours » afin que les candidats et les examinateurs puissent clairement voir le temps qu'il reste pour terminer la station ou la section.

4. Matériel, équipement et accessoires fournis au lieu de l'ECC
 a. Appareils d'anesthésie standards (chaque appareil doit être muni d'un vaporisateur de précision d'isoflurane ou de sévoflurane. Le vaporisateur doit compenser les variations de température et de débit et doit être muni de sa propre source d'oxygène. La disponibilité des vaporisateurs dépendra du lieu d'examen).
 b. Systèmes de réinspiration et sans réinspiration.
 c. Accessoires standards pour l'anesthésie et la surveillance anesthésique, tels un stéthoscope œsophagien, un dispositif de mesure de la pression artérielle (oscillométrie ou Doppler, selon le lieu d'examen), un thermomètre et/ou équipement de surveillance électronique, des tubes endotrachéaux, un laryngoscope avec lames de différentes tailles, des cathéters intraveineux, solutés intraveineux, oxymètre de pouls et un capnographe.
 d. Papier brouillon et calculatrice de base non programmable pour calculer les doses de médicaments.

5. Matériel fourni par le candidat
 a. Stéthoscope, montre-bracelet avec trotteuse, sarrau propre, vêtements de chirurgie.

6. Médicaments anesthésiques

- L'équipe du lieu d'examen administrera la prémédication à toutes les patientes. Les candidats recevront par écrit les médicaments administrés, la voie d'administration et l'heure d'administration afin qu'ils puissent consigner le tout dans leur Compte rendu de l'anesthésie.
- L'agent d'induction et les anesthésiques volatils suivants seront utilisés :
 - Propofol (tous les lieux d'examen)
 - Dose : 4-6 mg/kg
 - Concentration : 10 mg/mL
 - Anesthésiques volatils
 - Sévoflurane (Viticus Group, Las Vegas)
 - Isoflurane (tous les autres lieux d'examen)

Exigences générales à l'égard du candidat

Les sections Anesthésie et Chirurgie de l'ECC sont effectuées simultanément. Le candidat attitré à l'anesthésie procédera à l'anesthésie de l'animal, s'assurera de la stabilité de la patiente et fera le suivi

anesthésique, pendant que le candidat attitré à la chirurgie, ou une autre personne désignée par le lieu d'examen, effectuera l'ovariohystérectomie.

Le candidat doit manipuler les animaux de façon humaine et sécuritaire. Si aux yeux de l'examinateur le candidat, par omission ou commission, occasionne des souffrances indues à l'animal ou compromet sa propre sécurité ou celle des membres de l'équipe du lieu d'examen, et si en outre ce candidat ne corrige pas la situation, l'examinateur pénalisera le candidat et il pourrait mettre fin à l'examen ce qui entraînerait le renvoi du candidat.

La section Anesthésie est notée sur la base « réussite/échec ». Les candidats qui reçoivent la mention **échec** pour toute habileté **majeure** ou pour toute combinaison de 4 habiletés **mineures** (voir le formulaire d'évaluation AN01) pourraient être autorisés à terminer l'examen, mais obtiendront une mention **échec** pour la section Anesthésie. Les candidats qui commettent une faute éliminatoire (voir l'Annexe 1 de cette section du guide pour des exemples de fautes éliminatoires), tel qu'il serait déterminé par l'examinateur, seront immédiatement renvoyés de la section et recevront une mention d'échec pour cette section de l'ECC. Les candidats doivent également noter que de nombreux facteurs influent sur l'attribution d'une mention réussite/échec pour cette section. En ce qui a trait aux habiletés évaluées dans la section Anesthésie, un niveau de compétence équivalant à celui d'un vétérinaire débutant signifie bien plus que de faire en sorte que la chienne survive à l'anesthésie. En d'autres mots, il ne suffit pas de réussir à terminer l'intervention sans avoir commis de faute éliminatoire.

Si le candidat, par omission ou commission, occasionne des souffrances indues à l'animal ou s'il met la vie de cet animal en danger, et si en outre ce candidat ne corrige pas la situation (liste non exhaustive d'exemples de faute éliminatoire : voir l'Annexe 1 de la section Anesthésie du Guide d'administration de l'ECC), l'examinateur prendra la relève auprès de l'animal et mettra fin à la section Anesthésie. Les situations mettant la vie de l'animal en danger sont notamment l'intubation œsophagienne (laquelle ne serait ni détectée ni corrigée par le candidat), l'omission d'ouvrir la valve régulatrice de pression et l'incapacité à maintenir un niveau d'anesthésie approprié. De telles erreurs pourraient être considérées comme des fautes éliminatoires. Si le candidat commet l'une de ces fautes, l'examinateur détaillera les faits et les confirmera, corrigera l'erreur et mettra immédiatement fin à la participation du candidat à cette section. Le candidat obtiendra alors un échec pour la section Anesthésie, sans égard aux points déjà cumulés au moment où l'examinateur met fin à l'épreuve.

Aperçu de la section Anesthésie

Procédure anesthésique :
Examen physique et détermination du statut ASA; sélection et préparation de l'équipement d'anesthésie; induction, intubation et début de l'anesthésie par inhalation et surveillance initiale de la patiente (temps maximal alloué de 90 minutes; le compte à rebours commence une fois que toutes les instructions ont été lues et que les candidats ont reçu leur chienne).

1. *Examen physique et statut ASA : Le candidat réalisera un examen physique de sa patiente et déterminera son statut ASA.* Au terme de l'examen physique, la patiente sera confiée aux membres de l'équipe du lieu d'examen, qui lui administrera sa prémédication. Le candidat recevra, par écrit, les médicaments administrés et l'heure de leur administration; ces renseignements devront être consignés dans le Compte rendu de l'anesthésie.
2. *Choix et préparation de l'équipement anesthésique* – Le candidat **déterminera** les débits de gaz frais pour la patiente et les **notera**; **choisira** les accessoires appropriés pour la patiente (p. ex. tube endotrachéal), **choisira le système respiratoire approprié et le raccordera à**

l'appareil, **vérifiera** systématiquement l'assemblage et le bon fonctionnement de l'équipement anesthésique et **expliquera ou décrira** verbalement à l'examinateur l'assemblage et le fonctionnement de cet équipement. Pour s'assurer que toutes les tâches à effectuer dans les 90 minutes sont uniformes sur tous les sites d'examen, les candidats doivent expliquer ou décrire à l'examinateur l'assemblage et les opérations liées au matériel anesthésique dans le temps alloué de 90 minutes. Les candidats devront demander que l'examinateur soit présent pour effectuer cette tâche. Si le temps d'attente pour l'accessibilité à l'examinateur est excessif, ce temps ne sera pas compté et le candidat ne sera donc pas pénalisé pour cela.

3. *Induction, intubation et administration de l'agent anesthésique* – Le candidat **posera un cathéter intraveineux** et **administrera l'agent d'induction. (Remarque : Tous les lieux d'examen fourniront du propofol à une dose de 4-6 mg/kg (10 mg/mL) pour chaque patiente.)** Dans les 5 minutes suivant le début de l'administration de l'agent d'induction, le candidat **intubera** la patiente, attachera le tube, gonflera le ballonnet de façon appropriée, connectera le tube endotrachéal à l'appareil d'anesthésie de façon appropriée et sélectionnera les débits de gaz frais et de gaz anesthésique nécessaires pour amener la patiente à un niveau d'anesthésie acceptable pour la chirurgie. Si le candidat ne parvient pas à accomplir toutes ces tâches dans un délai de 5 minutes, sa participation prendra immédiatement fin et il se verra attribuer une mention d'échec pour la section Anesthésie. Le volume de propofol administré doit être inscrit au dossier de la patiente.

4. *Surveillance initiale de la patiente* – Le candidat **commencera la surveillance initiale de la patiente dans les 3 minutes suivant l'intubation** (c.-à-d. évaluation de l'état cardiovasculaire et respiratoire et de la profondeur de l'anesthésie) et **consignera les observations** dans le Compte rendu de l'anesthésie.

5. *Administration de soluté intraveineux* – Le candidat choisira le type approprié de soluté intraveineux, connectera la tubulure au cathéter de la patiente de manière aseptique et commencera l'administration à un débit approprié.

Toutes les tâches ci-dessus (1 à 5) doivent être exécutées en un maximum de **90 minutes**. Pour éviter de prolonger indûment l'anesthésie de la patiente, si le candidat a terminé les tâches ci-dessus (1 à 5) en moins de 90 minutes, il **doit** mentionner qu'il est prêt à laisser le candidat chirurgien commencer la préparation de la patiente.

Remarque : Au moment où le candidat anesthésiste appelle le candidat chirurgien, cela signifie qu'il a terminé les étapes 1 à 5 ci-dessus. Si toutes ces tâches ne sont pas réalisées dans la période de 90 minutes allouée, le candidat sera renvoyé de la section Anesthésie et recevra un échec pour cette section.

6. *Maintien (2,5 heures au maximum; le temps réel dépendra du candidat à la chirurgie)* – Dès que possible après avoir avisé le chirurgien, le candidat mettra en place les équipements de surveillance standards (y compris les suivants : électrodes d'ECG, moniteur de tension artérielle, oxymètre de pouls, thermomètre et capnographe); assurera un maintien de l'anesthésie à un niveau acceptable durant l'ovariohystérectomie et effectuera le suivi à cet égard; inscrira les données anesthésiques et d'autres renseignements dans le Compte rendu de l'anesthésie (Annexe 3) en temps opportun (p. ex. aux 5 à 10 minutes); saura expliquer à l'examinateur quels paramètres sont surveillés et de quelle façon; interprétera les paramètres

de la patiente et les résultats affichés par les équipements de surveillance; corrigera toute anomalie décelée pendant la surveillance et pourra justifier pourquoi il a décidé ou non d'apporter des correctifs. Veuillez noter que les résultats, les interventions et tout autre commentaire doivent être notés aussitôt qu'une évaluation est effectuée. Le candidat sera pénalisé s'il ne remplit pas le Compte rendu de l'anesthésie en temps réel.

Si un candidat croit qu'une pièce d'équipement ne fonctionne pas correctement, il doit immédiatement en informer l'examinateur. Celui-ci déterminera si la préoccupation du candidat est légitime et, si tel est le cas, remédiera à la situation. Si le candidat croit que le problème n'a pas été corrigé de manière satisfaisante et que la pièce d'équipement défectueuse aurait pu avoir une incidence négative sur son évaluation, il doit documenter le problème immédiatement après la fin de l'examen en remplissant le *Rapport d'incident lié à l'équipement d'anesthésie* qui se trouve à l'Annexe 4. Si le candidat ne remplit pas ce rapport, toute demande d'appel liée à l'utilisation d'une pièce d'équipement défectueuse sera rejetée.

Texte de présentation standard pour la section Anesthésie – De l'examen préanesthésique à la phase de maintien

« Vous procéderez à l'anesthésie d'une chienne en vue d'une ovariohystérectomie de routine qui sera réalisée par un autre candidat ou un chirurgien. La chienne retournera à la maison lorsqu'elle aura récupéré.

Un technicien qualifié vous portera assistance, mais vous devez communiquer avec lui pour lui demander son aide. L'examinateur évaluera ***[j'évaluerai]*** votre travail et il prendra ***[je prendrai]*** en note les comportements positifs et négatifs. Ne vous laissez pas distraire par le fait que l'examinateur prend ***[je prends]*** des notes. Les techniciens et l'examinateur ***[moi]*** ne peuvent pas ***[ne pouvons pas]*** donner de rétroaction pendant ou après l'examen. L'examinateur pourra mettre ***[je pourrai mettre]*** fin à l'examen et vous attribuer une faute éliminatoire si vous commettez une erreur qui met l'animal en danger ou qui compromet votre sécurité ou celle des membres de l'équipe du lieu d'examen.

La minuterie réglée à 90 minutes démarrera dès que la patiente vous sera amenée. Vous devrez préparer la chienne en vue de la chirurgie et réaliser les tâches de la liste suivante (laquelle figure dans le Manuel d'administration) au cours de la période de 90 minutes :

1. procéder à l'examen physique de la chienne et déterminer son statut ASA
2. demander des analyses sanguines
3. assembler l'appareil d'anesthésie et le système respiratoire et vérifier leur bon fonctionnement
4. rassembler le matériel nécessaire pour la pose d'un cathéter intraveineux et l'intubation endotrachéale
5. poser un cathéter intraveineux
6. induire l'anesthésie et amorcer l'anesthésie par inhalation
7. commencer la surveillance de l'anesthésie et enregistrer vos observations dans le Compte rendu de l'anesthésie
8. mettre en route la fluidothérapie intraveineuse
9. appeler le candidat chirurgien

Lorsque vous aurez terminé toutes les tâches énumérées ci-dessus, informez l'examinateur ou le technicien que la chienne peut maintenant être préparée en vue de la chirurgie; la minuterie sera alors arrêtée. Si vous n'avez pas terminé ces tâches avant la fin des 90 minutes fixées ou avant d'avoir indiqué que la chienne peut être préparée en vue de la chirurgie, vous serez renvoyé de la section et obtiendrez une mention d'échec. Vous devez gérer votre temps en conséquence.

Voici les fournitures dont vous disposerez **[le montrer aux candidats]**. Si un article que vous avez demandé n'est pas disponible, nous vous demanderons de faire un autre choix parmi les fournitures et l'équipement dont nous disposons ici.

Une fois qu'on vous aura amené la patiente, le temps commencera à compter et vous devrez commencer à remplir votre Compte rendu de l'anesthésie. Demandez les tests de laboratoire que vous jugez nécessaires. L'examinateur vous fournira ***[je vous fournirai]*** les résultats des tests qui ont bel et bien été effectués. Ensuite, en vous basant sur l'examen physique et les résultats des tests de laboratoire, vous devez déterminer le statut ASA de la patiente. Lorsque vous aurez terminé l'examen physique, informez-en le membre de l'équipe du lieu d'examen qui vous assiste. Cette personne conduira la patiente dans une autre salle afin qu'elle y reçoive sa prémédication. Vous pourrez alors passer à l'étape suivante. On vous indiquera les médicaments administrés ainsi que la voie et l'heure d'administration afin que vous inscriviez ces renseignements dans le Compte rendu de l'anesthésie.

Par la suite, vous pourrez commencer à sélectionner les cathéters, le matériel d'intubation et de fluidothérapie, l'équipement de surveillance et le système respiratoire anesthésique appropriés. Assemblez l'appareil d'anesthésie et le système respiratoire anesthésique et vérifiez leur bon fonctionnement et l'absence de fuites. Veuillez appeler votre examinateur lorsque vous êtes prêt à décrire les parties de l'appareil d'anesthésie, à expliquer le rôle de chacune et à faire le test de fuite.

Lorsque vous êtes prêt, vous pouvez **demander** qu'on aille chercher la chienne. Posez ensuite un cathéter intraveineux et fixez-le en place avec l'aide de votre assistant. Dès que vous êtes prêt à administrer l'agent d'induction, dites-le à l'examinateur ***[dites-le-moi]***. Un compte à rebours de 5 minutes commencera au début de l'administration du médicament d'induction. Vous devez administrer une quantité d'agent d'induction suffisante pour permettre l'intubation, puis intuber la chienne, fixer le tube endotrachéal, en vérifier la position, gonfler le ballonnet et connecter le tube endotrachéal au système respiratoire. Si vous êtes incapable d'accomplir ces tâches en 5 minutes, vous serez renvoyé et obtiendrez une mention d'échec.

Vous devrez commencer la surveillance de l'état cardiorespiratoire dans les 3 minutes suivant l'intubation. Si vous ne le faites pas, on vous attribuera une faute éliminatoire. Après l'intubation, réglez les débits de gaz frais et de gaz anesthésique. Commencez la surveillance anesthésique de votre patiente et inscrivez vos observations dans le Compte rendu.

Avant que vous appeliez le candidat chirurgien, la fluidothérapie intraveineuse doit être connectée au cathéter de la chienne et administrée à un débit approprié.

Rappelez-vous que vous devez terminer toutes les tâches énumérées en 90 minutes ou avant d'indiquer que la chienne peut être préparée en vue de la chirurgie. Durant la chirurgie, maintenez la chienne à un niveau d'anesthésie adéquat et assurez-vous que sa sécurité physique

n’est pas compromise. Tous les dispositifs de surveillance requis (électrodes d’ECG, moniteur de tension artérielle, oxymètre de pouls, thermomètre et capnographe) doivent être installés le plus rapidement possible, mais en évitant de contaminer le site chirurgical. Toutes les pièces d’équipement devraient fonctionner correctement, mais si vous croyez que ce n’est pas le cas, informez-en l’examinateur afin que le problème puisse être réglé. Si vous croyez que le problème n’a pas été réglé et que la pièce d’équipement défectueuse a nui à votre évaluation, vous devez remplir le Rapport d’incident lié à l’équipement d’anesthésie à la fin de l’examen.

Tout au long de l’intervention chirurgicale, vous devez procéder à la surveillance de la chienne et la maintenir à un niveau d’anesthésie acceptable en vous servant de l’équipement de surveillance et de paramètres physiques. Inscrivez vos observations en temps opportun dans le Compte rendu de l’anesthésie, sinon vous serez pénalisé. Vous devez également ajuster le niveau d’anesthésie au besoin et corriger toute anomalie physique détectée (p. ex. baisse de la tension artérielle, de la fréquence respiratoire ou de la température).

La section Anesthésie prendra fin lorsque le candidat chirurgien aura retiré le premier ovaire ou lorsque le temps qui lui était accordé sera écoulé. Le candidat anesthésiste doit continuer la surveillance de la patiente jusqu’à ce que l’examinateur en anesthésie lui dise qu’il a terminé. Assurez-vous que votre nom et votre ID de candidat sont inscrits sur toutes les pages et apposez votre signature à la dernière page du formulaire à la fin de l’examen.

Une copie papier de ces instructions sera accessible **[indiquer où]** à titre de référence pendant cette section de l’examen, au besoin. »

Évaluation : L’obtention d’une mention d’échec pour une habileté **majeure** ou pour toute combinaison de 4 habiletés **mineures** entraînera un **échec** pour la section Anesthésie. Si un candidat commet une faute éliminatoire, il sera renvoyé de cette section de l’examen et recevra une mention d’**échec** pour la section Anesthésie.

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	**NOTE DU CANDIDAT** *Remarque : l'obtention d'un **ÉCHEC** pour une habileté **MAJEURE** ou pour toute combinaison de 4 habiletés **MINEURES** entraînera un **ÉCHEC** pour la section Anesthésie. Les candidats ayant commis une faute éliminatoire (voir ci-dessous ainsi que l'Annexe 1 de cette section du Guide) seront immédiatement renvoyés de cette section et recevront la mention « échec » pour cette section de l'examen.*

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur :**

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	**NOTE DU CANDIDAT**
Procéder à l'examen physique et déterminer le statut ASA de la patiente	***HABILETÉ MINEURE***
Demander les tests de laboratoire de base requis; transcrire les résultats et les interpréter	***HABILETÉ MINEURE***

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur :**

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	**NOTE DU CANDIDAT**
Calculer le débit de gaz frais approprié et justifier le débit choisi en fonction du système respiratoire utilisé	**HABILETÉ MAJEURE/MINEURE** • **MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE** *si le débit de gaz frais calculé est trop élevé.* • **MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MAJEURE** *si le débit de gaz frais calculé est trop faible.*
Choisir le système respiratoire et le ballon réservoir appropriés	***HABILETÉ MINEURE***

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur:**

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	**NOTE DU CANDIDAT**
Expliquer et réaliser l'assemblage de l'appareil d'anesthésie et du système respiratoire	***HABILETÉ MAJEURE/MINEURE***
Vérifier la présence de fuites dans le circuit d'anesthésie	***HABILETÉ MAJEURE/MINEURE*** • ***ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE*** • ***ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MAJEURE***

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur:**

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	**NOTE DU CANDIDAT**
Poser et fixer un cathéter IV *Remarque : Si l'un des deux scénarios suivants se produit, l'examinateur ou le technicien posera et fixera un nouveau cathéter IV, et le temps utilisé pour ce faire ne sera pas compté dans le temps alloué de 90 minutes.* 1. *Si le candidat est incapable de poser le cathéter IV après 3 tentatives.* 2. *Le candidat réussit à poser correctement le cathéter, mais celui-ci se déplace par la suite.* _____	**PLACER UN CATHÉTER INTRAVEINEUX** ***HABILETÉ MINEURE/MAJEURE - PÉNALITÉ SELON LES INDICATIONS SUIVANTES :*** • ***MENTION D'ÉCHEC POUR 1 HABILETÉ MINEURE*** *si le candidat est incapable de poser le cathéter IV après 3 tentatives pour une raison liée à l'animal.* • ***MENTION D'ÉCHEC POUR 2 HABILETÉS MINEURES*** *si le candidat pose correctement le cathéter IV en 3 tentatives ou moins, mais que le cathéter se déplace parce que le candidat ne l'a pas fixé convenablement.* • ***MENTION D'ÉCHEC POUR 2 HABILETÉS MINEURES*** *si le candidat est incapable de poser le cathéter IV après 3 tentatives en raison d'une mauvaise technique ou de son incapacité à localiser une veine appropriée.* • ***MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE*** *si un bris d'asepsie mineur survient durant la pose du cathéter IV (p. ex. le candidat effleure l'embase du cathéter).* • ***MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MAJEURE SI LE CANDIDAT DÉCLINE 1 DE SES 3 TENTATIVES DE POSE DE CATHÉTER, Y COMPRIS POUR REMPLACER UN CATHÉTER QUI S'EST DÉPLACÉ EN RAISON D'UNE ERREUR DU CANDIDAT, P. EX. PARCE QUE LE CATHÉTER ÉTAIT MAL FIXÉ.*** • ***EXEMPLE DE FAUTE ÉLIMINATOIRE*** *: le candidat tente de poser ou pose le cathéter d'une manière non aseptique ou provoque un bris d'asepsie flagrant (p. ex. place le cathéter sur la table une fois celui-ci sorti de l'emballage) ou le candidat persiste à tenter de poser le cathéter alors que la prémédication de la patiente est inadéquate.* _____

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur:**

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	**NOTE DU CANDIDAT**
Induire l'anesthésie et intuber la patiente	***<u>ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE OU FAUTE ÉLIMINATOIRE</u>*** • ***MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE*** *si le candidat a omis d'évaluer le bon positionnement du cathéter avant d'injecter l'agent d'induction.* ***EXEMPLES DE FAUTE ÉLIMINATOIRE :*** • ***FAUTE ÉLIMINATOIRE*** *si le candidat s'apprête à administrer une surdose potentiellement dangereuse de tout médicament.* • ***FAUTE ÉLIMINATOIRE*** *si le candidat procède à plusieurs tentatives d'intubation infructueuses chez une chienne dont le niveau d'anesthésie est insuffisant (c.-à-d., présence d'un réflexe laryngé).* • ***FAUTE ÉLIMINATOIRE*** *si le candidat est incapable d'effectuer les manipulations suivantes dans les 5 minutes suivant le début de l'administration de l'agent d'induction : intuber la patiente, s'assurer que le tube est correctement placé, gonfler le ballonnet de façon appropriée, attacher le tube endotrachéal et relier la patiente à l'appareil d'anesthésie.* • ***FAUTE ÉLIMINATOIRE*** *si le candidat n'a pas effectué l'intubation de façon appropriée (p. ex. le tube est trop petit ou trop gros, le ballonnet n'est pas gonflé correctement [ne prévenant pas les fuites à une pression allant jusqu'à 20 cm d'H_20], le tube n'est pas adéquatement attaché).* • ***FAUTE ÉLIMINATOIRE*** *: le candidat ne se rend pas compte que le tube endotrachéal n'est pas bien placé, ce qui fait que la chienne ne reçoit pas de gaz parce que le tube est dans l'œsophage; de l'avis de l'examinateur, l'animal subit des blessures en raison d'un gonflement excessif du ballonnet ou d'un tube trop gros; le gaz fuit parce que le tube est trop petit ou que le ballonnet n'est pas gonflé; le tube s'est déplacé parce qu'il n'était pas bien attaché.*

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur:**

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	**NOTE DU CANDIDAT**
Procéder aux réglages de l'appareil d'anesthésie de façon appropriée et évaluer l'état de la patiente dans les 3 minutes suivant l'intubation	***FAUTE ÉLIMINATOIRE*** ***EXEMPLES DE FAUTE ÉLIMINATOIRE POUR CETTE HABILETÉ :*** • ***FAUTE ÉLIMINATOIRE*** *si le candidat omet d'ouvrir la valve régulatrice de pression avant que la pression dans le circuit atteigne 25 cm d'H_2O.* • ***FAUTE ÉLIMINATOIRE SI LE CANDIDAT NE CONNECTE PAS L'APPAREIL AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES GAZ OU N'A PAS RÉUSSI À ASSEMBLER CORRECTEMENT L'APPAREIL ET LE CIRCUIT ANESTHÉSIQUE.*** • ***FAUTE ÉLIMINATOIRE*** *si le candidat choisit un débit d'oxygène insuffisant, entraînant le réveil de la chienne ou des signes manifestes d'hypoxémie.* • ***FAUTE ÉLIMINATOIRE*** *si le candidat maintient la patiente à un niveau d'anesthésie trop profond pendant une période prolongée, entraînant la disparition des pouls périphériques ou une apnée prolongée (plus de 3 minutes).* • ***FAUTE ÉLIMINATOIRE SI LE CANDIDAT N'ÉVALUE PAS LE POULS ET LA RESPIRATION DANS LES 3 MINUTES SUIVANT L'INTUBATION.*** • ***FAUTE ÉLIMINATOIRE*** *si le candidat ne se rend pas compte que la patiente est en apnée prolongée (> 3 minutes).*
Installer et administrer une fluidothérapie IV	**FLUIDOTHÉRAPIE IV** ***ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE OU FAUTE ÉLIMINATOIRE – PÉNALITÉ SELON LES INDICATIONS SUIVANTES :*** • ***MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE*** *si le candidat est incapable de connecter le système de fluidothérapie et d'administrer le soluté de façon aseptique.* • ***MENTION D'ÉCHEC POUR UNE HABILETÉ MINEURE*** *si le candidat a réglé un débit de fluidothérapie erroné sans que cette erreur entraîne d'importantes conséquences pour la santé / la vie de l'animal.* • ***FAUTE ÉLIMINATOIRE*** *si le candidat a réglé un débit de fluidothérapie erroné ou ne se rend pas compte que l'administration de la fluidothérapie est compromise, s'il ne corrige pas la situation ET si les conséquences négatives pour la santé / la vie de l'animal sont graves.*
Efficacité globale de la procédure anesthésique	***FAUTE ÉLIMINATOIRE*** ***EXEMPLE DE FAUTE ÉLIMINATOIRE POUR CETTE HABILETÉ :*** ***FAUTE ÉLIMINATOIRE*** *si le candidat ne réussit pas à*

	préparer la patiente pour le chirurgien dans la période allouée de 90 minutes (cela signifie que toutes les tâches indiquées dans le Guide sont achevées, que la chienne est intubée et anesthésiée et qu'une fluidothérapie intraveineuse est en place et fonctionnelle).

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur:**

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	**NOTE DU CANDIDAT**
Placer les électrodes d'ECG	***HABILETÉ MINEURE***
Poser le Doppler ou le moniteur de pression artérielle par oscillométrie	***HABILETÉ MINEURE***
Placer/positionner l'oxymètre de pouls	***HABILETÉ MINEURE***
Placer/positionner le capnographe	***HABILETÉ MINEURE***
Transférer la patiente à la salle de chirurgie	***HABILETÉ MINEURE*** ***FAUTE ÉLIMINATOIRE SI LA PATIENTE SE RÉVEILLE DURANT LE TRANSFERT SANS QUE LE CANDIDAT RÉAGISSE DE MANIÈRE APPROPRIÉE***

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur:**

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	**NOTE DU CANDIDAT**
Surveiller/évaluer la profondeur de l'anesthésie et ajuster l'anesthésie au besoin durant l'intervention chirurgicale, y compris surveiller/évaluer l'état cardiovasculaire et respiratoire de la patiente, noter les observations et corriger toute anomalie significative	***HABILETÉ MAJEURE*** ***EXEMPLES DE FAUTE ÉLIMINATOIRE :*** • Maintenir un débit d'agent anesthésique volatil élevé pendant une période prolongée, ce qui entraîne une hypotension et/ou une hypercapnie prolongées. • Ne pas remarquer ni corriger une situation potentiellement mortelle ou entraînant des souffrances pour l'animal (p. ex. la patiente se réveille durant la section Anesthésie ou durant l'intervention chirurgicale sans que le candidat réagisse). • Le candidat est incapable de gérer l'état cardiovasculaire ou respiratoire au moment opportun, ce qui risque d'entraîner des conséquences négatives sur le bien-être de l'animal (p. ex. hypotension non corrigée, arythmie significative, hypercapnie non corrigée).

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur:**

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	**NOTE DU CANDIDAT**
Procurer une analgésie adéquate à la patiente durant l'intervention chirurgicale et la période postopératoire immédiate	***HABILETÉ MAJEURE*** Exemple de faute éliminatoire : Le candidat ne réagit pas rapidement en présence de signes cliniques de douleur ou de nociception (tachycardie, tachypnée, augmentation de la pression artérielle, etc.) Si l'examinateur doit administrer tout analgésique pour des raisons humanitaires, le candidat sera renvoyé de l'examen.
Répondre à des questions concernant des données particulières de la patiente obtenues par l'équipement d'anesthésie ou de surveillance	***HABILETÉ MINEURE***
Remplir complètement et correctement le Compte rendu de l'anesthésie au fur et à mesure du déroulement, y compris en notant les agents administrés en prémédication, la voie d'administration et l'heure l'administration, de même que la quantité d'agent d'induction (propofol) utilisée	***HABILETÉ MINEURE***

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur:**

INTERVENTION/HABILETÉ Le candidat est évalué sur sa capacité à correctement et efficacement :	**NOTE DU CANDIDAT**
Manipuler la patiente de façon humaine	***HABILETÉ MAJEURE*** ***EXEMPLE DE FAUTE ÉLIMINATOIRE :*** ***Toute commission ou omission qui place l'animal dans une situation inhumaine ou qui met sa vie en danger sans que la situation soit corrigée par le candidat***
Communiquer adéquatement avec le ou les assistants	***HABILETÉ MINEURE***
NOTE FINALE DE LA SECTION ANESTHÉSIE (RÉUSSITE OU ÉCHEC) : *l'obtention d'un* ***ÉCHEC*** *dans une habileté* ***MAJEURE*** *ou dans toute combinaison de 4 habiletés* ***MINEURES*** *entraînera un* ***ÉCHEC*** *pour la section Anesthésie. Les candidats qui commettent une faute éliminatoire verront leur participation à l'examen prendre fin immédiatement et recevront la mention « échec » pour cette section.*	

Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) :_____Initiales : _____

Signature : _____

Annexes, section Anesthésie

Annexe 1 : Liste des fautes éliminatoires

Voici une liste non exhaustive d'exemples de comportements qui peuvent mettre la vie de l'animal en danger ou compromettre la sécurité des membres de l'équipe du lieu d'examen. Tous ces comportements peuvent exiger l'intervention de l'examinateur; en plus, ils vaudront au candidat une mention d'échec et marqueront la fin de sa participation à cette section de l'examen. L'examinateur mettra immédiatement fin à la section Anesthésie si l'une des fautes éliminatoires suivantes est observée (c.-à-d., constatée par l'examinateur et confirmée par un autre examinateur ou un observateur) :

1. Le candidat tente de poser ou pose le cathéter d'une manière non aseptique ou provoque un bris d'asepsie flagrant (p. ex. en plaçant le cathéter sur la table une fois celui-ci sorti de l'emballage).
2. Le candidat procède à plusieurs tentatives d'intubation infructueuses chez une patiente dont le niveau d'anesthésie est insuffisant (c.-à-d., présence du réflexe laryngé). Le candidat doit être en mesure d'intuber la chienne dans les cinq (5) minutes suivant l'administration initiale de l'agent d'induction.
3. Le candidat insère le tube endotrachéal dans l'œsophage et ne corrige pas la situation dans un délai raisonnable (c.-à.-d., avant que la chienne se réveille ou démontre des signes manifestes d'hypoxie).
4. Le candidat omet d'ouvrir la valve régulatrice de pression avant que la pression n'atteigne 25 cm H_2O.
5. Le candidat choisit un débit d'oxygène insuffisant, entraînant le réveil de la chienne ou des signes manifestes d'hypoxie.
6. Le candidat maintient la chienne à un niveau d'anesthésie trop profond pendant une période prolongée, entraînant la disparition des pouls périphériques (pédieux ou lingual) ou une apnée prolongée (plus de 3 minutes).
7. Le candidat ne parvient pas à reconnaître et à corriger une situation qui met la vie de l'animal en danger ou entraîne des souffrances indues (p. ex. la chienne se réveille durant la section Anesthésie, pendant le transfert vers la salle de chirurgie ou durant la chirurgie sans que le candidat intervienne; le candidat ne tente pas de corriger les problèmes liés à une hémorragie grave ou à l'hypovolémie).
8. Le candidat ne parvient pas à réaliser toutes les tâches et à terminer la préparation de la chienne en vue de la chirurgie dans le délai imparti de 90 minutes; « terminer la préparation de la chienne » signifie que le candidat a su mener à bien toutes les tâches décrites dans le Guide d'administration et qu'il a amorcé l'anesthésie, intubé l'animal et mis en route une fluidothérapie fonctionnelle.
9. Le candidat se comporte de toute autre manière qui pourrait mettre la vie de la chienne en danger. Dans ce cas, l'examinateur doit décrire le comportement du candidat.
10. Le candidat est incapable d'assembler correctement l'appareil d'anesthésie de manière à permettre une administration sûre et efficace du gaz anesthésique.

Toutes les fautes éliminatoires **doivent** être documentées par l'examinateur sur le formulaire d'évaluation du candidat et vérifiées par un autre examinateur ou un autre membre de l'équipe de l'ECC.

Annexe 2 : Statut physique préanesthésique

Système de classification de l'American Society of Anesthesiologists (ASA) :

- Statut ASA 1 : Patient normal, en bonne santé
- Statut ASA 2 : Maladie systémique peu grave, bien compensée
- Statut ASA 3 : Maladie systémique modérée active mais compensée; certaines limitations fonctionnelles augmentent le risque anesthésique
- Statut ASA 4 : Maladie systémique grave non compensée mettant la vie en péril de façon constante; risque anesthésique élevé par suite de l'atteinte de systèmes vitaux
- Statut ASA 5 : Patient moribond dont l'espérance de vie ne dépasse pas 24 heures, avec ou sans chirurgie

SITE DE l'ECC/DATE/SESSION/LIEU :

NOM/NUMÉRO DU CANDIDAT :

IDENTIFICATION DE L'ANIMAL :

RENSEIGNEMENTS À FOURNIR AU CANDIDAT AU DÉBUT DE L'EXAMEN :

Poids de l'animal :

Âge approximatif (estimé par l'examinateur/le technicien) :

Médicaments en cours et maladies préexistantes :

ANNEXE 3 – COMPTE RENDU DE L'ANESTHÉSIE (PAGE 1)
SITE DE l'ECC/DATE/SESSION/LIEU :
NOM/NUMÉRO DU CANDIDAT :

IDENTIFICATION DE L'ANIMAL :

ÉVALUATION PRÉANESTHÉSIQUE ***(le candidat inscrit ses observations ci-dessous, à moins d'avis contraire)***

Poids (fourni par l'examinateur/le technicien) :

FC : FR : Couleur des muqueuses/TRC : Température :

Autres observations pertinentes lors de l'examen physique préanesthésique, le cas échéant :

RÉCCLTATS DE LABORATOIRE :

Hématocrite : Protéines totales : Azote uréique (BUN) :

Autres résultats de laboratoire pertinents, s'il y a lieu :

MÉDICATION EN COURS ET MALADIES PRÉEXISTANTES *(information donnée par l'examinateur)*

STATUT PHYSIQUE PRÉANESTHÉSIQUE (STATUT ASA) ***(déterminé par le candidat après l'examen préanesthésique****; encercler un choix)* : 1 2 3 4 5

ANNEXE 3 – COMPTE RENDU DE L'ANESTHÉSIE (PAGE 2)

SITE DE l'ECC/DATE/SESSION/LIEU :

NOM/NUMÉRO DU CANDIDAT :

Protocole anesthésique :

Inscrivez ci-dessous la dose des médicaments (en mg et en volume) et la voie d'administration; joignez vos feuilles de calcul le cas échéant :

Préanesthésique(s) : (fournis par le lieu d'examen)

Médicament :	Concentration :	Dose :	Volume :	Voie d'adm. :
Médicament :	Concentration :	Dose :	Volume :	Voie d'adm. :
Médicament :	Concentration :	Dose :	Volume :	Voie d'adm. :

Agent d'induction : (noter la quantité administrée à la patiente)

Médicament : Propofol Concentration : 10 mg/mL Volume : Voie d'adm. : IV

Analgésiques administrés durant la chirurgie (s'il y a lieu) :

Médicament :	Concentration :	Dose :	Volume :	Voie d'adm. :

Fluidothérapie intraveineuse :

Type : Débit :

ANNEXE 3 – COMPTE RENDU DE L'ANESTHÉSIE (PAGE 3)

LIEU DE l'ECC/DATE/SESSION/LIEU :

NOM/NUMÉRO DU CANDIDAT :

Encerclez la valeur appropriée pour la sédation et l'induction de votre patiente et fournissez des commentaires au besoin :

Échelle : 1 = médiocre; 5 = excellente

Qualité de la sédation : 1 2 3 4 5

Qualité de l'induction : 1 2 3 4 5

Commentaires :

Encerclez l'agent anesthésique par inhalation utilisé :

Isoflurane Sévoflurane

Encerclez le type de système utilisé :

Système de réinspiration Système sans réinspiration

Dimension du tube endotrachéal utilisé :

Débit de gaz frais utilisé :

Sur la page suivante, le candidat doit remplir la grille d'anesthésie aux endroits appropriés.

Des pages supplémentaires peuvent être demandées au besoin.

ANNEXE 3 – COMPTE RENDU DE L'ANESTHÉSIE (PAGE 4)

Prémédication – administrée par l'équipe vétérinaire et notée dans le dossier de la patiente ci-dessus	Médicament d'induction et volume utilisé notés ci-dessus :	
Heure d'induction de l'anesthésie :	Début de l'intervention :	Poids de l'animal :

Fréquence cardiaque = ● Fréquence respiratoire = ○
Pression sang. systolique = ∨ Pression sang. diastolique = ^ Pression sang. moy. = —

| Heure | | |

ANNEXE 3 – COMPTE RENDU DE L'ANESTHÉSIE (PAGE 5)

SITE DE l'ECC/DATE/SESSION/LIEU :

NOM/NUMÉRO DU CANDIDAT :

(Le candidat doit remplir toutes les sections ci-dessous)

Complications notées et corrections apportées; si aucune complication n'a été observée, veuillez l'indiquer :

Soluté *(inscrivez le type de soluté utilisé, le débit et le volume total administré)* :

Instructions pour le réveil, incluant les instructions relatives à l'analgésie :

Signature du candidat :

Annexe 4 - Rapport d'incident lié à l'appareil d'anesthésie

Rapport d'incident lié à l'équipement d'anesthésie

Décrivez brièvement tout incident lié à l'équipement d'anesthésie (c.-à-d. mauvais fonctionnement) survenu durant l'évaluation et qui pourrait avoir une incidence négative sur votre résultat.

Remarques du candidat :

Numéro du candidat :

Signature du candidat, date :

Remarques de l'examinateur :

Nom de l'examinateur (en lettres d'imprimerie)

Nom du second examinateur :

Signature de l'examinateur, date :

Signature du second examinateur :

PRATIQUE ÉQUINE

Énoncé des compétences

La section Pratique équine évaluera la capacité du candidat à :

- procéder à l'étude d'un cas clinique (Station 1 : Cas clinique)
- exécuter des interventions cliniques et en discuter (Station 2 : Interventions cliniques)
- procéder à un examen de boiterie (Station 3 : Diagnostic de boiterie)

Temps alloué

Temps maximum alloué : 2 h 15 (45 minutes par station)

Installations

- Animal
 a. Station 1 : Cas clinique : Un cheval au tempérament docile, qui a reçu un sédatif si nécessaire, peut démontrer ou non des signes cliniques de maladie. Si un cheval sain est utilisé, des conseils sur la gestion d'élevage seront demandés, sur trois des cinq scénarios suivants choisis par l'examinateur :
 i. Alimentation/logement
 ii. Vaccination
 iii. Vermifugation
 iv. Soins dentaires
 v. Soins des pieds
 b. Station 2 : Interventions cliniques : Un cheval sain au tempérament docile, qui a reçu un sédatif, si nécessaire.
 c. Station 3 : Diagnostic de boiterie : Un cheval présentant une boiterie de cause commune (p. ex. de grade 3/5 selon l'American Association of Equine Practitioners [AAEP]). Sinon, il est possible de présenter une vidéo d'un cheval présentant une boiterie et de fournir un cheval vivant pour la démonstration des habiletés et techniques relatives à l'examen physique. La boiterie doit être apparente lorsque le cheval trotte en ligne droite.

- Membres de l'équipe du lieu d'examen
 a. Un examinateur par candidat à chaque station.
 b. Un assistant par candidat si nécessaire. Remarque : l'assistant est considéré comme inexpérimenté et de ce fait, doit recevoir des instructions précises de la part du candidat. L'examinateur peut jouer le rôle d'un assistant inexpérimenté au besoin.

- Installations et équipement
 a. Une pièce ou aire pour l'évaluation du cas clinique (Station 1)
 b. Une pièce ou aire pour les interventions cliniques (Station 2)
 c. Une aire pour évaluer la démarche du cheval et pour procéder à l'examen de boiterie, ou un moniteur vidéo pour présenter des vidéos préenregistrées de chevaux qui présentent une boiterie ainsi qu'une pièce ou aire pour procéder à l'examen physique d'un cheval vivant (Station 3)
 d. Une horloge à chacune des stations permettant de visualiser le temps. Dans la mesure du possible, ces horloges seront de type « compte à rebours » afin que les candidats et les examinateurs puissent clairement voir le temps qu'il reste pour terminer la station ou la section.
- Le candidat doit avoir le matériel suivant avec lui :
 a. Stéthoscope
 b. Thermomètre rectal numérique

c. Lampe-stylo
d. Combinaison de travail
e. Chaussures de sécurité appropriées au travail avec les chevaux

- Les autres instruments nécessaires à l'examen seront fournis accessibles sur les lieux de l'examen, y compris :
 a. Licou, longe à tourner, longe de présentation, tord-nez assortis, serviettes, ruban à mesurer
 b. Assortiment d'aiguilles, seringues, tubes Vacutainer®, compresses, désinfectants (alcool, chlorhexidine, etc.)
 c. Râpes à dents assorties, variété d'ouvre-bouches (pas-d'âne) et de spéculums, lampe de poche;
 d. Sondes nasogastriques assorties, lubrifiant, seau, huile minérale, entonnoir, seringue, pompe stomacale
 e. Bandages assortis
 f. Saline pour injection, sédatifs variés avec leurs posologies respectives (xylazine, acépromazine, détomidine, romifidine, etc.)
 g. Sac réinspiratoire, marteau à percussion, plessimètre, ophtalmoscope
 h. Cure-pieds, couteaux de pied (rénettes) pour gauchers et droitiers, pinces tricoises assorties

Exigences à l'égard du candidat

Le candidat doit manipuler les animaux de façon humaine et sécuritaire. Si, de l'avis de l'examinateur, le candidat ne manipule pas l'animal de façon humaine ou le manipule d'une façon qui n'est pas sécuritaire pour lui-même ou les membres de l'équipe du lieu d'examen, l'examinateur pourrait infliger une pénalité, allant d'une réduction de la note au renvoi du candidat assorti d'un échec.

Les candidats ne seront pas nécessairement avisés d'un échec, sauf si les gestes posés représentent une menace réelle et immédiate pour la santé ou la sécurité d'un animal vivant ou d'une personne. Dans une telle situation, on demandera au candidat d'interrompre sa tâche en cours et de passer à la prochaine habileté ou tâche de la station. Si le candidat pose à nouveau des gestes qui menacent le bien-être d'un animal ou d'une personne, il peut être renvoyé de la station. Si une note d'échec est attribuée en raison d'un plan ou de gestes susceptibles de causer un tort sérieux à un animal vivant ou à une personne, sans toutefois représenter une menace réelle et immédiate, le candidat pourra poursuivre l'examen, mais ne sera pas informé de la note d'échec. Un candidat à qui l'on a attribué une note d'échec pour les raisons décrites, peu importe à quelle station, recevra une mention d'échec pour l'ensemble de la section Médecine équine, mais pourra poursuivre les autres stations de la section.

Station 1 : Cas clinique

Aperçu de la station 1 — Lorsque c'est possible, un membre de l'équipe de l'ECC jouera le rôle d'un client propriétaire d'un cheval adulte qui présente une affection courante dans le contexte de la pratique vétérinaire. Si aucun membre de l'équipe de l'ECC n'est disponible, l'examinateur jouera le rôle du client. Le candidat doit :

- procéder à la contention du cheval dans un box à l'aide d'un licou et d'une longe. Si le candidat a besoin d'aide, l'assistant ou l'examinateur interviendra, mais seulement selon les directives du candidat.
- obtenir une anamnèse en questionnant l'examinateur/le client;
- procéder à l'examen à distance et à l'examen physique complet de l'animal;
- dresser une liste préliminaire de problèmes et une liste de diagnostics différentiels;
- recourir aux tests diagnostiques pertinents et raisonnables;
- interpréter les résultats des tests diagnostiques;
- déterminer le diagnostic le plus probable à partir de l'anamnèse et des résultats de l'examen physique et des tests diagnostiques;
- élaborer un plan diagnostique et thérapeutique propre au patient et/ou au troupeau;
- émettre un pronostic;
- discuter des moyens de prévention et de lutte;
- communiquer toute l'information qui précède de vive voix à l'examinateur/au client.

(Remarque : voir aussi l'évaluation EQ01 aux pages suivantes.)

Texte de présentation standard pour la Station 1
— L'examinateur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de démarrer le compte à rebours. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le compte à rebours de l'examen du candidat ne commence que lorsque toutes les instructions ont été données.

> « À cette station, vous serez le vétérinaire appelé à examiner le cheval qui se trouve devant vous. Je jouerai le rôle du client (si l'examinateur joue le rôle du client; sinon il doit présenter le membre de l'équipe de l'ECC qui jouera ce rôle). Veuillez obtenir une anamnèse complète en discutant avec moi (le client) et procéder à un examen physique complet de l'animal, en m'expliquant les observations que vous ferez, tant normales qu'anormales. Si vous croyez qu'un examen transrectal est indiqué, vous pouvez le demander et je vous en donnerai les résultats. Vous pouvez noter l'anamnèse et les résultats de l'examen physique sur cette feuille, mais vous devez discuter de vos observations avec moi, puisque le contenu de cette feuille ne servira pas à évaluer votre rendement. À partir de l'anamnèse et des résultats de l'examen physique, vous devrez élaborer une liste de problèmes, puis une liste de diagnostics différentiels, à partir de laquelle vous devrez déterminer le diagnostic le plus probable. Élaborez ensuite un plan diagnostique. Vous pouvez me demander les résultats de tests de laboratoire, et je vous les fournirai si ces tests ont été réalisés. Établissez ensuite un plan de traitement et/ou de prise en charge pour l'animal (et/ou le troupeau, s'il y a lieu) et discutez du plan et des questions de prévention et de lutte que vous jugez pertinentes. Vous pouvez inscrire vos observations et vos préoccupations sur la feuille fournie, mais cette information sera réservée à votre seul usage. L'évaluation de votre rendement reposera entièrement sur la communication orale de vos observations et préoccupations à moi (le client). Vous disposez de 45 minutes pour terminer cette station, et vous êtes responsable de surveiller le temps. »

Pratique équine – Station 1 (PEQ01)

ÉVALUATION PEQ01, Évaluation clinique

Pratique équine

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Anamnèse	**20**	

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Contention et sécurité Le candidat est évalué sur sa capacité à mettre un licou au cheval et à effectuer une contention appropriée, y compris par des moyens physiques et/ou chimiques, si nécessaire. Le candidat peut obtenir de l'aide en donnant des directives précises au client/technicien sur la façon de manipuler l'animal en toute sécurité.	**5**	

ÉVALUATION PEQ01, Évaluation clinique

Pratique équine

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Examen physique Le candidat est évalué sur sa capacité à effectuer les tâches suivantes :	**33**	
a. Examen à distance		
b. Note d'état corporel		
c. Mesures objectives		
d. Tête et cou		
e. Cœur		
f. Poumons et trachée		

ÉVALUATION PEQ01, Évaluation clinique

Pratique équine

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
g. Appareil gastro-intestinal		
h. Appareil musculosquelettique		
i. Téguments		
j. Périnée et organes génitaux externes		
k. Examen physique directement lié à la raison de la consultation		

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Intégration des renseignements cliniques	**15**	
a. *Déterminer et communiquer correctement tous les problèmes, d'après l'anamnèse et les résultats de l'examen physique.*		
b. *Dresser et communiquer une liste de diagnostics différentiels d'après l'anamnèse et les résultats de l'examen physique.*		

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Intégration des renseignements diagnostiques	**12**	
a. *Élaborer un plan diagnostique : demander les tests diagnostiques adéquats et/ou la nécropsie*		
b. *Interpréter les résultats de laboratoire et/ou de nécropsie : utiliser les résultats des tests diagnostiques pour affiner la liste des diagnostics différentiels; expliquer comment chaque test sert à appuyer ou à éliminer un diagnostic*		
c. *Parvenir au diagnostic le plus probable*		

ÉVALUATION PEQ01, Évaluation clinique

Pratique équine

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Élaborer un plan thérapeutique ou de gestion d'élevage pour l'animal seul/le troupeau (s'il y a lieu)	**5**	
a. *Élaborer un plan thérapeutique propre au patient (ou au troupeau) comprenant le traitement proprement dit et un suivi approprié. Le candidat doit également aborder les questions de prévention et de lutte.*		
b. *Émettre le pronostic approprié*		

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Communication	**10**	
a. Communiquer efficacement et clairement en utilisant un langage que le client peut facilement comprendre		
b. Répondre correctement à toutes les questions de manière appropriée		
TOTAL DES POINTS	**100**	

Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) :_____Initiales : _____

Signature : _____

Station 2 : Interventions cliniques

Aperçu de la station 2 — Se trouvant face à un cheval au tempérament docile, le candidat devra effectuer 8 interventions courantes en pratique équine.

Texte de présentation standard pour la Station 2 — L'examinateur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de démarrer le compte à rebours. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

« À cette station d'interventions cliniques en pratique équine, vous effectuerez 8 interventions cliniques standards en pratique équine. Vous devez m'expliquer ce que vous faites tout au long de vos interventions. Vous disposez de 45 minutes pour effectuer les interventions demandées, alors veuillez planifier votre temps en conséquence. »

1. Procéder à l'auscultation complète de l'appareil cardiorespiratoire, y compris en utilisant un sac réinspiratoire.
2. Identifier les sites habituels utilisés pour les injections intramusculaires, intraveineuses et sous-cutanées. Procéder à une injection intramusculaire et à une injection intraveineuse en utilisant de la saline et discuter des volumes acceptables qui peuvent être administrés à chaque site d'injection intramusculaire et sous-cutanée. Discuter de la voie d'administration des injections, du volume et des complications possibles associés à l'un des médicaments suivants (choisi au hasard) : xylazine, phénylbutazone, pénicilline procaïne, méglumine de flunixine (Banamine®), acépromazine.
3. Discuter de la préparation nécessaire pour l'examen des dents d'un cheval et de la réalisation de cet examen, y compris l'estimation de l'âge du cheval. Discuter du limage des dents jugales supérieures et faire une démonstration de la technique à l'aide d'outils manuels.
4. Installer un bandage de soutien (bandage de repos) à un membre antérieur.
5. Expliquer comment procéder à un examen transrectal de façon sécuritaire et discuter des complications potentielles.
6. Effectuer un examen ophtalmologique de base, y compris à l'aide de l'ophtalmoscopie directe.
7. Décrire comment procéder à une paracentèse abdominale, y compris en ce qui a trait au choix du matériel nécessaire, à l'interprétation de l'apparence macroscopique de l'échantillon et aux complications possibles.
8. Décrire le cheval aux fins d'identification sur des rapports officiels, p. ex. dépistage de l'anémie infectieuse équine ou souscription à une assurance.

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Le candidat est évalué sur sa capacité à effectuer correctement et efficacement les 8 interventions suivantes :		
i. Procéder à l'auscultation complète de l'appareil cardiorespiratoire, y compris en utilisant un sac réinspiratoire	15	
ii. Indiquer les sites habituels utilisés pour les injections intramusculaires, intraveineuses et sous-cutanées et : a. Procéder à une injection intramusculaire et à une injection intraveineuse en utilisant de la saline et discuter des volumes acceptables pouvant être administrés à chaque site d'injection intramusculaire et sous-cutanée. b. Pour l'un des médicaments suivants, au choix de l'examinateur, discuter de la voie d'administration de l'injection et des complications possibles : xylazine, phénylbutazone, pénicilline procaïne, méglumine de flunixine (Banamine®), acépromazine. **Faute éliminatoire :** Si un candidat ne s'aperçoit pas qu'il a inséré l'aiguille dans la carotide et s'apprête à faire l'injection quand même; l'examinateur doit empêcher le candidat de procéder et lui dire de passer à la tâche suivante.	15	
iii. Discuter de la préparation nécessaire pour l'examen des dents d'un cheval, y compris l'estimation de l'âge du cheval; discuter du limage des dents jugales supérieures et en faire la démonstration	11	

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
iv. Installer un bandage de soutien (bandage de repos) à un membre antérieur	11	
v. Expliquer comment procéder à un examen transrectal de façon sécuritaire et discuter des complications potentielles	11	
vi. Procéder à un examen ophtalmologique de base, y compris à l'aide de l'ophtalmoscopie directe, et discuter des techniques pouvant faciliter l'examen	11	

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
vii. Décrire comment procéder à une paracentèse abdominale, y compris en ce qui a trait au choix du matériel approprié, à la description de l'apparence macroscopique de l'échantillon et aux complications possibles	11	
viii. Décrire le cheval à des fins d'identification sur des formulaires officiels, p. ex. dépistage de l'anémie infectieuse équine ou souscription à une assurance	15	
TOTAL DES POINTS	100	

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) :_____Initiales : _____

Signature : _____

Station 3 : Diagnostic de boiterie

Aperçu de la station 3 — Le candidat travaillera sur le cas d'un cheval qui boite. Le candidat devra obtenir une anamnèse en discutant avec l'examinateur/le client et visionnera ensuite des vidéos du cheval à la marche et au trot pour déterminer de quel membre le cheval boite. Le candidat devra demander les vidéos qu'il désire voir (sur quelle allure et de quel point de vue), comme il le demanderait à la personne qui manie le cheval s'il s'agissait d'un examen en direct. Le candidat doit expliquer pourquoi il pense que le cheval boite de tel ou tel membre et discuter brièvement des principes généraux du diagnostic de boiterie (c.-à-d., comment faire la différence entre une boiterie au membre antérieur et au membre postérieur; comment préciser si la boiterie a pour origine la partie proximale ou distale d'un membre).

Le candidat fera ensuite la démonstration de l'examen du membre qu'il juge atteint d'après les vidéos. Cet examen sera réalisé sur un cheval vivant et devra comprendre les manipulations suivantes : évaluer les pouls digitaux, soulever le pied et le nettoyer, examiner le pied à l'aide de tricoises, palper méticuleusement le membre et manipuler les articulations.

Le candidat démontrera sur le cheval vivant quels tests de flexion il utiliserait pour localiser la boiterie du cheval de la vidéo et discutera des principes connexes, ou bien il expliquera pourquoi ce type de test n'est pas approprié dans la situation présentée. L'examinateur décrira les effets de tous les tests de flexion que le candidat juge appropriés selon la vidéo.

Le candidat ne réalisera pas d'anesthésie locorégionale, mais il discutera des principes associés à l'anesthésie locorégionale digitale palmaire/plantaire, sésamoïdienne abaxiale et palmaire haute/basse (p. ex. repères anatomiques, préparation du site, technique, régions désensibilisées, etc.) et expliquera comment procéder à ces interventions, indépendamment de la boiterie actuelle de son patient. Le candidat indiquera à quels blocs nerveux/articulaires il serait approprié de recourir pour aider à diagnostiquer la cause précise de la boiterie. L'examinateur fournira les résultats des blocs nerveux/articulaires recommandés par le candidat. Si le candidat croit qu'il n'est pas approprié de recourir à ces blocs, il devra justifier sa décision.

Le candidat ne réalisera pas les examens d'imagerie, mais il indiquera quel type d'examen d'imagerie diagnostique serait approprié pour le cas présenté en vidéo, en fonction du membre jugé comme atteint, des résultats des tests de flexion (s'il y a lieu) et des blocs nerveux (s'il y a lieu). S'il juge que de tels examens ne sont pas utiles, il devra justifier sa décision. Si les radiographies demandées sont appropriées au cas, celles-ci doivent être fournies au candidat en format numérique ou sur film.

Le candidat devra ensuite conclure quelle est la région anatomique à l'origine de la boiterie, informer l'examinateur de la source de la boiterie et lui transmettre un pronostic.

Pendant cette station, le candidat sera appelé à localiser 5 parties anatomiques, au hasard, parmi les 20 qui sont énumérées sur le formulaire d'évaluation (PEQ03).

Texte de présentation standard pour la Station 3 — L'examinateur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de démarrer le compte à rebours. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

Texte : « À cette station, vous serez le vétérinaire appelé à examiner le cheval qui se trouve devant vous pour diagnostiquer s'il y a boiterie. Des vidéos seront présentées pour que vous déterminiez le membre atteint ou, en cas de boiterie bilatérale, le membre le plus gravement atteint. Vous utiliserez ensuite un cheval vivant pour démontrer l'examen physique que vous effectueriez pour trouver l'origine de la boiterie. Je tiendrai le rôle du client, et vous devez obtenir une anamnèse complète auprès de moi. Notre technicien pourra vous porter assistance en cas de besoin, mais selon vos directives précises SEULEMENT.

Vous devrez préciser à quelle l'allure et dans quelle direction vous voulez voir le cheval en vidéo, comme vous le feriez si vous communiquiez avec une personne qui manipulerait le cheval devant vous. Je présenterai les vidéos que vous demandez, si elles existent. Vous devrez identifier correctement de quel membre le cheval de la vidéo boite et expliquer comment vous en êtes venu à cette conclusion (comment identifier une boiterie d'un membre antérieur p/r à postérieur, comment distinguer une boiterie du côté gauche p/r au côté droit, etc.). Après avoir identifié le membre touché d'après les vidéos, vous montrerez comment effectuer un examen systématique du membre sur le cheval qui est devant vous. Pour ce faire, vous devrez préciser le ou les tests de flexion que vous considérez comme indiqués, procéder à ces tests sur le membre touché. Si vous croyez que les tests de flexion ne sont pas requis pour localiser la boiterie, vous devrez justifier votre décision. Je vous donnerai les résultats de tous les tests de flexion que vous jugerez indiqués.

Vous ne réaliserez pas d'anesthésie locorégionale, mais vous discuterez des principes associés à l'anesthésie locorégionale digitale palmaire/plantaire, sésamoïdienne abaxiale et palmaire haute/basse (p. ex. repères anatomiques, préparation du site, technique, régions désensibilisées, etc.) et expliquerez comment procéder à ces interventions. Vous devrez également me recommander à moi, le client, le ou les blocs nerveux et/ou articulaires spécifiques qui sont nécessaires pour aider à diagnostiquer et localiser la boiterie présentée. Si vous croyez que de tels blocs ne sont pas requis pour diagnostiquer et localiser la boiterie, vous devrez justifier votre décision. Les résultats des blocs nerveux et articulaires que vous aurez demandés pour votre patient spécifique vous seront fournis.

Vous devrez ensuite recommander quels types d'épreuves d'imagerie sont appropriés pour diagnostiquer la boiterie. Si vous croyez qu'il n'est pas nécessaire de les fournir, veuillez justifier votre décision. Les résultats des radiographies demandées et qui auront été réalisées vous seront fournis.

Après avoir terminé votre examen, vous me communiquerez la source de la boiterie (la région anatomique touchée) ainsi que le pronostic à court et à long terme en ce qui concerne la reprise des activités auxquelles le cheval est destiné. Vous disposez de 45 minutes pour terminer cette station.

Lorsque vous aurez terminé l'examen de boiterie, je vous demanderai d'identifier cinq structures anatomiques choisies au hasard. »

Pratique équine – Station 3 (PEQ03)

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Anamnèse Le candidat est évalué sur sa capacité à obtenir les renseignements suivants de la part de l'examinateur/du client :	**5**	
Évaluation préliminaire de la boiterie du cheval montré en vidéo, au pas et au trot Le candidat est évalué sur sa capacité à :	**35**	
a. Indiquer de quel membre le cheval boite et expliquer les raisons pour le diagnostic de boiterie associé à un membre particulier chez le patient fourni. Des points sont seulement accordés lorsque le candidat identifie correctement de quel membre le cheval boite.		
b. Décrire comment il a utilisé la position de la tête ou de la hanche pour déterminer de quel membre boite le cheval		
c. Décrire les aspects normaux/anormaux de la foulée (réception, longueur, bruit, symétrie) ayant servi à déterminer de quel membre boite le cheval		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Examen de boiterie Le candidat est évalué sur sa capacité à effectuer les manipulations suivantes	**50**	
a. *Évaluer les pouls digitaux.*		
b. *Soulever le pied, l'examiner et utiliser la tricoise.*		
c. *Palper minutieusement le membre, afin de déceler toute effusion, enflure, chaleur ou douleur.*		
d. *Manipuler les articulations.*		
e. *Démontrer le ou les tests de flexion appropriés en fonction de la boiterie présentée (l'examinateur fournira les résultats de chaque test de flexion demandé pour le cas présenté)*		
f. *Décrire comment procéder à l'anesthésie locorégionale digitale palmaire/plantaire, sésamoïdienne abaxiale et palmaire haute/basse, incluant au minimum l'identification des repères utilisés pour délimiter le site d'injection, la préparation du site, la technique d'injection, les médicaments appropriés et la région désensibilisée pour chaque type d'anesthésie.* **Les examinateurs fourniront les résultats de chaque bloc nerveux pour le cas présenté.**		
g. *Demander les examens d'imagerie médicale appropriés, ou justifier le fait de ne pas recourir à ces examens*		
h. *Déterminer correctement la région anatomique touchée à partir des résultats de tous les tests et examens effectués.*		
i. *Communiquer un plan de prise en charge et de traitement pour le cheval fondé sur le diagnostic ainsi qu'un pronostic à court et à long terme en ce qui concerne la reprise des activités auxquelles le cheval est destiné.*		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Palpation Le candidat est évalué sur sa capacité à reconnaître 5 parties anatomiques choisies au hasard par l'examinateur parmi les 20 parties anatomiques suivantes. L'examinateur doit encercler les parties anatomiques sélectionnées pour chaque candidat. (*Remarque : les parties anatomiques ne doivent pas être identifiées sur le membre touché : elles peuvent être identifiées sur n'importe quel des autres membres ou sur le membre indiqué par l'examinateur)*	**10**	
a. Canon (3^{e} métacarpien)		
b. Métacarpiens rudimentaires (2^{e} et 4^{e} métacarpiens)		
c. Cul-de-sac de l'articulation du boulet (articulation métacarpo-phalangienne)		
d. Ligament suspenseur du boulet		
e. Tendon du fléchisseur profond/superficiel des phalanges		
f. *Sillon central de la fourchette*		
g. *Articulation scapulohumérale*		
h. *Os accessoire du carpe*		
i. *Olécrâne*		
j. *Calcanéum*		
k. *Rotule*		
l. *Ligament patellaire médial*		
m. *Articulation coxofémorale*		
n. *Grand trochanter*		
o. *Carpe ou tarse*		
p. *Tubérosité ischiatique*		
q. *Tubérosité sacrée*		
r. *Tubérosité iliaque*		
s. *Garrot*		
t. *Muscles semimembraneux/semitendineux*		

TOTAL DES POINTS	**100**	

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) : **Nom (en caractères d'imprimerie) :_____Initiales : _____** **Signature : _____**

Pratique équine : évaluation globale

Consultez le tableau suivant. Ceci est la feuille d'évaluation globale finale.

ÉVALUATION GLOBALE PEQ04 – Pratique équine
Nom et ID du candidat : **Date :**

	Note brute	**Pondération**	**Note finale pondérée**
STATION 1 : Cas clinique, PEQ01		**40 %**	
STATION 2 : Interventions cliniques, PEQ02		**25 %**	
STATION 3 : Diagnostic de boiterie, PEQ03		**35 %**	
RÉCCLTAT FINAL (la note de passage est de 60 points après pondération)		**100 %**	

ANNEXES DE LA SECTION PRATIQUE ÉQUINE

Annexe 1 — Page blanche pour les notes du candidat

Notes du candidat : Station 1 - Pratique équine

Les candidats peuvent utiliser ce formulaire s'ils le désirent, mais les renseignements qu'ils y inscrivent ne sont pas utilisés dans l'évaluation de leur rendement.

Nom du candidat/numéro : _____

Date/Session (AM/PM) _____

Lieu d'examen : _____

ANIMAUX DESTINÉS À L'ALIMENTATION

Énoncé des compétences

La section Animaux destinés à l'alimentation évaluera la capacité du candidat à :

- Procéder à l'étude d'un cas clinique portant sur un bovin adulte (âgé de plus de 6 mois), incluant l'évaluation de la santé du troupeau et les enjeux réglementaires (Station 1 : Cas clinique, bovin).
- Procéder à l'étude d'un cas clinique portant sur un veau (âgé de moins de 6 mois) ou un ovin ou un caprin, incluant l'évaluation de la santé du troupeau et les enjeux réglementaires (Station 2 : Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation).
- Procéder à des interventions cliniques désignées (Station 3 : Interventions cliniques).
- Station 4 : Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires : Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires).
- Énumérer les médicaments dont l'utilisation en dérogation des directives de l'étiquette est interdite au Canada ou aux États-Unis (Station 4 : Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires).

Temps alloué

Temps maximum alloué : 3 heures, réparties comme suit (AUCUN temps supplémentaire ne sera accordé pour aucune des stations) :

1. Cas clinique, bovin : 45 minutes **maximum**
2. Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation : 45 minutes **maximum**
3. Interventions cliniques : 2 interventions pour un total de 45 minutes **maximum**
4. Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires : 3 parties; temps total alloué pour la partie A : 10 minutes **maximum** (dont 3 minutes allouées à l'examen transrectal): total pour les parties B et C combinées: 35 minutes **maximum.**

Installations

1. Animal
 a. Cas cliniques
 i. Station 1 : un bovin âgé de plus de 6 mois
 ii. Station 2 : un bovin âgé de moins de 6 mois OU un ovin OU un caprin.
 b. Interventions cliniques
 i. Station 3 : une vache laitière **en lactation.**
 c. Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires
 i. Station 4, partie A : une vache parvenue à maturité sexuelle.

2. Membres de l'équipe du lieu d'examen
 a. Station 1 : Cas clinique, bovin : un examinateur par candidat (45 minutes).
 b. Station 2 : Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation : un examinateur par candidat (45 minutes).
 c. Station 3 : Interventions cliniques : un examinateur par candidat (45 minutes).
 d. Station 4 : Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires : un examinateur par candidat (45 minutes).

3. Installations et équipement
 a. Deux pièces ou aires pour la contention des animaux (Stations 1 et 2 : Cas cliniques)
 b. Une pièce ou aire pour la contention d'un bovin (Station 3 : Interventions cliniques)

c. Une pièce ou aire pour la contention d'un bovin, avec un espace ménagé pour placer une boîte d'obstétrique et pour rédiger une courte liste (Station 4 : Reproduction bovine, santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires)
d. Une horloge à chacune des stations permettant de visualiser le temps. Dans la mesure du possible, ces horloges seront de type « compte à rebours » afin que les candidats et les examinateurs puissent clairement voir le temps qu'il reste pour terminer la station ou la section.

4. Matériel et information fournis par l'examinateur
a. Seau, eau, serviettes, licou, spéculum buccal, pince-nez, sonde gastrique
b. Spéculum vaginal, lubrifiant, récipient pour le liquide du rumen
c. Contenants pour échantillons de lait (pour culture bactérienne), échantillon de lait
d. Nécessaire pour effectuer le California Mastitis Test (CMT), tubes Vacutainer® assortis
e. Contenants pour échantillons d'urine, bandelettes réactives pour examen urinaire, information sur les produits et références, planchette à pince
f. Gants pour examen transrectal, autres gants, équipement standard pour l'obstétrique bovine

5. Matériel fourni par le candidat
a. Stéthoscope, thermomètre numérique et lampe-stylo
b. Combinaison de travail et chaussures pouvant être désinfectées

Exigences à l'égard du candidat :

Le candidat doit manipuler les animaux de façon humaine et sécuritaire. Si, de l'avis de l'examinateur, le candidat ne manipule pas l'animal de façon humaine ou le manipule d'une façon qui n'est pas sécuritaire pour lui-même ou les membres de l'équipe du lieu d'examen, l'examinateur pourrait infliger une pénalité, allant d'une réduction de la note au renvoi du candidat assorti d'un échec.

Les candidats ne seront pas nécessairement avisés qu'ils ont obtenu une note d'échec, sauf si les gestes posés représentent une menace réelle et immédiate pour la santé ou la sécurité d'un animal vivant ou d'une personne. Dans une telle situation, on demandera au candidat d'interrompre sa tâche en cours et de passer à la prochaine tâche de la station. Si le candidat pose à nouveau des gestes qui menacent le bien-être d'un animal ou d'une personne, le candidat pourrait être renvoyé de la station. Si une faute éliminatoire est attribuée en raison d'un plan ou de gestes susceptibles de causer un tort sérieux à un animal vivant ou à une personne, sans toutefois représenter une menace réelle et immédiate, le candidat pourra poursuivre l'examen, mais ne sera pas informé de la faute éliminatoire. Un candidat à qui l'on a attribué une faute éliminatoire pour les raisons décrites, peu importe à quelle station, recevra une mention d'échec pour l'ensemble de la section Animaux destinés à l'alimentation, mais pourra poursuivre les autres stations de la section.

Station 1 : Cas clinique, bovin

Aperçu de la station 1 — Lorsque c'est possible, un membre de l'équipe de l'ECC jouera le rôle du client propriétaire d'une vache adulte (> 6 mois) qui présente une affection courante dans le contexte de la pratique vétérinaire. Si aucun membre de l'équipe de l'ECC n'est disponible, l'examinateur jouera le rôle du client.

Le candidat doit :

- obtenir une anamnèse en questionnant l'examinateur/le client;
- procéder à l'examen à distance et à l'examen physique complet de l'animal;
- dresser une liste préliminaire de problèmes et une liste de diagnostics différentiels;

- recourir aux tests diagnostiques initiaux pertinents et raisonnables;
- interpréter les résultats des tests diagnostiques;
- établir le diagnostic le plus probable;
- élaborer un plan diagnostique et thérapeutique propre au patient ou au troupeau;
- émettre un pronostic;
- mentionner les implications relatives à la santé publique et à la réglementation
- communiquer toute l'information qui précède de vive voix à l'examinateur/au client.

Le candidat peut demander à l'examinateur les tests diagnostiques appropriés au cas étudié. L'examinateur fournira seulement les résultats (ainsi que les valeurs normales) des tests ayant été réalisés.

Texte de présentation standard pour la Station 1

— L'examinateur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de démarrer le compte à rebours. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

> « À cette station, vous serez le vétérinaire appelé à examiner la vache qui se trouve devant vous. Je jouerai le rôle du client (si l'examinateur joue le rôle du client; si non, présenter le membre de l'équipe de l'ECC qui jouera ce rôle). Veuillez obtenir une anamnèse complète en discutant avec moi (le client) et procéder à un examen physique complet de l'animal, en m'expliquant les observations que vous ferez, tant normales qu'anormales. Si vous croyez qu'un examen transrectal est indiqué, je vous en donnerai les résultats. Vous pouvez noter l'anamnèse et les résultats de l'examen physique sur ce formulaire **[examinateur : veuillez vous reporter à l'Annexe 1]**, mais vous devez aussi en discuter avec moi. À partir de l'anamnèse et des résultats de l'examen physique, vous devrez élaborer une liste de problèmes, puis une liste de diagnostics différentiels. Élaborez ensuite un plan diagnostique. Vous pouvez demander les tests diagnostiques appropriés, pourvu que moi, le client, accepte de payer ces tests. Je vous donnerai seulement les résultats des tests ayant bel et bien été réalisés. À ce moment, vous devrez me dire quel est le diagnostic le plus probable. Établissez ensuite un plan de traitement et de prise en charge de l'animal/du troupeau et discutez des questions réglementaires et de santé publique que vous jugez pertinentes. Je vous rappelle que vous pouvez inscrire vos observations et vos préoccupations sur le formulaire fourni **[examinateur : veuillez vous reporter à l'Annexe 1]**, mais vous devez aussi me les communiquer, puisque nous n'évaluerons pas ce qui est écrit sur le formulaire. Vous disposez de 45 minutes pour terminer cette station, et vous êtes responsable de surveiller le temps. »

Animaux destinés à l'alimentation – Station 1 (ADA01)

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
	15	

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Examen physique	**25**	
a. *Procéder adéquatement à un examen à distance, qui doit inclure l'évaluation de l'état de chair (échelle de 1 à 5, 1 signifiant « très maigre »). Le candidat doit faire part de ses observations normales et anormales à l'examinateur.*		
b. *Procéder adéquatement à un examen physique complet de l'animal. Le candidat doit faire part de ses observations normales et anormales à l'examinateur.*		
c. *Interpréter correctement les résultats de l'examen transrectal, si approprié.* *Remarque : Il ne s'agit que d'une discussion avec l'examinateur – le candidat n'effectue PAS l'examen transrectal.*		

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Intégration des renseignements cliniques	**10**	
a. *Reconnaître tous les problèmes en se basant sur l'anamnèse et l'examen physique.*		
b. *Dresser et présenter une liste de diagnostics différentiels adéquats en se basant sur l'anamnèse et l'examen physique.*		

Nom/ID du candidat
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Élaboration d'un plan diagnostique Remarque : Le candidat sera évalué sur sa capacité à élaborer un plan diagnostique à partir d'une liste des diagnostics différentiels appropriés pour le cas.	**10**	
a. Demander les tests diagnostiques adéquats et/ou la nécropsie.		

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Intégration des renseignements diagnostiques	**15**	
a. Interpréter les résultats des tests.		
b. Utiliser correctement les résultats des tests pour conserver ou éliminer les diagnostics différentiels.		
c. *Parvenir au diagnostic le plus probable.*		

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Plan de traitement et de prise en charge *Remarque : Le candidat sera évalué sur sa capacité à élaborer et à expliquer un plan de traitement et de prise en charge adéquat selon le diagnostic le plus probable lié au cas. Aucun point ne sera accordé si le plan de traitement est fondé sur un diagnostic erroné.*	**20**	
a. Élaborer un plan de traitement/prise en charge adéquat pour l'animal individuel (et/ou le troupeau s'il y a lieu)		
b. Émettre un pronostic approprié		
c. Discuter des moyens de prévention et de lutte		
d. Discuter des implications réglementaires (c.-à-d. aviser les autorités provinciales/fédérales en cas de maladie à déclaration obligatoire); des implications pour la santé publique (c.-à-d., potentiel de zoonose); et de salubrité alimentaire et de l'abattage en vue de la consommation (c.-à-d. délais d'attente)		
Communication **Le candidat est évalué sur la capacité à :**	**5**	
a. Communiquer de façon claire et efficace en utilisant des termes faciles à comprendre pour le client		
b. Répondre à toutes les questions correctement		
TOTAL DES POINTS	**100**	

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) :_____Initiales : _____

Signature : _____

Station 2 : Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation

Aperçu de la station 2 — Lorsque c'est possible, un membre de l'équipe de l'ECC jouera le rôle du client propriétaire d'un veau, d'une chèvre ou d'un mouton qui présente une affection courante dans le contexte de la pratique vétérinaire. Si aucun membre de l'équipe de l'ECC n'est disponible, l'examinateur jouera le rôle du client.

Le candidat doit :

- obtenir une anamnèse en questionnant l'examinateur/le client;
- procéder à l'examen à distance et à l'examen physique complet de l'animal;
- dresser une liste préliminaire de problèmes et une liste de diagnostics différentiels;
- recourir aux tests diagnostiques initiaux pertinents et raisonnables;
- interpréter les résultats des tests diagnostiques;
- établir le diagnostic le plus probable;
- élaborer un plan diagnostique et thérapeutique propre au patient ou au troupeau;
- émettre un pronostic;
- mentionner les implications relatives à la santé publique et à la réglementation
- communiquer toute l'information qui précède de vive voix à l'examinateur/au client.

Comme le candidat l'a requis et demandé, les données de laboratoire pertinentes seront fournies par écrit avec les valeurs normales.
(Remarque : voir aussi l'exemple de formulaire d'évaluation ADA02 aux pages suivantes.)

Texte de présentation standard pour la Station 2 — L'examinateur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de démarrer le compte à rebours. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

> « À cette station, vous serez le vétérinaire appelé à examiner l'animal qui se trouve devant vous. Je jouerai le rôle du client (si l'examinateur joue le rôle du client; si non, présenter le membre de l'équipe de l'ECC qui jouera ce rôle). Veuillez obtenir une anamnèse complète en discutant avec moi (le client) et procéder à un examen physique complet de l'animal, en m'expliquant les observations que vous ferez, tant normales qu'anormales. Vous pouvez noter les résultats de l'examen physique sur ce formulaire **[examinateur : veuillez vous reporter à l'Annexe 1]**, mais vous devez aussi en discuter avec moi. À partir de l'anamnèse et des résultats de l'examen physique, vous devrez élaborer une liste de problèmes et une liste de diagnostics différentiels, puis choisir le diagnostic le plus probable. Élaborez ensuite un plan diagnostique. Vous pouvez demander les tests diagnostiques appropriés, pourvu que moi, le client, accepte de payer ces tests. Je vous donnerai seulement les résultats des tests ayant bel et bien été réalisés. Établissez ensuite un plan de traitement et de prise en charge de l'animal et/ou du troupeau et discutez des questions réglementaires et de santé publique que vous jugez pertinentes. Je vous rappelle que vous pouvez inscrire vos observations et vos préoccupations sur le formulaire fourni **[examinateur : veuillez vous reporter à l'Annexe 1]**, mais vous devez aussi me les communiquer, puisque nous n'évaluerons pas ce qui est écrit sur le formulaire. Vous disposez de 45 minutes pour terminer cette station, et vous êtes responsable de surveiller le temps. »

Animaux destinés à l'alimentation – Station 2 (ADA02)

ÉVALUATION ADA02, Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation Animaux destinés à l'alimentation
Nom/ID du candidat
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Anamnèse	**15**	

ÉVALUATION ADA02, Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation Animaux destinés à l'alimentation
Nom/ID du candidat
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Examen physique	**25**	
a. *Procéder adéquatement à un examen à distance. Le candidat doit faire part de ses observations normales et anormales à l'examinateur.*		
b. *Évaluer l'état de chair (échelle de 1 à 5, 1 signifiant « très maigre »).*		
c. *Procéder adéquatement à l'examen physique complet de l'animal. Le candidat doit faire part de ses observations normales et anormales à l'examinateur.*		

ÉVALUATION ADA02, Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation Animaux destinés à l'alimentation
Nom/ID du candidat
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Intégration des renseignements cliniques	**10**	
Reconnaître et communiquer correctement tous les problèmes en se basant sur l'anamnèse et l'examen physique.		
Dresser et présenter une liste de diagnostics différentiels adéquats en se basant sur l'anamnèse et l'examen physique.		

ÉVALUATION ADA02, Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation Animaux destinés à l'alimentation
Nom/ID du candidat
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Élaboration d'un plan diagnostique *Remarque : Le candidat sera évalué sur sa capacité à élaborer un plan diagnostique à partir d'une liste des diagnostics différentiels appropriés pour le cas.*	**10**	
a. Demander les tests diagnostiques adéquats et/ou la nécropsie.		

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Intégration des renseignements diagnostiques	**15**	
a. Interpréter les résultats des tests.		
b. Utiliser correctement les résultats des tests pour conserver ou éliminer les diagnostics différentiels.		
c. *Parvenir au diagnostic le plus probable.*		

ÉVALUATION ADA02, Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation ***Animaux destinés à l'alimentation***
Nom/ID du candidat
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Plan de traitement et de prise en charge *Remarque : Le candidat sera évalué sur sa capacité à élaborer et à expliquer un plan de traitement et de prise en charge adéquat selon le diagnostic le plus probable pour le cas. Aucun point ne sera accordé pour un plan de traitement fondé sur un diagnostic erroné.*	**20**	
a. *Élaborer un plan de traitement/prise en charge adéquat pour l'animal individuel (et/ou le troupeau s'il y a lieu).*		
b. *Émettre un pronostic approprié.*		
c. *Discuter des moyens de prévention et de lutte.*		
d. *Discuter des implications réglementaires (c.-à-d. aviser les autorités provinciales/fédérales en cas de maladie à déclaration obligatoire); des implications pour la santé publique (c.-à-d., potentiel de zoonose); et de salubrité alimentaire et de l'abattage en vue de la consommation (c.-à-d. délais d'attente).*		
Communication **Le candidat est évalué sur sa capacité à :**	**5**	
a. Communiquer de façon claire et efficace en utilisant des termes faciles à comprendre pour le client.		
b. Répondre à toutes les questions correctement.		

TOTAL DES POINTS	**100**	

ÉVALUATION ADA02, Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation ***Animaux destinés à l'alimentation***
Nom/ID du candidat
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) :_____Initiales : _____

Signature : _____

Station 3 : Interventions cliniques

Aperçu de la station 3

Partie A : Le candidat suivra les procédures suivantes dans l'ordre sur une vache laitière :

1. Obtenir un échantillon de lait de chacun des quartiers, procéder à un California Mastitis Test (CMT) sur chacun de ces échantillons, et en interpréter les résultats.
2. Préparer le pis et recueillir un échantillon de lait pour culture bactérienne, interpréter les résultats de la culture fournis et présenter au producteur laitier un plan de traitement/prise en charge correspondant à ces résultats.
3. Mettre un licou à l'animal et l'immobiliser de façon à pouvoir procéder à des interventions à la tête et au cou en toute sécurité.

(Remarque : voir aussi l'exemple de formulaire d'évaluation ADA03 aux pages suivantes.)

Partie B : Les candidats effectueront un total de 5 interventions sur un bovin adulte à partir de la liste suivante. De ces 5 interventions, une (1) intervention sera choisie au hasard parmi les interventions 1 et 2, une (1) intervention sera choisie au hasard parmi les interventions 3 et 4 et trois (3) interventions seront choisies au hasard parmi les interventions 5 à 13.

1. Poser un spéculum buccal et procéder à l'examen de la cavité buccale.
2. Introduire une sonde gastrique, vérifier qu'elle est mise en place correctement et récolter du liquide du rumen.
3. Choisir le tube approprié pour un test de laboratoire donné et prélever un échantillon sanguin par la veine coccygienne.
4. Récolter manuellement un échantillon d'urine; décrire l'échantillon; procéder à une évaluation macroscopique et au test de la bandelette réactive; interpréter les résultats. Discuter des limites du test de la bandelette réactive.
5. Utiliser la percussion et l'auscultation pour déterminer la présence ou l'absence d'une poche de gaz dans le rumen, d'un déplacement de la caillette à gauche, d'un pneumopéritoine, d'un pneumocôlon et d'un déplacement de la caillette à droite. Expliquer comment distinguer ces affections.
6. Montrer la technique de pose d'un cathéter intraveineux dans la veine jugulaire aux fins d'utilisation prolongée. Le candidat doit sélectionner le matériel et l'équipement; déterminer les repères/emplacements; préparer le lieu de cathétérisme; décrire la position et l'installation du cathéter et la façon de le fixer convenablement.
7. Montrer la technique de l'injection épidurale caudale. Le candidat doit sélectionner le matériel et l'équipement; déterminer la quantité exacte d'anesthésique à injecter; déterminer les repères/emplacements d'injection, en choisir un et le préparer; décrire la position et l'installation de l'aiguille.
8. Décrire comment immobiliser et examiner un pied postérieur lorsqu'une boiterie du pied est soupçonnée.
9. Procéder à l'évaluation du col utérin à l'aide d'un spéculum.
10. Décrire en détail comment et où injecter 30 mL d'antibiotique par voie sous-cutanée et par voie intramusculaire.
11. Décrire comment effectuer un bloc du nerf de la corne. Le candidat doit sélectionner le matériel et l'équipement; déterminer la quantité exacte d'anesthésique à injecter; localiser les repères et les points d'injection, en choisir un et le préparer; décrire la position et l'installation de l'aiguille.
12. Montrer la technique d'anesthésie paravertébrale. Le candidat doit sélectionner le matériel et l'équipement; déterminer la quantité exacte d'anesthésique à injecter; déterminer les repères/emplacements d'injection, en choisir un et le préparer; décrire la position et l'installation de l'aiguille.
13. Administrer un médicament par voie orale.

Texte de présentation standard pour la Station 3 — L'examinateur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de démarrer le compte à rebours. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

> « Vous avez devant vous une vache adulte en lactation qui sera utilisée pour les parties A et B de la station Interventions cliniques. Dans la partie A, vous devrez procéder aux interventions ci-dessous dans l'ordre suivant :
>
> 1) Obtenir un échantillon de lait de chacun des quartiers, procéder à un California Mastitis Test (CMT) sur chacun de ces échantillons, et en interpréter les résultats.
> 2) Obtenir un échantillon de lait pour culture bactérienne, interpréter les résultats de la culture fournis et présenter au producteur laitier un plan de traitement et de prise en charge correspondant à ces résultats.
> 3) Mettre un licou à l'animal et l'immobiliser de façon humaine et sécuritaire dans le but de procéder à des interventions à la tête et au cou.
>
> Vous aurez accès à une liste de ces compétences et pourrez la consulter au cours de la station.
>
> Dans la partie B, vous effectuerez 5 interventions. Elles sont inscrites sur ces cartes afin que vous puissiez les consulter au besoin. »

« Au fur et à mesure que vous effectuez les interventions, vous devez m'expliquer ce que vous faites. Vous disposez d'un maximum de 45 minutes pour terminer les parties A et B, alors planifiez votre temps en conséquence. Vous trouverez devant vous une horloge ***[et/ou un chronomètre]*** pour gérer votre temps. »

Animaux destinés à l'alimentation – Station 3 (ADA03)

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
PARTIE A Le candidat est évalué sur sa capacité et son efficacité à effectuer les tâches suivantes.	**35**	
a. Obtenir un échantillon de lait de chacun des quartiers, procéder à un California Mastitis Test (CMT) sur chacun de ces échantillons et en interpréter les résultats.		
b. Préparer le pis et recueillir un échantillon de lait pour culture bactérienne, interpréter les résultats de la culture fournis et présenter au producteur laitier un plan de traitement correspondant à ces résultats.		
c. Mettre un licou à l'animal et l'immobiliser de façon à pouvoir procéder à des interventions à la tête et au cou de façon sécuritaire.		

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
PARTIE B Le candidat est évalué sur sa capacité et son efficacité à accomplir 5 des 13 interventions suivantes. Remarque : Les candidats effectueront une intervention parmi les interventions i et ii, une intervention parmi les interventions iii et iv, et trois interventions parmi les interventions v à xiii.	**65**	
i. Poser un spéculum buccal Procéder à l'examen de la cavité buccale (avec ou sans spéculum buccal) Évaluation visuelle et discussion sur les lésions présentes (s'il y a lieu) :		
ii. Introduire une sonde gastrique Vérifier son bon positionnement en utilisant 1 méthode acceptable Retirer la sonde Discuter du liquide du rumen recueilli		
iii. Choisir le tube approprié pour un test de laboratoire donné et prélever un échantillon sanguin par la veine coccygienne.		
iv. Récolter manuellement un échantillon d'urine; décrire l'échantillon; procéder à une évaluation macroscopique et au test de la bandelette réactive; interpréter les résultats. Discuter des limites du test de la bandelette réactive. Remarque : Aucune déduction si la récolte d'urine est infructueuse en dépit d'une technique adéquate. L'échantillon d'urine sera alors fourni par l'examinateur.		

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Suite de la PARTIE B *Remarque : Les candidats procéderont à 3 interventions parmi les interventions v à xii.*		
v. Utiliser la percussion et l'auscultation pour déterminer la présence ou l'absence de chacune des affections suivantes : déplacement de la caillette à gauche, poche de gaz dans le rumen, pneumopéritoine, pneumocôlon et déplacement de la caillette à droite. Expliquer comment distinguer ces affections		
vi. Choisir un cathéter approprié pour une utilisation prolongée dans la veine jugulaire; décrire comment poser le cathéter, le fixer et en faire l'entretien.		
vii. Décrire la technique de l'injection épidurale caudale dans le but d'induire une analgésie pour procéder à des manipulations obstétricales.		
viii. Décrire comment examiner un pied postérieur lorsqu'une boiterie du pied est soupçonnée.		
ix. Procéder à l'évaluation du col utérin à l'aide d'un spéculum et décrire ce qui est observé.		
x. Décrire en détail comment et où injecter 30 mL d'antibiotique par voie sous-cutanée et par voie intramusculaire.		

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Suite de la PARTIE B Remarque : Les candidats procéderont à 3 interventions parmi les interventions v à xiii.		
xi. Décrire comment effectuer un bloc du nerf de la corne.		
xii. Décrire comment anesthésier le flanc d'une vache en vue d'une chirurgie abdominale.		
xiii. Administrer un médicament par voie orale.		
TOTAL DES POINTS	**100**	

Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) :_____Initiales : **_____**

Signature : _____

Station 4 : Reproduction bovine et Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires

Aperçu de la station 4

Partie A : Lorsque c'est possible, un membre de l'équipe de l'ECC jouera le rôle du client propriétaire d'une vache adulte dont il veut faire vérifier le statut reproducteur. Si aucun membre de l'équipe de l'ECC n'est disponible, l'examinateur jouera le rôle du client.

Le candidat devra :

- **procéder** à l'examen transrectal*
- **déterminer** si la vache est gestante
- **expliquer** sur quelles bases la détermination est faite
- **discuter** des effets d'une dose de prostaglandines F2α sur le statut reproducteur de la vache.

* L'examen transrectal devra être effectué en moins de 3 minutes. L'examinateur mettra fin à l'examen transrectal si le candidat n'a pu le terminer dans le temps requis.

(Voir aussi le formulaire d'évaluation ADA04 à la page suivante.)

Partie B : Le candidat sera amené devant la boîte d'obstétrique dans laquelle a été placé un fœtus; il devra décrire les anomalies de présentation, de position ou de posture, en utilisant la terminologie reconnue. Le candidat devra :

- **obtenir** l'anamnèse pertinente (p. ex. présence ou non d'efforts d'expulsion, etc.) en questionnant l'examinateur/le client
- **décrire** la préparation de l'animal requise en vue de l'examen obstétrical
- **décrire** l'anomalie de position, de présentation ou de posture à l'aide de la terminologie reconnue
- **procéder** à des manipulations du fœtus dans la boîte obstétricale afin de faciliter la mise bas par voie vaginale
- **installer** des chaînes obstétricales sur le fœtus dans la boîte obstétricale afin de faciliter la mise bas
- **discuter** des façons de déterminer si la mise bas par voie vaginale est possible dans le cas d'une dystocie
- **décrire** les options de rechange possibles à la mise bas par voie vaginale.

(Voir aussi le formulaire d'évaluation ADA04 à la page suivante.)

Partie C : Sur le formulaire d'évaluation ADA05, le candidat **énumérera** 5 médicaments dont l'utilisation en dérogation des directives de l'étiquette est actuellement interdite au Canada chez les animaux destinés à l'alimentation.
(Remarque : voir aussi l'exemple de formulaire d'évaluation ADA05 aux pages suivantes.)

Texte de présentation standard pour la station 4, partie A — L'examinateur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

« Cette station comporte 3 parties. Vous avez devant vous une vache adulte. Cette vache sera utilisée pour la partie A seulement. Un peu plus loin, vous trouverez une boîte d'obstétrique, avec un fœtus bovin à l'intérieur. Cette boîte sera utilisée pour la partie B. Dans la partie C, vous devrez répondre par écrit à une seule question. Le matériel nécessaire est mis à votre disposition. Vous disposez de 45 minutes pour terminer la station en entier, mais la partie A doit être effectuée en 10 minutes. De plus, pour le bien-être de l'animal, l'examen transrectal devra être réalisé en 3 minutes. Si vous n'avez pas terminé l'examen transrectal en 3 minutes, je mettrai fin à cette portion de la partie A, et vous pourrez terminer l'autre portion. Si vous n'avez pas terminé toutes les interventions de la partie A en 10 minutes, je mettrai fin à cette partie de l'examen et vous demanderai de poursuivre avec les parties B et C.

Dans la partie A, vous devrez effectuer un examen transrectal sur cette vache et déterminer si elle est gestante. Vous devrez m'expliquer sur quelles bases vous avec fait cette détermination. Vous devrez aussi discuter avec moi des effets d'une dose thérapeutique de prostaglandines F2α sur le système reproducteur. Veuillez maintenant débuter avec la partie A. Quand vous aurez terminé, nous nous dirigerons vers la boîte obstétricale, et je vous donnerai les instructions pour les parties B et C. »

Texte de présentation standard pour la station 4, parties B et C — L'examinateur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de procéder aux parties B et C. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

« Vous disposez d'un total de 35 minutes pour effectuer ces deux parties de l'examen : planifiez donc votre temps en conséquence. Dans la partie B, nous utiliserons cette boîte obstétricale pour simuler une vache gestante en travail depuis quelques heures. Vous jouerez le rôle du vétérinaire et moi celui du client. Je vous fournirai la raison de la présentation, et vous devrez obtenir de moi toute information supplémentaire pertinente (par exemple, présence ou non d'efforts d'expulsion, etc.). Vous décrirez ensuite la préparation de la vache en vue de l'examen obstétrical. Ensuite, vous examinerez le fœtus à l'intérieur de la boîte d'obstétrique et vous décrirez les anomalies de présentation, de position ou de posture, en utilisant la terminologie reconnue. Vous effectuerez les interventions nécessaires sur le fœtus afin de faciliter la mise bas par voie vaginale. Ceci comprend le placement de chaînes obstétricales ou de cordes. Toutefois, vous n'avez pas à extraire le fœtus de la boîte d'obstétrique et ne serez pas évalués sur cet aspect. Finalement, vous discuterez avec moi des options de rechange à la mise bas par voie vaginale dans ce cas précis. Vous devrez aussi me transmettre, comme si j'étais votre client, les recommandations concernant les soins post-partum requis par la mère et par son veau s'il y a lieu.

Pour la partie C, vous devrez répondre à une seule question portant sur la liste des médicaments donc l'utilisation en dérogation des directives de l'étiquette est interdite par la loi, au Canada OU aux États-Unis (la réponse doit être en fonction du pays où a lieu l'ECC. Vous pouvez maintenant commencer avec la partie B ou la partie C, mais souvenez-vous que vous disposez de 35 minutes pour effectuer ces 2 parties. »

Animaux destinés à l'alimentation – Station 4 (ADA04/ADA05)

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
PARTIE A *Déductions si le candidat ne peut accomplir l'examen transrectal en deçà de 3 minutes ou encore s'il ne peut terminer l'ensemble de la partie A en deçà de 10 minutes.* Le candidat est évalué sur sa capacité et son efficacité à :	**40**	
a. *Procéder à l'examen transrectal du tractus reproducteur de la vache et déterminer si la vache est gestante*		
b. Expliquer sur quelles bases cette détermination a été faite.		
c. Décrire les effets de l'administration de prostaglandines F2α sur la gestation et les structures ovariennes de la vache examinée.		

Nom/ID du candidat

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
PARTIE B Le candidat est évalué sur sa capacité et son efficacité à :	**60**	
a. Obtenir les renseignements supplémentaires requis de la part de l'examinateur/le client		
b. Décrire la technique de l'examen obstétrical, incluant la préparation de l'animal et de la personne procédant à cet examen.		
c. Déterminer l'anomalie de présentation, de position ou de posture		
d. Remédier à l'anomalie de présentation, de position ou de posture		
e. Placer les cordes ou les chaînes obstétricales		
f. Discuter des options de rechange pour assurer la mise bas		
g. Transmettre au client/à l'examinateur les consignes concernant les soins post-partum requis par la mère et son veau, selon que celui-ci est vivant ou mort		
TOTAL DES POINTS	**100**	

Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) :_____**Initiales :** _____

Signature : _____

ÉVALUATION ADA05, Santé publique,
salubrité des aliments et enjeux réglementaires

Animaux destinés à l'alimentation

Nom/ID du candidat
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
PARTIE C Pour recevoir le maximum de points, le candidat doit énumérer 5 médicaments dont l'utilisation en dérogation des directives de l'étiquette est actuellement interdite chez les animaux destinés à l'alimentation. Le candidat est évalué sur sa capacité à :	**100**	
Énumérer 5 médicaments dont l'utilisation en dérogation des directives de l'étiquette est interdite au Canada chez les animaux destinés à l'alimentation.		
TOTAL DES POINTS	**100**	

Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) :_____**Initiales :** _____

Signature : _____

Évaluation globale – Animaux destinés à l'alimentation

ÉVALUATION GLOBALE ADA06 –Animaux destinés à l'alimentation **Nom et ID du candidat :** **Date/Session/Lieu :**			
STATION	Note brute	Pondération	Note finale pondérée
STATION 1 : Cas clinique, bovin Total des points de l'évaluation ADA01		30 %	
STATION 2 : Cas clinique, autre animal destiné à l'alimentation Total des points de l'évaluation ADA02		30 %	
STATION 3 : Interventions cliniques Total des points de l'évaluation ADA03		20 %	
STATION 4 : Parties A et B, volet reproduction bovine Total des points de l'évaluation ADA04		15 %	
STATION 5 : Partie C : Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires Total des points de l'évaluation ADA05		**5 %**	
RÉCCLTAT FINAL (la note de passage est de 60 points après pondération)		**100 %**	

Annexes de la section Animaux destinés à l'alimentation

Annexe 1 - Page blanche pour les notes du candidat

Notes du candidat : Stations 1 et 2 – ADA01 et ADA02

Les candidats peuvent utiliser cette feuille s'ils le désirent, mais les renseignements qu'ils y inscrivent ne seront pas utilisés dans l'évaluation de leur rendement.

Nom du candidat/numéro : _____

Date/Session (AM/PM) : _____

Lieu d'examen : _____

Annexe 2 : ***Feuille de travail du candidat — Station 4, Partie C de la section Animaux destinés à l'alimentation***

Feuille de travail du candidat : Station 4, Partie C de la section Animaux destinés à l'alimentation

Volet Santé publique, salubrité des aliments et enjeux réglementaires

Nom et ID du candidat :

Date/Session/Lieu :

Énumérer 5 médicaments dont l'utilisation en dérogation des directives de l'étiquette est interdite au Canada.

1.

2.

3.

4.

5.

Signature du candidat :

NÉCROPSIE

Énoncé des compétences

La section Nécropsie comporte une seule station et évaluera la capacité du candidat à :

- procéder à une nécropsie de façon ordonnée, notamment en utilisant les instruments appropriés avec prudence et en manipulant tous les objets pointus ou tranchants de façon compétente et sécuritaire;
- disséquer le cœur sous l'observation directe de l'examinateur;
- décrire les observations normales et anormales par écrit; faire la liste et décrire brièvement les anomalies sur le formulaire de rapport de nécropsie fourni en Annexe 2 de cette section de l'examen;
- prélever des échantillons de tissus pour l'histopathologie et retirer la tête en vue de la recherche du virus de la rage.

Temps alloué

Temps maximum alloué : 90 minutes pour effectuer la nécropsie et 15 minutes supplémentaires pour remplir le rapport de nécropsie (total de 105 minutes [1 heure 45 minutes]). Le rapport de nécropsie peut être rempli au fur et à mesure que le candidat procède à la nécropsie; toutefois, la nécropsie elle-même doit être terminée en 90 minutes. Cela signifie que le candidat devra arrêter la procédure de nécropsie et déposer tous ses instruments lorsque les 90 minutes seront écoulées. Il disposera de 15 minutes supplémentaires pour remplir le rapport de nécropsie. Les candidats sont responsables de gérer leur propre temps.

Installations

1. Matériel fourni par le candidat :
 a. Un sarrau propre.

2. Matériel et information fournis par l'examinateur :
 a. Les installations et les instruments requis pour effectuer une nécropsie, semblables à ceux que l'on retrouve dans une pratique vétérinaire (c.-à.-d. couteaux, ciseaux, coupe-os, etc.);
 b. Le matériel requis pour le prélèvement d'échantillons, incluant des marqueurs et des étiquettes;
 c. Planchette à pince ou autre surface pour écrire, formulaire de rapport de nécropsie pour inscrire les observations (Annexe 2), crayon/stylo;
 d. Des combinaisons de travail, des bottes et des gants;
 e. De l'équipement de radioprotection (gants, tabliers, lunettes, etc.).

3. Animaux – Une carcasse animale (1 par candidat; chaque carcasse doit peser de 2 kg à 45 kg et doit appartenir à l'espèce porcine, canine, féline, bovine, équine, caprine ou ovine).

4. Membres de l'équipe du lieu d'examen — Exigences minimales : 1 examinateur pour 3 candidats, et 1 assistant à l'examen ou technicien vétérinaire pour 5 candidats.

5. Installations et équipement
 a. Une pièce ou aire adéquate pour procéder aux nécropsies.
 b. Une horloge à chacune des stations permettant de visualiser le temps. Dans la mesure du possible, ces horloges seront de type « compte à rebours » afin que les candidats et les examinateurs puissent clairement voir le temps qu'il reste pour terminer la station ou la section.

Exigences à l'égard du candidat

Les candidats doivent procéder à une nécropsie de façon sécuritaire, ordonnée et hygiénique. Ils doivent rapporter toute blessure qu'ils s'infligeraient à l'examinateur. Une blessure accidentelle est importante et doit être traitée dans les plus brefs délais; cela ne conduit pas nécessairement à un échec de la section Nécropsie. Le temps nécessaire au traitement de la blessure n'est pas déduit du temps maximum alloué au candidat pour terminer la section de l'examen (c.-à-d. que le temps sera arrêté le temps de soigner la blessure). Si selon l'examinateur, le candidat procède à la nécropsie de manière imprécise ou s'il n'agit pas de façon sécuritaire ou qu'il met sa vie ou celle des membres de l'équipe du lieu d'examen en danger, l'examinateur pourrait le pénaliser sur la section NEC01 ou il pourrait mettre fin à l'examen, ce qui entraînerait le renvoi du candidat et son échec à la section nécropsie.

Les fautes éliminatoires qui pourraient mettre fin à la section Nécropsie de l'examen comprennent sans s'y restreindre :

- Utilisation d'un couteau de façon inappropriée et très dangereuse
- Manque de compétence évident lors de l'utilisation des instruments à plusieurs étapes de la nécropsie
- Manipulation ou mise au rebut inappropriées de matériel pointu ou tranchant

Veuillez aussi vous reporter à l'Annexe 1 et au formulaire d'évaluation NEC01.

Aperçu de la section Nécropsie

Le candidat dispose d'une carcasse animale, pesant entre 2 kg et 45 kg et appartenant à l'espèce porcine, canine, féline, bovine, équine, caprine ou ovine et d'un environnement approprié destiné à la nécropsie. Le candidat devra procéder à une nécropsie complète, en accomplissant au moins les tâches suivantes :

- Examiner la carcasse intacte en détail, documenter l'état de chair;
- Ouvrir la carcasse, examiner les cavités principales, retirer les viscères.
- Examiner les organes principaux, y compris, palper les lobes pulmonaires à la recherche d'un gonflement et sous la supervision de l'examinateur, déterminer les structures cardiaques (les chambres cardiaques, l'aorte, la veine cave et le tronc pulmonaire; exposer et examiner les valvules; examiner le myocarde).
- Examiner les muscles, les articulations (au moins une au membre thoracique et une au membre pelvien).
- Examiner les glandes endocrines et les nœuds lymphatiques.
- Retirer la tête à l'articulation atlanto-occipitale, comme pour un envoi au laboratoire en vue de la recherche du virus de la rage.

En cours de nécropsie, le candidat est tenu de documenter ses observations, par écrit, sur le formulaire de rapport de nécropsie (Annexe 2) qui a été fourni, en précisant les anomalies présentes aux organes ou aux tissus. Si le candidat repère un organe ou du tissu anormal, il doit brièvement décrire les changements observés (p. ex. , si la rate est plus large que la normale, le candidat inscrit avoir décelé une splénomégalie ou une rate élargie). Le formulaire de rapport de nécropsie du candidat demeure dans son dossier permanent de l'examen et il sera évalué à la fin de la présente section.

De plus, le candidat doit recueillir et conserver des échantillons de tissus de taille et d'épaisseur appropriées pour l'histopathologie des organes demandés en précisant au rapport si l'échantillon a été pris d'une section normale ou non et ils devront tous être conservés dans un seul contenant. Un fixateur (ou un substitut) sera fourni; le candidat devra utiliser le volume de fixateur requis en fonction du volume de tissus prélevés.

a. Cœur

b. Poumon
c. Foie
d. Petit intestin
e. Côlon
f. Estomac
g. Rate
h. Pancréas
i. Rein
j. Muscle squelettique
k. Glande thyroïde
l. Glande surrénale
m. Nœud lymphatique interne
n. Nœud lymphatique périphérique

Texte de présentation standard pour la section Nécropsie
L'examinateur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le compte à rebours ne doit pas commencer avant que toutes les instructions aient été transmises.

> « La durée totale de cette section est de 105 minutes. Vous disposerez de 90 minutes pour procéder à la nécropsie de l'animal devant vous. Vous êtes responsable de surveiller votre temps. Vous trouverez à votre station un assortiment d'instruments et d'équipements pour effectuer la nécropsie ainsi qu'un contenant pour recueillir les échantillons. Si l'un des instruments fournis doit être remplacé, dites-le-nous. Vous devez examiner en détail la carcasse intacte, ouvrir la carcasse et examiner les cavités principales, retirer les viscères et examiner les organes principaux, les muscles, les articulations, les glandes endocrines et les nœuds lymphatiques. À tout moment durant l'examen, vous pouvez décrire à l'examinateur l'organe ou le tissu que vous évaluez**.** On vous demandera aussi de retirer la tête de l'animal, mais vous n'aurez pas à ouvrir le crâne. Vous devrez recueillir des échantillons de tissus pour l'histopathologie des organes et des structures énumérés à l'Annexe 3. Avant de mettre les échantillons dans le fixateur, vous devez déposer tous les échantillons dans l'ordre sur la feuille plastifiée fournie afin de permettre à l'examinateur de les évaluer.
>
> Avant de commencer à disséquer le cœur, veuillez appeler un examinateur afin qu'il soit présent lorsque vous identifiez et examinez les structures suivantes :
> - Chambres – oreillettes droite et gauche; ventricules droit et gauche
> - Aorte
> - Veine cave
> - Tronc pulmonaire
> - Valvules – aortique, pulmonaire, mitrale, tricuspide
> - Myocarde
>
> Si l'examinateur n'est pas disponible immédiatement, ne commencez pas la dissection du cœur; passez plutôt à l'étape suivante de la nécropsie.
>
> Si l'examinateur croit que vous utilisez un instrument ou un équipement d'une façon non sécuritaire, il pourrait vous en aviser; vous devrez alors modifier votre façon de faire. Si vous vous blessez, informez-en rapidement l'examinateur. Une blessure auto-infligée n'entraîne pas

automatiquement un échec à la section Nécropsie, et il est important que toute blessure soit traitée promptement. Le temps requis pour traiter la blessure ne sera pas soustrait du temps alloué pour cette section, c'est-à-dire que le chronomètre sera arrêté pendant que des soins sont apportés à la blessure. De plus, même si vous n'avez pas à nettoyer votre station, vous devez jeter tous les objets pointus/tranchants de façon appropriée à la fin de votre examen.

Après la nécropsie, vous disposerez de 15 minutes supplémentaires pour inscrire dans le rapport de nécropsie si les organes et tissus examinés présentaient des anomalies. Vous devez fournir une brève description des anomalies en question. Par exemple, si vous croyez que le foie est plus volumineux que la normale, vous pouvez simplement écrire « hépatomégalie » ou « augmentation de volume du foie ».

Vous devez surveiller votre temps pour vous assurer de terminer la nécropsie elle-même en 90 minutes. Vous pouvez commencer à remplir le rapport de nécropsie au cours de celle-ci, mais rappelez-vous que vous ne disposez que de 90 minutes pour procéder à la nécropsie. Lorsque vous aurez terminé, vous aurez le temps restant des 105 minutes allouées pour remplir le rapport de nécropsie. Assurez-vous de mettre votre nom et votre numéro d'identification (ID) sur toutes les pages du rapport de nécropsie et laissez le formulaire rempli sur la table lorsque vous avez terminé.

Ne vous laissez pas distraire en voyant le ou les examinateurs prendre des notes pendant la nécropsie. De plus, si un examinateur hoche la tête ou dit OK pour vous faire savoir qu'il vous a vu ou entendu, cela ne signifie pas qu'il est d'accord avec ce que vous avez fait ou dit. Les examinateurs ne peuvent offrir aucune rétroaction sur votre rendement pendant ou après l'examen. »

Nécropsie (NEC01)

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Effectuer une nécropsie complète. Le candidat sera évalué sur sa capacité à accomplir de manière efficace et précise une nécropsie telle que décrite sur le formulaire d'évaluation.	**92**	
a. Examiner la carcasse intacte en détail, y compris :		
i. évaluer l'état corporel général (état nutritionnel, masse musculaire) et l'état d'hydratation (palpation du corps et de la tête)		
ii. examiner la peau et le pelage (dos, ventre, etc.)		
iii. examiner la tête (yeux, oreilles, lèvres, cavité buccale, narines)		
iv. examiner les membres (évaluation visuelle, palpation, flexion des articulations), incluant les pieds (coussinets, griffes, onglons, etc. selon l'espèce)		
v. examiner la région périanale et génitale, les glandes mammaires		
b. ouvrir la carcasse, examiner les cavités principales, retirer les viscères et la tête :		
i. ouvrir la carcasse d'une manière efficace et ordonnée à l'aide des instruments appropriés		
ii. enlever les viscères de façon ordonnée et compétente		
iii. enlever la tête de façon ordonnée, sécuritaire et compétente, à l'aide des instruments appropriés.		

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
c. Examiner les organes principaux de façon systématique, y compris :		
☐ examiner le cœur; ouvrir les chambres cardiaques et identifier les oreillettes gauche et droite ainsi que les ventricules gauche et droit ☐ examiner l'aorte, la veine cave et le tronc pulmonaire ☐ exposer et examiner les valvules aortique, pulmonaire, mitrale et tricuspide ☐ examiner le myocarde		
☐ ouvrir le larynx ☐ ouvrir l'œsophage ☐ ouvrir la trachée et les bronches principales ☐ inciser les poumons ☐ examiner et palper les poumons pour en évaluer la distension		
☐ examiner le foie et la vésicule biliaire ☐ vérifier si la bile s'écoule dans le duodénum par le canal biliaire ☐ ouvrir la vésicule biliaire ☐ examiner le foie et y pratiquer des incisions dans au moins 2 régions		
☐ examiner l'estomac et les intestins; examiner l'épiploon ☐ ouvrir et examiner l'estomac ☐ ouvrir et examiner des segments représentatifs du petit intestin (duodénum, jéjunum et iléon) ☐ ouvrir et examiner le côlon ☐ inciser le pancréas et l'examiner		
☐ examiner le tractus urogénital, pratiquer des incisions dans les reins et suivre le trajet des uretères s'il y a lieu ☐ retirer la capsule rénale ☐ ouvrir la vessie ☐ examiner l'appareil reproducteur; si l'animal est intact, pratiquer des incisions dans les testicules/ovaires et les examiner		
☐ examiner la rate (la palper et l'inciser)		

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
d. Il examine les muscles, les articulations (au moins une au membre thoracique et une au membre pelvien), y compris :		
i. Il ouvre complètement au moins 2 articulations; examine les surfaces articulaires et les membranes synoviales à l'aide des instruments appropriés et de façon sécuritaire.		
ii. Il incise et examine au moins 2 muscles principaux, toujours à l'aide des instruments appropriés et de façon sécuritaire.		
e. Il examine les glandes endocrines et les nœuds lymphatiques :		
i. Il localise les glandes thyroïdes et les inspecte		
ii. Il localise les glandes surrénales et les inspecte		
iii. Il localise les nœuds lymphatiques périphériques et internes		
f. Inscrit dans le rapport de nécropsie les anomalies découvertes durant la nécropsie, s'il y a lieu, en plus d'indiquer si l'animal est sexuellement intact ou stérilisé		

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
g. Approche globale de la nécropsie □ Manipulation compétente et sécuritaire des instruments appropriés pour la tâche □ Approche systématique et approfondie □ Organisation □ Observation		
Prélever des échantillons de tissus pour l'histopathologie. Les candidats seront évalués sur leur capacité à prélever un échantillon de tissu complet, de taille et d'épaisseur appropriées et contenant toutes les structures pertinentes.	**8**	
a. Cœur i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
b. Poumon i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
c. Foie i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
d. Petit intestin i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
e. Côlon i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
f. Estomac i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
g. Rate i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Prélever des échantillons de tissus pour l'histopathologie (suite de la page précédente)		
h. Pancréas i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
i. Muscle squelettique i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
j. Rein i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
k. Glande thyroïde i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
l. Glande surrénale i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		

m. Nœud lymphatique interne i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
n. Nœud lymphatique périphérique i. Tissu de taille, de forme et d'épaisseur appropriées pour le diagnostic		
o. Volume de fixateur approprié pour la conservation des tissus		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté			
TOTAL DES POINTS ***pour l'exécution de la nécropsie (92 points maximum) et pour le prélèvement des échantillons de tissus (8 points maximum)***	**100**		
Les candidats sont aussi évalués sur leur capacité à :	**Oui**	**Avertis-sement**	**Non**
Remplir le rapport de nécropsie de façon sécuritaire et appropriée.			
Évaluation globale *(indiquer* ***RÉUSSITE*** *ou* ***ÉCHEC*** *dans la cellule de droite) : Pour réussir la section Nécropsie, il est nécessaire d'obtenir un total de 60 points ou plus ainsi qu'un « oui » sur l'évaluation des compétences ci-dessus.*			

Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) :_____Initiales :

Signature : _____

Annexes — Nécropsie

Annexe 1 : Liste des fautes éliminatoires

Certains comportements peuvent mettre en danger le candidat ou les membres de l'équipe du lieu d'examen. Tous ces comportements peuvent exiger l'intervention de l'examinateur; en plus, ils vaudront au candidat une mention d'échec et marqueront la fin de sa participation à cette section de l'examen.

L'examinateur mettra immédiatement fin à la section Nécropsie si l'une des fautes éliminatoires suivantes est observée (c.-à-d. constatée par l'examinateur et confirmée par un autre examinateur ou un technicien vétérinaire) :

1. Le candidat qui néglige d'utiliser de façon sécuritaire les instruments coupants, comme lors du prélèvement d'échantillons de tissus où la lame pourrait être mal tenue ou négligemment déposée de façon à blesser quelqu'un lors de la manipulation ou de causer des lacérations ou des blessures graves si l'instrument venait à tomber.
2. Le candidat ne dépose pas les instruments tranchants correctement dans le contenant prévu à cet effet.
3. Il utilise les instruments de façon inappropriée ce qui cause des dommages excessifs aux tissus.
4. Le candidat ne se protège pas contre une possible exposition aux micro-organismes zoonotiques (p. ex. ne pas porter les vêtements/équipements de protection appropriés, notamment des gants ou une protection oculaire appropriée lors de la manipulation des tissus, toucher aux muqueuses avec des mains non lavées).
5. Le candidat se comporte de toute autre manière qui pose un danger pour lui-même ou les membres de l'équipe du lieu d'examen. Dans ce cas, l'examinateur doit décrire le comportement du candidat.
6. Le candidat refuse d'effectuer n'importe laquelle des tâches énumérées.

Annexe 2 : Rapport de nécropsie (page 1)

<u>Animal fourni pour la nécropsie</u> Degré d'autolyse (encerclez un choix): Léger, Modéré, Avancé

Espèce _____ Race _____ Âge _____ Poids_____

<u>Chaque candidat doit remplir toutes les sections d'information ci-dessous et sur les pages suivantes.</u>

Sexe de l'animal_____ Stérilisation : Oui / Non État corporel _____

Système ou structure organique	**Est-ce que la structure ou le système organique est normal ou anormal?**	**Si <u>anormal</u>, décrire brièvement les anomalies.**
Carcasse intacte en général		
Peau (p. ex., pelage, orifices externes du corps et tissus sous-cutanés)		
Viscères thoraciques et abdominaux examinés *in situ*		
Système cardiovasculaire (p. ex. , myocarde, péricarde, endocarde, valvules, vaisseaux sanguins)		
Système respiratoire (p. ex. , cavité nasale, larynx, trachée, bronches, poumons, plèvre)		
Système digestif (p. ex., cavité buccale, dents, langue, glandes salivaires, amygdales, pharynx, œsophage, estomac, petit et gros intestin, foie, pancréas, cavité péritonéale)		
Commentaires/remarques supplémentaires sur les systèmes organiques ci-dessus :		

Annexe 2 : Rapport de nécropsie (page 2)

Système organique	Est-ce que le système organique est normal ou anormal?	Si anormal, décrire brièvement les anomalies.
Système urogénital (p. ex., reins, uretères, vessie, urètre, ovaires, utérus, vagin, canaux déférents, vésicules séminales, prostate, pénis, prépuce)		
Système hématopoïétique (p. ex., rate, nœuds lymphatiques)		
Appareil musculosquelettique (p. ex., muscles, os, articulations)		
Système endocrinien (p. ex., les glandes thyroïde, parathyroïdes et surrénales ainsi que le thymus)		
Commentaires/remarques supplémentaires sur les systèmes organiques ci-dessus :		

Annexe 3 : Échantillons de tissus prélevés durant la nécropsie

Collecte d'échantillons pour l'histopathologie
Cœur
Poumon
Foie
Petit intestin
Côlon
Estomac
Rate
Pancréas
Rein
Muscle squelettique
Glande thyroïde
Glande surrénale
Nœud lymphatique interne
Nœud lymphatique périphérique

POSITIONNEMENT RADIOGRAPHIQUE

Énoncé des compétences

La section Positionnement radiographique, comprenant seulement une station, évaluera la capacité du candidat à :

- déterminer les parties anatomiques à radiographier et les positions appropriées pour parvenir à un diagnostic clinique; obtenir des radiographies de qualité diagnostique desdites parties anatomiques.

Temps alloué

Temps maximum alloué : 45 minutes

Installations :

1. Animaux – Un chien de tempérament docile (recours à la sédation ou l'anesthésie au besoin).

2. Membres de l'équipe du lieu d'examen – 1 examinateur par candidat et 1 assistant technique ou technicien vétérinaire par candidat

3. Installations et équipement
 a. Aire ou salle de radiographie comprenant de l'équipement radiographique numérique
 b. Une horloge à chacune des stations permettant de visualiser le temps. Dans la mesure du possible, ces horloges seront de type « compte à rebours » afin que les candidats et les examinateurs puissent clairement voir le temps qu'il reste pour terminer la station ou la section.

4. Matériel et information fournis par l'examinateur
 a. De l'équipement de radiographie numérique.
 b. Les accessoires et les fournitures requis pour la réalisation de radiographies.
 c. De l'équipement de radioprotection (gants, tabliers, lunettes, etc.).

5. Matériel fourni par le candidat
 a. Un sarrau propre.
 b. Stylos/crayons.
 c. Un dosimètre (optionnel – si le candidat désire mesurer son niveau personnel d'exposition aux rayons X, il doit fournir son propre dosimètre).

Exigences à l'égard du candidat

Le candidat doit manipuler tous les animaux de façon humaine et sécuritaire. Si l'examinateur est d'avis que le candidat ne manipule pas l'animal de façon humaine, ou encore qu'il le manipule d'une façon qui est non sécuritaire pour lui-même ou les membres de l'équipe du lieu d'examen, ou encore qui pourrait entraîner des blessures à l'animal, l'examinateur pourrait décerner une pénalité allant d'une réduction des points à l'interruption de l'examen et au renvoi du candidat avec un échec pour la section.

Toutes les interventions doivent être effectuées en utilisant des mesures de radioprotection. Le fait de ne pas prendre les précautions appropriées, y compris le fait de ne pas employer de contention mécanique si nécessaire (liens pour les membres, blocs, etc.) ou d'équipement protecteur ou encore de ne pas se placer derrière un mur protecteur, entraînant ainsi l'exposition du candidat, du patient, du technicien, des membres de l'équipe du lieu d'examen ou de l'examinateur aux rayons X, représente une

faute éliminatoire. Dans un tel cas, le candidat ne pourra terminer cette station et obtiendra une note de 0 pour celle-ci.

Veuillez aussi vous reporter au formulaire d'évaluation RAD01.

Aperçu de la section Positionnement radiographique

Partie A : Le patient est un chien anesthésié ou qui a reçu un sédatif. Le candidat dispose d'un appareil à radiographie numérique et des accessoires appropriés. On lui a également donné un diagnostic présumé pour l'animal. Le candidat devra, ayant recours à de l'assistance non humaine seulement, placer l'animal correctement en vue d'obtenir des radiographies d'une qualité permettant de confirmer ou de réfuter le diagnostic présumé. Le ou les clichés produits doivent montrer les positions appropriées des régions anatomiques pertinentes et doivent être d'une qualité suffisante pour obtenir un diagnostic.

Partie B : À l'aide d'un appareil à radiographie numérique (avec réglages pour les kV, les mA et le temps d'exposition) et d'une charte propre à l'appareil utilisé, le candidat devra **déterminer** les réglages requis pour chaque exposition, **préparer** l'appareil à radiographie, **utiliser** des mesures de radioprotection et prendre les clichés nécessaires afin d'obtenir des radiographies de qualité diagnostique. Le candidat pourra vérifier la qualité de chacune de ses radiographies initiales et sera autorisé, s'il le désire, à recommencer chaque cliché une seule fois seulement. Dans chaque cas où un candidat recommence un cliché, il peut désigner lequel des deux clichés il désire faire évaluer. On s'attend à ce que le candidat procède à une évaluation critique de la qualité diagnostique des images qu'il aura désignées.

(Remarque : un examinateur évaluera la capacité du candidat à positionner correctement l'animal et à prendre des radiographies de qualité diagnostique.)

(Remarque : voir aussi l'évaluation RAD01 à la page suivante)

Texte de présentation standard pour la section Positionnement radiographique

L'examinateur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le compte à rebours ne doit pas commencer avant que toutes les instructions aient été transmises.

« Vous jouerez le rôle d'un vétérinaire qui doit s'occuper d'un chien malade. Le diagnostic présumé est _____ **(inscrivez ici un diagnostic présumé fictif qui permettra d'évaluer l'habileté du candidat à déterminer correctement la zone à radiographier et les positions appropriées)**. Vous devrez déterminer les parties ou la région anatomique à radiographier, de même que les positions radiographiques, afin de confirmer ou d'éliminer le diagnostic présumé. Le chien aura reçu un sédatif ou sera placé sous anesthésie générale, et vous devrez prendre garde à ne pas nuire à l'administration de l'anesthésique et au fonctionnement l'équipement de surveillance lorsque vous repositionnerez l'animal. À l'aide de moyens de contention mécaniques seulement (sangles, cales, sacs de sable, ruban adhésif, etc.), vous devrez placer l'animal correctement, procéder aux réglages de l'unité radiographique et prendre les clichés diagnostiques. Il faudra prendre au moins deux vues orthogonales différentes de la partie/région en question pour avoir la meilleure chance possible de poser un diagnostic.

Vous n'êtes pas responsable d'entrer les données dans l'unité d'imagerie numérique, mais vous devrez évaluer chaque image numérique afin de déterminer s'ils sont de qualité adéquate pour le diagnostic. Si vous jugez que la qualité de la première image radiographique est insuffisante pour le diagnostic et si vous avez le temps, vous pouvez choisir de recommencer, une seule fois, la prise des deux différentes vues. Si vous avez pris deux (2) images dans une même position, vous devrez indiquer l'image que l'examinateur doit évaluer. Une seule image par position est admissible à l'évaluation. Vous devrez évaluer la qualité diagnostique des images que vous aurez désignées et en discuter avec moi.

Vous êtes responsable des mesures de radioprotection nécessaires durant cette station. Même si la radioprotection n'est pas évaluée séparément, le fait de ne pas prendre les précautions appropriées, entraînant l'exposition inutile de votre propre personne, du technicien, des membres de l'équipe du lieu d'examen, du patient ou de l'examinateur au rayonnement, représente une faute éliminatoire. Dans ce cas, vous ne pourrez terminer cette station et vous obtiendrez une note de zéro.

Les seules questions auxquelles nous répondrons sont celles qui ont trait aux caractéristiques de l'unité radiographique ou de l'équipement connexe, puisqu'ils vous sont peut-être inconnus. Tout au long de cette station, l'examinateur prendra des notes sur vos comportements, tant positifs que négatifs et j'évaluerai votre capacité à communiquer de façon efficace et concise avec moi (le client). Ne vous laissez pas distraire par le fait que je prends des notes. Vous avez 45 minutes pour terminer cette station. »

Positionnement radiographique (RAD01)

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT	
Partie A : Le candidat est évalué sur sa capacité à positionner le patient et sur l'utilisation de méthodes radiographiques adéquates, y compris le choix approprié des positions et des régions anatomiques à radiographier.	**50**		
Partie A – Première vue			
Une faute éliminatoire peut être attribuée si les radiographies soumises par le candidat ne contiennent pas la bonne région anatomique pour le diagnostic soupçonné.			
Partie A – Deuxième vue			
Une faute éliminatoire peut être attribuée si les radiographies soumises par le candidat ne contiennent pas la bonne région anatomique pour le diagnostic soupçonné.			

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

i. **Intervention/habileté**			

Partie B : Les radiographies choisies et évaluées de façon critique par le candidat sont jugées en fonction de la clarté de l'image de la région à radiographier et de l'utilisation évidente d'une technique radiographique appropriée.

a. Première vue

	NOTE MAX.	**NOTE DU CANDIDAT**	
	50		
i. b. Deuxième vue			

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté		
Partie C : Radioprotection	**Radioprotection employée**	**Radioprotection non employée**
Le fait de ne pas employer de mesures de radioprotection appropriées, y compris le fait de ne pas recourir à une contention mécanique si nécessaire (liens pour les membres, blocs, etc.), de ne pas porter d'équipement protecteur ou de ne pas se placer derrière un mur protecteur, mettant ainsi le candidat, l'animal, le technicien, les membres de l'équipe du lieu d'examen ou l'examinateur dans une situation à risque, est considéré comme une faute éliminatoire. Dans un tel cas, le candidat ne pourra terminer cette section et obtiendra une note de zéro pour celle-ci. Si des mesures de radioprotection sont utilisées, il faut l'inscrire ici, mais aucun point supplémentaire n'est accordé.		

Partie D : Sécurité de l'animal	**Animal manipulé de façon sécuritaire**	**Animal manipulé de façon non sécuritaire**
Le candidat est incapable de réaliser la procédure tout en préservant le bien-être de l'animal, y compris en faisant une contention inadéquate (animal sous sédation) ou en posant des gestes qui nuisent au placement ou au fonctionnement de l'équipement d'anesthésie (animal anesthésié). Aucun point supplémentaire ne sera accordé pour la réussite de cette partie, mais des points seront soustraits du total si le rendement du candidat est insatisfaisant.		

TOTAL DES POINTS	**100**	

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) : **Nom (en caractères d'imprimerie) :_____Initiales : _____** **Signature : _____**

MÉDECINE DES PETITS ANIMAUX

Énoncé des compétences

La section Médecine des petits animaux évaluera la capacité du candidat à :

- étudier un cas clinique (patient canin ou félin) en médecine des petits animaux (Station 1 : Évaluation clinique);
- rédiger des plans de prise en charge médicale et une ordonnance pour un médicament, d'après la description d'un cas hospitalisé, et communiquer oralement les plans de traitement à un technicien vétérinaire (Station 2 : Prise en charge médicale);
- décrire et/ou démontrer des interventions cliniques couramment utilisées en pratique de la médecine des petits animaux (Station 3 : Techniques cliniques).

Temps alloué

Stations MPA01, MPA02 et MPA03 : 45 minutes chacune.

Pour la Station 2 (Prise en charge médicale), la période de 45 minutes sera répartie entre une partie orale et une partie écrite, comme suit :

- Le candidat disposera de 35 minutes pour terminer la partie écrite et de 10 minutes pour terminer la partie orale.
- Les candidats qui seront prêts à commencer la partie orale avant que les 35 minutes soient écoulées pourront prévenir l'examinateur et passer ensuite à la partie orale.

Installations

1. Animal
 a. Un chien ou un chat atteint d'un trouble commun (Station 1)
 b. Aucun animal vivant ne sera utilisé pour la Station 2 (Prise en charge médicale), puisqu'un dossier écrit sera fourni, soit celui d'un chat ou d'un chien hospitalisé, atteint d'une maladie clinique commune.
 c. Des animaux vivants et des modèles seront utilisés pour la Station 3 (Techniques cliniques).

2. Membres de l'équipe du lieu d'examen
 a. Un examinateur par candidat pour la Station 1
 b. Un examinateur pour la Station 2
 c. Un examinateur par candidat pour la Station 3

3. Installations et équipement
 a. Une salle d'examen pour les petits animaux pour la Station 1.
 b. Une salle ou aire pour la Station 2, comprenant un endroit adéquat pour consulter et remplir les dossiers médicaux.
 c. Une salle pour la Station 3.
 d. Une horloge à chacune des stations permettant de visualiser le temps. Dans la mesure du possible, ces horloges seront de type « compte à rebours » afin que les candidats et les examinateurs puissent clairement voir le temps qu'il reste pour terminer la station ou la section.

4. Le candidat doit avoir le matériel suivant avec lui :
 a. Stéthoscope, lampe-stylo, sarrau propre, stylo
 b. Montre avec trotteuse

5. Le matériel suivant sera fourni au lieu d'examen :

a. Fournitures et instruments pertinents au cas et retrouvés couramment dans une salle d'examen typique au Canada ou aux États-Unis.

Exigences à l'égard du candidat

On s'attend à ce que les candidats manipulent les animaux de façon humaine et sécuritaire. Si l'examinateur est d'avis qu'un candidat ne manipule pas l'animal de façon humaine ou agit d'une manière qui compromet sa propre sécurité ou encore la sécurité de l'animal et des membres de l'équipe du lieu d'examen, il peut imposer une pénalité allant d'une réduction de la note à une interruption de la station et au renvoi du candidat avec une note de zéro (c.-à-d. faute éliminatoire).

Un candidat se verra attribuer une faute éliminatoire et une note de zéro pour la station si, de l'avis professionnel de l'examinateur :

- le candidat menace la santé ou le bien-être de l'animal par son action ou son inaction (station MPA01, Évaluation clinique), OU
- le candidat prescrit un traitement ou un plan de prise en charge médicale qui, s'il était appliqué à un vrai patient, causerait un tort sérieux au patient, voire possiblement sa mort (station MPA02, Prise en charge médicale), OU
- le candidat décrit ou effectue une intervention d'une manière qui causerait un tort sérieux au patient, voire possiblement sa mort, et ce, peu importe s'il s'agit d'un animal vivant ou d'un modèle (station MPA03, Techniques cliniques).

Les candidats ne seront pas nécessairement avisés qu'ils ont obtenu une note d'échec, sauf si les gestes posés représentent une menace réelle et immédiate pour la santé ou la sécurité d'un animal vivant ou d'une personne. Dans une telle situation, on demandera au candidat d'interrompre la tâche en cours et de passer à la prochaine tâche ou activité de la station. Si le candidat pose à nouveau des gestes qui menacent le bien-être d'un animal ou d'une personne, il pourrait être renvoyé de la station. Si une note d'échec est attribuée en raison d'un plan ou de gestes susceptibles de causer un tort sérieux à un animal vivant ou à une personne, sans toutefois représenter une menace réelle et immédiate, le candidat pourra poursuivre l'examen, mais ne sera pas informé de la note d'échec. Un candidat à qui l'on a attribué une note d'échec pour les raisons décrites, peu importe à quelle station, recevra une mention d'échec pour l'ensemble de la section Médecine des petits animaux, mais pourra poursuivre les autres stations.

Station 1 : Évaluation clinique

Aperçu de la station 1

Lorsque c'est possible, un membre de l'équipe de l'ECC jouera le rôle du client propriétaire d'un animal qui présente une maladie courante dans le contexte de la pratique vétérinaire. Si aucun membre de l'équipe de l'ECC n'est disponible, l'examinateur jouera le rôle du client.

Le candidat doit :

- obtenir une anamnèse en questionnant le client;
- procéder à l'examen physique de l'animal;
- inscrire les renseignements relatifs à l'anamnèse et au résultat de l'examen physique sur le formulaire fourni (voir l'Annexe 1 dans cette section)
- dresser une liste initiale de problèmes, une liste de diagnostics différentiels et un plan diagnostique et expliquer son raisonnement au client;
- demander les tests diagnostiques initiaux appropriés et raisonnables – les examinateurs fourniront les résultats des tests ayant été réalisés (ainsi que les valeurs normales);

- interpréter les résultats des tests diagnostiques;
- affiner la liste de diagnostics différentiels en fonction de leurs observations pour parvenir au diagnostic le plus probable et communiquer l'information de vive voix au client.
- élaborer ensuite un plan thérapeutique pour le patient.
- émettre un pronostic;
- communiquer toute l'information qui précède de vive voix à l'examinateur / au client.

Dans le but d'uniformiser l'évaluation des compétences des candidats, indépendamment de l'examinateur ou du lieu d'examen, un exemple de formulaire d'anamnèse et d'examen physique est disponible à l'Annexe 1 de cette section du Guide standard. Les examinateurs devront remettre ces formulaires à chaque candidat, qui pourra y inscrire les renseignements relatifs à l'anamnèse et les résultats de l'examen physique. Les candidats devront aussi discuter de leurs observations et les décrire à l'examinateur.

Texte de présentation standard pour la Station 1
L'examinateur doit lire le texte suivant à chaque candidat. Les lieux d'examen doivent fournir aux candidats une copie papier du texte de présentation standard afin qu'ils puissent mieux suivre, puis récupérer ces copies une fois le texte lu. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions sur le plan de l'équipement. Le compte à rebours ne doit pas commencer avant que toutes les instructions aient été transmises.

> « Je jouerai le rôle d'un client qui vous amène son animal pour une évaluation (si l'examinateur joue le rôle du client; si non, présenter le membre de l'équipe de l'ECC qui le fera). Vous devrez obtenir une anamnèse complète en discutant avec moi (le client) et procéder à un examen physique complet du patient. Vous devrez m'expliquer les observations que vous ferez, tant normales qu'anormales. Je pourrais vous poser des questions qu'un client est susceptible de poser et vous devrez y répondre de façon appropriée, car elles servent à évaluer vos aptitudes en communication.
>
> Vous pouvez inscrire l'anamnèse obtenue et les résultats de l'examen physique sur le formulaire fourni. Ensuite, communiquez une liste initiale de problèmes et une liste de diagnostics différentiels pour les problèmes pertinents que vous avez ciblés. Élaborez ensuite un plan diagnostique initial. Vous pouvez demander les tests diagnostiques pertinents; les résultats des tests ayant été réalisés vous seront fournis. Vous devrez ensuite affiner votre liste initiale de problèmes et de diagnostics différentiels, en éliminant ou en conservant certains diagnostics. Vous pourrez demander des examens diagnostiques supplémentaires appropriés, au besoin. Par la suite, vous devrez me dire quel est le diagnostic le plus probable selon vous, puis élaborer un plan thérapeutique. Vous devrez également émettre un pronostic approprié. Veuillez noter que je déduirai des points si, à la suite de l'examen physique, vous notez ou décrivez des observations inexactes ou si vous demandez des tests qui ne sont pas nécessaires ou appropriés pour votre patient.
>
> N'oubliez pas de m'expliquer les raisons qui motivent les examens que vous demandez ainsi que vos décisions cliniques. Et comme je joue le rôle du client, veuillez me poser les questions pertinentes et vous attendre à ce que j'en pose à mon tour.
>
> Tout au long de la station, j'évaluerai vos aptitudes à exécuter les tâches décrites dans le guide d'administration et à communiquer efficacement. Ne vous laissez pas distraire par le fait que je prends des notes, puisque j'écrirai mes observations, notamment les aspects réussis ou non de l'évaluation. Si je hoche la tête ou dis « OK », cela signifie seulement que j'ai compris ce que vous

avez dit ou que j'ai vu ce que vous avez fait. Cela ne reflète pas mon évaluation. De plus, je pourrais vous poser les questions qu'un client pourrait causer au cours de la visite.

Vous disposez de 45 minutes pour terminer cette station. »

Médecine des petits animaux – Station 1 (MPA01)

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Anamnèse Le candidat sera évalué sur sa capacité à obtenir une anamnèse complète en communiquant de manière efficace et précise avec l'examinateur / le client.	**15**	
Examen physique	**15**	
a. Procéder à l'examen à distance, incluant l'évaluation de l'état de chair		
b. Procéder à l'examen clinique complet et systématique de l'animal en lien avec le problème de santé et toute autre anomalie touchant l'animal présenté.		
c. Manipuler le patient de façon appropriée		
d. Évaluer correctement le patient (p. ex. déterminer correctement les fréquences cardiaque et respiratoire, la température, le type de respiration, etc.). Le candidat peut être pénalisé s'il note une observation erronée.		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Intégration des renseignements cliniques	**14**	
a. Reconnaître tous les problèmes en se basant sur l'anamnèse et l'examen physique		
b. Dresser une liste de diagnostics différentiels adéquats et détaillés pour les principaux problèmes reconnus		

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

INTERVENTION/HABILETÉ	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Approche diagnostique (demander les tests pertinents en les justifiant selon les problèmes décelés)	**13**	
a. Demander les tests diagnostiques de façon détaillée		
b. Demander les tests diagnostiques de façon		
c. Demander les tests diagnostiques dans un ordre logique		
d. Expliquer les raisons justifiant chaque test diagnostique demandé		

INTERVENTION/HABILETÉ	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Intégration des renseignements diagnostiques	**18**	
a. Interpréter correctement les résultats des tests diagnostiques		
b. Utiliser les résultats des tests diagnostiques afin d'affiner la liste de problèmes et de diagnostics différentiels et décrire en quoi chacun des tests permet de parvenir au diagnostic le plus probable		
c. Parvenir au diagnostic le plus probable		

INTERVENTION/HABILETÉ	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Élaborer un plan thérapeutique *Remarque : déductions pour l'élaboration d'un plan thérapeutique adéquat, mais basé sur un groupe de diagnostics différentiels qui n'inclut pas le bon diagnostic.*	**15**	
a. Élaborer un plan thérapeutique adapté au patient, incluant le traitement, la prévention, les moyens de lutte et le suivi requis.		
b. Émettre un pronostic approprié pour le cas présenté		
Aptitudes en communication	**10**	
a. Le candidat communique avec le client / l'examinateur de façon claire et efficace tout au long du cas clinique		
b. Répondre adéquatement aux questions de l'examinateur / du client		

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur :**

TOTAL	**100**	

Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) :_____**Initiales :** _____

Signature : _____

Station 2 : Prise en charge médicale

Aperçu de la station 2

Le candidat disposera de 35 minutes pour terminer la partie écrite et de 10 minutes pour terminer la partie orale de l'examen. La durée de la partie écrite ne doit pas excéder 35 minutes. Chaque candidat doit gérer son temps de façon à pouvoir remplir le rapport médical, les directives de traitement et l'ordonnance durant la période de 35 minutes. Les candidats qui seront prêts pour la partie orale avant que les 35 minutes soient écoulées pourront prévenir l'examinateur et passer ensuite à la partie orale. La durée de la station n'excédera pas 45 minutes.

Le candidat recevra un cas clinique écrit (p. ex. le signalement, l'anamnèse, les résultats de l'examen physique initial et les résultats des tests diagnostiques initiaux) pour un patient hospitalisé. Le candidat devra utiliser le Formulaire d'évaluation médicale (voir l'Annexe 3 de cette section du guide) pour rédiger une **évaluation sommaire** du patient. Le candidat disposera de 35 minutes pour rédiger un résumé de l'évaluation devant inclure les éléments suivants : évaluation sommaire initiale et liste de problèmes, liste de diagnostics différentiels, diagnostic provisoire initial et pronostic provisoire. Le candidat devra également remplir le Formulaire de directives de traitement à l'Annexe 4 (p. ex. autres tests diagnostiques requis pour les 12 prochaines heures, plan thérapeutique pour les 12 prochaines heures comprenant la posologie des médicaments et les débits de la fluidothérapie, paramètres à surveiller et plans en cas d'urgence) à l'intention du technicien vétérinaire qui surveillera le patient durant les 12 prochaines heures. Le candidat devra aussi rédiger une ordonnance appropriée pour la prise en charge du patient à l'aide du formulaire prévu (voir Annexe 2 dans cette section du Guide). Le candidat disposera de 10 minutes pour communiquer oralement son évaluation et ses directives au technicien vétérinaire qui prendra soin de l'animal pendant les 12 prochaines heures et répondre aux questions à cet égard. Lorsque c'est possible, un membre de l'équipe de l'ECC jouera le rôle du technicien vétérinaire qui s'occupera du patient. Si aucun membre de l'équipe de l'ECC n'est disponible, l'examinateur jouera le rôle du technicien vétérinaire.

Lorsque requises et demandées par le candidat, les données de laboratoire standards pour les tests diagnostiques appropriés seront fournies par écrit avec les valeurs normales.

Les dossiers et directives écrits comprendront les éléments suivants :

- une évaluation sommaire des observations énumérées sur le Formulaire d'évaluation médicale et le Formulaire de directives de traitement;
- une liste initiale de diagnostics différentiels;
- un diagnostic provisoire/initial;
- les autres tests diagnostiques requis;
- un plan thérapeutique comprenant la posologie des médicaments et les débits de la fluidothérapie;
- les paramètres physiologiques devant être évalués par le technicien vétérinaire, de même que la fréquence de ces évaluations;
- les mesures que le technicien vétérinaire doit prendre lorsque les paramètres faisant l'objet d'une surveillance dépassent les valeurs acceptables ou lorsque l'animal présente des signes anormaux décrits au préalable par le candidat;
- un pronostic initial;
- les autres renseignements ou traitements prescrits pertinents.

Le candidat ne sera pas évalué sur la qualité de son écriture ou de son orthographe, mais les instructions écrites doivent être lisibles, cohérentes et notées d'une manière logique et systématique.

Texte de présentation standard pour la Station 2

L'examinateur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le compte à rebours ne doit pas commencer avant que toutes les instructions aient été transmises.

« Dans cette station, on vous attribuera un scénario de cas clinique (p. ex. le signalement, l'anamnèse, les résultats de l'examen physique initial et les résultats des tests diagnostiques initiaux) pour un patient hospitalisé. À partir de ces renseignements écrits, vous aurez 35 minutes pour élaborer par écrit une évaluation sommaire et un plan de prise en charge initial comprenant les traitements prescrits et une ordonnance.

Veuillez faire comme si vous remplissiez un véritable dossier médical, considéré comme un document légal. Faites comme s'il s'agissait d'un vrai patient. Si vous prescrivez un traitement ou rédigez un plan de prise en charge qui, s'il était appliqué à un vrai patient, lui causerait un tort sérieux ou sa mort, cela pourrait constituer une note d'échec entraînant une note de zéro (0) pour la section Médecine des petits animaux.

Votre évaluation écrite doit inclure un ou plusieurs des éléments suivants : une évaluation initiale, une liste de problèmes initiale, une liste de diagnostics différentiels, un diagnostic provisoire initial et un pronostic provisoire.

En plus de l'évaluation initiale, vous devrez noter sur le Formulaire de directives de traitement les traitements prévus pendant les 12 prochaines heures. Ceux-ci doivent comprendre tout test diagnostique additionnel requis au cours des 12 prochaines heures, un plan de traitement pour les 12 prochaines heures comprenant la posologie des médicaments et les débits de la fluidothérapie, ainsi qu'une ordonnance pour un médicament approprié pour le patient; cette ordonnance devra être rédigée sur le formulaire fourni. Un répertoire des médicaments sera mis à votre disposition.

En ce qui concerne les tests diagnostiques supplémentaires, les paramètres à surveiller et les médicaments à administrer, les directives de traitement devront indiquer précisément l'heure, la dose et la voie d'administration, le cas échéant, de manière à ce que les directives soient facilement comprises par le technicien en santé animale qui s'occupera de l'animal.

Vous ne serez pas évalué sur la qualité de votre écriture ou sur votre orthographe, mais votre évaluation préliminaire, votre plan de prise en charge et vos ordonnances devront être lisibles, cohérents et notés d'une manière logique et systématique. »

Si vous terminez la partie écrite avant la fin de la période de 35 minutes et désirez commencer la portion sur la communication orale, veuillez m'en informer. J'attendrai **[pour chaque lieu d'examen, il faut préciser où se trouvera l'examinateur (p. ex. à l'intérieur ou à l'extérieur de la pièce où le candidat remplit le dossier) afin que les candidats ne perdent pas de temps à le chercher pour l'avertir qu'ils ont terminé]**. Sinon, nous commencerons la partie sur la communication orale de l'évaluation lorsqu'il restera 10 minutes à écouler à cette station.

Pendant la partie orale, je jouerai le rôle du technicien vétérinaire qui s'occupera de l'animal au cours des 12 prochaines heures (si l'examinateur joue le rôle du technicien vétérinaire; si non, présenter le membre de l'équipe de l'ECC qui le fera). Vous devrez me résumer l'état du patient, m'expliquer vos directives en matière de traitement et répondre aux questions que je pourrais avoir à propos du dossier ou des directives.

Vous devez gérer votre temps de manière à pouvoir terminer les parties écrite et orale de la station. Rappelez-vous que la partie écrite de l'examen ne durera pas plus de 35 minutes, suivie d'une partie sur la communication orale d'une durée de 10 minutes, pour un total de 45 minutes maximum à cette station. »

Médecine des petits animaux – Station 2 (MPA02)

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Dossier médical écrit Le candidat sera évalué sur sa capacité à remplir le dossier médical d'une façon adéquate et logique, notamment :	**80**	
a. Rédiger correctement une évaluation concise en utilisant les renseignements fournis sur le cas, y compris : • *fournir une liste de problèmes* • *fournir une liste des 3 principaux diagnostics différentiels* • *fournir un diagnostic provisoire* • *fournir un pronostic provisoire*		
b. Rédiger correctement des directives de traitement qui reflètent le plan de prise en charge en précisant :		
c. Rédiger correctement un exemple d'ordonnance légale pour le cas/patient.		

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
Communication orale Le candidat est évalué sur les compétences suivantes :	**20**	
a. Communiquer le plan thérapeutique et tout renseignement pertinent du rapport médical à l'examinateur qui agit comme technicien vétérinaire.		
b. Répondre simplement aux éventuelles questions à l'examinateur, lequel joue le rôle du technicien vétérinaire qui prend l'animal en charge, quant à l'évaluation et les instructions thérapeutiques écrites élaborées par le candidat.		
TOTAL	**100**	

Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) : **Nom (en caractères d'imprimerie) :_____Initiales : _____** **Signature : _____**

Station 3 : Interventions cliniques

Aperçu de la station 3 – Le candidat devra effectuer 7 interventions choisies au hasard – 2 de la partie A et 5 de la partie B.

Texte de présentation standard pour la Station 3

– L'examinateur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat avant de démarrer le compte à rebours. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne commence à compter que lorsque toutes les instructions ont été données.

« À cette station d'interventions cliniques, vous effectuerez 7 interventions courantes choisies au hasard en pigeant 2 des 4 cartes plastifiées de la partie A et 5 des 13 cartes plastifiées de la partie B. Vous pourrez consulter vos cartes durant l'examen de sorte que vous n'avez pas à mémoriser les interventions à effectuer. Certaines interventions seront pratiquées sur des animaux vivants et d'autres seront démontrées à l'aide de modèles. Vous devez m'expliquer ce que vous faites tout au long de vos interventions. Vous pouvez procéder aux interventions dans l'ordre que vous désirez. Vous disposez de 45 minutes pour terminer les 7 interventions demandées, alors veuillez planifier votre temps en conséquence. »

Interventions de la partie A

1. Rassembler le matériel nécessaire et démontrer comment effectuer une cystocentèse.
2. Rassembler le matériel nécessaire et démontrer comment effectuer une thoracocentèse.
3. Rassembler le matériel nécessaire et démontrer comment effectuer une paracentèse abdominale.
4. Rassembler le matériel nécessaire et démontrer comment effectuer la mise en place d'un cathéter urinaire chez un chien mâle.

Interventions de la partie B

1. Écouter et interpréter 2 bruits cardiaques et dire si ces bruits sont normaux ou anormaux. Décrire l'anomalie s'il y a lieu (type de souffle ou d'arythmie).
2. Rassembler le matériel nécessaire et démontrer comment effectuer un prélèvement de sang dans la veine jugulaire.
3. Calculer la dose adéquate d'un antibiotique et prélever la quantité nécessaire en fonction de la posologie du médicament et du poids de l'animal.
4. Évaluer l'intégrité du ligament croisé cranial d'un chien chez qui une rupture de ce ligament est soupçonnée.
5. Mesurer la densité d'un échantillon d'urine de chat et déterminer si les reins de l'animal concentrent l'urine adéquatement.
6. Décrire comment mesurer l'hématocrite et le taux de protéines totales à partir d'un échantillon de sang conservé dans un tube avec EDTA et déterminer l'hématocrite et le taux de protéines totales en utilisant un tube à hématocrite déjà préparé.
7. Évaluer le réflexe patellaire et décrire comment il pourrait être altéré par une lésion de la moelle épinière.
8. Faire un grattage cutané sur un animal vivant et un modèle, à la recherche de *Demodex*.
9. Effectuer un des examens des nerfs crâniens suivants, décrire la réponse attendue et dire quels nerfs crâniens sont évalués : réponse à la menace, sensation faciale, réflexe pharyngé, réflexe pupillaire.
10. Réaliser une aspiration à l'aiguille fine sur un modèle (fruit) et préparer une lame à analyser.

11. Effectuer un test de Schirmer (test lacrymal) et interpréter les résultats.
12. Effectuer une coloration à la fluorescéine et interpréter les résultats.
13. Évaluer la proprioception et interpréter les résultats.

Médecine des petits animaux - Station 3 (MPA03)

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
PARTIE A Le candidat est évalué d'après sa capacité à accomplir correctement et efficacement 2 des 4 interventions ci-dessous.	**40**	
1. Rassembler le matériel nécessaire, et décrire et montrer comment localiser la vessie et effectuer une cystocentèse chez un animal vivant. La cystocentèse elle-même sera réalisée sur un modèle animal en peluche.		
2. Rassembler le matériel nécessaire et décrire comment effectuer une thoracocentèse chez un animal vivant. Faire la démonstration de la technique sur un modèle animal en peluche.		
3. Rassembler le matériel nécessaire et décrire comment effectuer une paracentèse abdominale chez un animal vivant. Faire la démonstration de la technique sur un modèle animal en peluche.		
4. Rassembler le matériel nécessaire et décrire comment poser un cathéter urinaire chez un chien mâle. Faire la démonstration du passage du cathéter à l'aide d'un modèle de tube à succion.		

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
PARTIE B Le candidat est évalué d'après sa capacité à accomplir correctement et efficacement 5 des 13 interventions ci-dessous :	**60**	
5. Calculer la dose adéquate d'un antibiotique et prélever la quantité nécessaire en fonction de la posologie du médicament et du poids de l'animal.		
6. Évaluer l'intégrité du ligament croisé cranial d'un chien chez qui une rupture de ce ligament est soupçonnée.		
7. Mesurer la densité d'un échantillon d'urine de chat et déterminer si les reins de l'animal concentrent l'urine adéquatement.		

8. Décrire comment mesurer l'hématocrite et le taux de protéines totales à partir d'un échantillon de sang conservé dans un tube avec EDTA et déterminer l'hématocrite et le taux de protéines totales en utilisant un tube à hématocrite déjà préparé.		
9. Évaluer le réflexe patellaire et décrire comment il pourrait être altéré par une lésion de la moelle épinière.		
10. Réaliser un raclage cutané en raison d'une démodécie soupçonnée à l'aide d'un animal vivant et d'un modèle		

Intervention/habileté	**NOTE MAX.**	**NOTE DU CANDIDAT**
PARTIE B - Suite		
11. Effectuer un des examens des nerfs crâniens suivants, décrire la réponse attendue et dire quels nerfs crâniens sont évalués : réponse à la menace, sensation faciale, réflexe pharyngé, réflexe pupillaire.		
i. Réponse à la menace		
ii. Sensation faciale		
iii. Réflexe pharyngé		

iv. Réflexe pupillaire		
12. Réaliser une aspiration à l'aiguille fine sur un modèle (fruit) et préparer une lame à analyser.		

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Intervention/habileté	NOTE MAX.	NOTE DU CANDIDAT
PARTIE B (suite)		
13. Effectuer un test de Schirmer (test lacrymal) et interpréter les résultats.		
14. Effectuer une coloration à la fluorescéine et interpréter les résultats.		
15. Évaluer la proprioception et interpréter les résultats.		
16. Écouter et interpréter 2 bruits cardiaques.		
17. Rassembler le matériel nécessaire et démontrer comment effectuer un prélèvement de sang dans la veine jugulaire.		
TOTAL DES POINTS	**100**	

Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) :

Nom (en caractères d'imprimerie) :_____**Initiales :** _____

Signature : _____

Évaluation globale – Médecine des petits animaux

Évaluation globale – Médecine des petits animaux **Nom et ID du candidat :** **Date/Session/Lieu :**			
STATION	Note brute	Pondération	Note finale pondérée
STATION 1 : Évaluation clinique Total des points de l'évaluation MPA01		**40 %**	
STATION 2 : Prise en charge médicale Total des points de l'évaluation MPA02		**40 %**	
STATION 3 : Techniques cliniques Total des points de l'évaluation MPA03		**20 %**	
RÉCCLTAT FINAL (la note de passage est de 60 points après pondération)		**100 %**	

Annexes — Médecine des petits animaux
Annexe 1 : Formulaire d'anamnèse et d'examen physique

Nom et ID du candidat : **Site de l'ECC/Date/Session (AM/PM)**

Espèce :

Date : _____

Raison de la consultation :

GUIDE POUR LA TENUE DE DOSSIER

1. Raison de la consultation
2. Anamnèse du problème actuel
3. Historique
 a) médical
 b) chirurgical
 c) traumatique
 d) vaccinal
4. Conditions de vie
5. Revue des systèmes
 a) tégumentaire
 b) ophtalmologique
 c) otique
 d) respiratoire
 e) cardiovasculaire
 f) gastro-intestinal
 g) urinaire
 h) reproducteur
 i) musculosquelettique
 j) lymphatique
 k) nerveux
6. Signature

Nom et ID du candidat : **Site de l'ECC/Date/Session (AM/PM)**

Espèce du patient :

Date : _____

Raison de la consultation : _____

COCHER LES ÉLÉMENTS ANORMAUX ET DÉCRIRE LES ANOMALIES

1. Apparence générale
2. Cardiovasculaire
3. Respiratoire
4. Nerveux
5. Musculosquelettique
6. Tégumentaire
7. Urinaire
8. Reproducteur
9. Gastro-intestinal
10. Lymphatique
11. Ophtalmologique
12. Otique
13. Muqueuses
14. Cavité buccale
15. Autre

Température
Pouls
Respiration
Poids
Tempérament

Annexe 2 — Ordonnance

Nom du candidat _____ Site/date/séance (AM/PM) : _____

Nom du client : _____

Adresse du client : 123, rue Principale, Ville, Province

Numéro de téléphone du client : 432-123-4567

Nom de l'animal : _____

Espèce : _____

Rx

☐ Non renouvelable ☐ Renouvelable (_____ fois jusqu'au _____ [date])

Nom du vétérinaire : _____ Nº de permis d'exercice : 12345

Signature du vétérinaire : _____ Date : _____

Adresse du vétérinaire : Clinique vétérinaire XY, Ville, Province

Annexe 3 — Formulaire d'évaluation médicale

— Page 1 —
SITE DE L'ECC/DATE/SESSION (AM/PM) : _____
NOM/ID DU CANDIDAT : _____

RENSEIGNEMENTS CCR LE PATIENT (à remplir par l'équipe du lieu d'examen)

ESPÈCE/RACE : _____ ÂGE : _____
NOM : _____ SEXE : _____
POIDS : _____ DATE D'ADMISSION : _____
NOM DU PROPRIÉTAIRE : _____ Nº DE TÉLÉPHONE : _____
ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE : _____

ANAMNÈSE ET RÉCCLTATS DE L'EXAMEN PHYSIQUE (fournis par l'équipe du lieu d'examen)

ÉVALUATION INITIALE DU CANDIDAT RÉDIGÉE DE MANIÈRE ORDONNÉE
Remarque : Les candidats doivent aussi remplir des directives de traitement (Annexe 4) et joindre une ordonnance remplie (Annexe 2) pour un médicament prescrit approprié.

Annexe 3 — Formulaire d'évaluation médicale

— Page 2 —
DATE : **NOM/ID DU CANDIDAT :**

Annexe 3 — Formulaire d'évaluation médicale

— Page 3 —
DATE : **NOM/ID DU CANDIDAT :**

DOSSIER ÉCRIT DU CANDIDAT (suite)

Annexe 3 — Formulaire d'évaluation médicale

— Page 4 —
DATE : **NOM/ID DU CANDIDAT :**

DOSSIER ÉCRIT DU CANDIDAT (suite)

Annexe 4 — Formulaire de directives de traitement

DIRECTIVES DE TRAITEMENT— PAGE 1 (considérant qu'un technicien vétérinaire s'occupe de soigner et de surveiller le patient de 17 h à 5 h)

Nom de famille du client :	**DIAGNOSTIC PROVISOIRE**
Nom de l'animal :	
Signalement :	
Nom du candidat :	
Date :	

PARAMÈTRES DE CCRVEILLANCE	17 h	18 h	19 h	20 h	21 h	22 h	23 h	minuit	1 h	2 h	3 h	4 h	5 h

TYPE DE SOLUTÉ ET DÉBIT													
MÉDICAMENTS ET AUTRES TRAITEMENTS (y compris concentration, volume et voie d'administration)	17 h	18 h	19 h	20 h	21 h	22 h	23 h	minuit	1 h	2 h	3 h	4 h	5 h
TESTS DIAGNOSTIQUES													

Annexe 4 — Formulaire de directives de traitement

DIRECTIVES DE TRAITEMENT - PAGE 2(considérant qu'un technicien vétérinaire s'occupe de soigner et de surveiller le patient de 17 h à 5 h)

Nom du candidat :
Date :
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES (p. ex. quand contacter le vétérinaire responsable, etc.) :

CHIRURGIE

Énoncé des compétences

La section Chirurgie évaluera la capacité du candidat à :

- préparer la patiente en vue de l'intervention chirurgicale;
- se préparer lui-même en vue de l'intervention chirurgicale;
- effectuer l'intervention chirurgicale.

Les candidats pourront trouver qu'il est utile de passer en revue les techniques de chirurgie des petits animaux telles que décrites dans des manuels standards à jour, notamment :

- Fossum TW et al. Small Animal Surgery, 5e éd. (2018), Mosby Year Book.
- Johnston S, Tobias K. Veterinary Surgery Small Animal, 2e éd. (2017), Elsevier.

Temps alloué

Temps maximum alloué : 2,5 heures, à partir du début de la préparation de l'animal et de son transfert vers la salle de chirurgie jusqu'à la fin de l'intervention chirurgicale (pose de la dernière suture cutanée) – y compris le temps nécessaire pour obtenir des instruments ou du matériel de suture supplémentaires ou pour que le candidat se change de gants et de blouse chirurgicale. Les candidats qui ne parviennent pas à terminer l'intervention dans le temps alloué recevront une mention d'échec pour la section Chirurgie. Toutefois, à la seule discrétion de l'examinateur, le chronomètre peut être arrêté, le cas échéant, si un délai inacceptable empêche le candidat de poursuivre l'intervention.

Le temps commence à compter lorsque le candidat arrive auprès de sa patiente dans la salle de chirurgie.

Installations

1. <u>Animal</u>
 Une chienne par candidat, pesant de 6 à 28 kg (note d'état corporel de 2 à 4 sur 5). Elle ne doit pas sembler gestante à l'examen visuel ou à la palpation, ne doit pas avoir de signes visuels d'œstrus (c.-à-d. pas d'écoulement vaginal sanguinolent externe visible) et doit présenter un risque anesthésique acceptable selon l'examen physique.

 Un soin méticuleux sera apporté afin de sélectionner des chiennes non stérilisées. Cependant, si le candidat constate en cours d'intervention qu'une ovariohystérectomie a déjà été effectuée, il devra le mentionner à l'examinateur en lui montrant les pédicules ovariens et la portion résiduelle de l'utérus. L'examinateur évaluera ensuite la capacité du candidat à refermer l'incision chirurgicale. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

2. <u>Membres de l'équipe du lieu d'examen (exigences minimales)</u>
 a. Un examinateur vétérinaire pour trois candidats au maximum
 a. Optionnel : observateur(s) en chirurgie
 i. Un observateur en chirurgie ou un examinateur en chirurgie sera responsable de vérifier les étapes suivantes de l'intervention : retrait des ovaires et de l'utérus, sécurité des ligatures connexes et sécurité de la fermeture de la paroi abdominale. Les candidats ne peuvent pas passer aux étapes suivantes de l'intervention tant qu'un observateur en chirurgie ou un examinateur en chirurgie n'a pas confirmé que ces étapes ont été réalisées de manière satisfaisante. Si l'une ou l'autre de ces étapes n'a pas été réalisée de manière satisfaisante, le candidat sera renvoyé de l'examen.

1. *Remarque : Une fois que l'examinateur en chirurgie ou l'observateur en chirurgie a été appelé, le candidat ne peut revenir en arrière pour corriger des lacunes.*

b. Un assistant à l'examen ou un technicien vétérinaire pour 4 candidats au maximum.

3. Installations et équipement
 a. Pièces (ou aires) équipées pour la préparation des animaux en vue de la chirurgie
 b. Pièces (ou aires) équipées pour effectuer les interventions chirurgicales requises
 c. Une horloge à chacune des stations permettant de visualiser le temps. Dans la mesure du possible, ces horloges seront de type « compte à rebours » afin que les candidats et les examinateurs puissent clairement voir le temps qu'il reste pour terminer la station ou la section.

4. Matériel et information fournis par l'examinateur
 a. Les vêtements et les fournitures requis pour l'enseignement de la chirurgie, comprenant une variété de fils de suture, des gants, des masques, etc.
 b. Une blouse chirurgicale stérile enveloppée. La façon de passer la blouse sera montrée durant la séance d'information.

Les fournitures disponibles peuvent varier : les candidats devront démontrer une certaine souplesse dans le choix de leur matériel. On demandera aux candidats d'utiliser une blouse standard ou une blouse enveloppante.

5. Matériel fourni par le candidat
 a. Stéthoscope, thermomètre rectal, lampe-stylo, sarrau propre, vêtements de chirurgie.

Exigences à l'égard du candidat

Si un candidat reçoit l'évaluation « comportement inadéquat / faible risque pour la patiente » pour 3 aptitudes ou plus, il sera autorisé à terminer la section Chirurgie (sauf si le cumul des erreurs met la vie de l'animal en danger), mais il recevra la mention « échec » pour cette section.

Les candidats qui reçoivent l'évaluation « COMPORTEMENT INADÉQUAT / RISQUE ÉLEVÉ POUR LA PATIENTE OU TÂCHE NON EFFECTUÉE » (correspondant à la colonne marquée d'un « * » sur le formulaire d'évaluation CC01) pour toute habileté obtiendront un échec pour la section Chirurgie, mais pourraient être autorisés à continuer. L'examinateur **PEUT** aussi interrompre le travail du candidat dans la section Chirurgie, identifier la faute éliminatoire, consulter un second examinateur ou un observateur, corriger ladite faute et attribuer une **note d'échec** au candidat pour la section Chirurgie. Les candidats à qui on a attribué une faute éliminatoire seront renvoyés de l'examen et ne pourront pas terminer la section Chirurgie.

Les fautes éliminatoires sont des comportements inadéquats susceptibles de mettre à risque le bien-être ou la vie de l'animal ou de mettre les membres de l'équipe du lieu d'examen en danger. Des exemples de fautes éliminatoires courantes sont indiqués à l'Annexe 1 de cette section.

Il est primordial que le candidat maintienne une technique chirurgicale aseptique tout au long de l'intervention. Si à n'importe quel moment en cours de préparation, en enfilant la blouse ou les gants, ou en installant un champ opératoire, le candidat remarque un bris d'asepsie accidentel, il doit immédiatement en aviser un technicien ou un examinateur, puis il aura l'occasion de corriger la situation. Si un examinateur ou un technicien observe des bris d'asepsie à ces étapes alors que le candidat ne les a pas remarqués, le candidat sera informé qu'il s'est contaminé ou que le site chirurgical a été contaminé, puis recevra un avertissement et pourra corriger la situation. Le compte à rebours ne

sera pas arrêté. Si un candidat ne prend pas toutes les mesures appropriées pour corriger un bris d'asepsie, il se verra attribuer une faute éliminatoire et ne sera pas autorisé à poursuivre l'intervention.

Une fois que l'incision chirurgicale a été faite (c.-à-d., que la procédure chirurgicale a commencé), les candidats **ne reçoivent pas** d'avertissement si un bris d'asepsie survient sans qu'ils s'en rendent compte. En cours de chirurgie, les candidats doivent remarquer tout bris d'asepsie, en informer l'examinateur et corriger la situation de façon appropriée. Si le candidat ne corrige pas la situation de façon appropriée, cela constitue une faute éliminatoire et par conséquent, l'examinateur mettra fin à la prestation du candidat et attribuera la mention « échec » pour la section Chirurgie. De plus, si l'examinateur ou le technicien constate un bris d'asepsie que le candidat n'a pas remarqué, cela constitue une faute éliminatoire pour avoir mis la vie de l'animal en danger.

Veuillez noter que de nombreux facteurs influent sur l'attribution d'une mention réussite/échec pour cette section. En ce qui a trait aux habiletés évaluées dans la section Chirurgie, un niveau de compétence équivalant à celui d'un vétérinaire débutant signifie bien plus que de faire en sorte que la chienne survive à la chirurgie. En d'autres mots, il ne suffit pas de réussir à terminer l'intervention sans avoir commis de faute éliminatoire. On rappelle également aux candidats que le BNE évalue des interventions cliniques réalisées auprès d'animaux vivants et que ces interventions sont susceptibles d'entraîner des conséquences préjudiciables et même mortelles pour ces animaux. Par conséquent, l'évaluation de l'intervention chirurgicale pourrait être modifiée par la découverte de changements cliniques pouvant ultimement être liés à des erreurs commises par le candidat chirurgien. De telles erreurs pourraient mener à l'attribution d'une faute éliminatoire après la fin de l'intervention chirurgicale. Les candidats doivent savoir que le résultat final pour la section Chirurgie ne sera déterminé que 24 heures après la fin de la chirurgie. Toute complication liée à une erreur chirurgicale survenant dans les 24 premières heures de la période postopératoire aura une incidence négative sur la note accordée pour la section Chirurgie. Les complications comprennent les suivantes : hémorragie intra-abdominale découlant d'une ligature vasculaire inadéquate, ou hernie ou désunion attribuable à une fermeture inadéquate de la paroi abdominale.

Aperçu de la section Chirurgie

Le candidat procédera à une ovariohystérectomie de routine chez une chienne qui sera maintenue sous anesthésie par un autre candidat ou un anesthésiste. Un membre de l'équipe de l'ECC sera disponible pour passer le matériel au candidat, mais ne doit agir qu'à sa demande. Veuillez faire comme si la chirurgie était effectuée sur un animal appartenant à un client et comme si cet animal devait retourner à la maison après une période de récupération appropriée à votre hôpital.

Une fois la patiente anesthésiée, le candidat préparera l'animal pour l'ovariohystérectomie, se préparera également de façon stérile en vue de l'intervention et effectuera l'ovariohystérectomie. Alors que le candidat poursuit la chirurgie, il ne doit pas oublier de vérifier certains points avec l'examinateur avant de continuer l'intervention.

- Le candidat devra aviser un membre de l'équipe d'examen qu'il est prêt à commencer l'incision.
- Le candidat devra montrer à l'examinateur en chirurgie ou à l'observateur en chirurgie les ligatures qu'il a placées sur chaque pédicule ovarien et sur le corps utérin, et ce, avant de relâcher les pédicules et le corps utérin dans l'abdomen, et il doit laisser le tractus reproducteur sur le plateau à instruments afin que l'examinateur en chirurgie ou l'observateur en chirurgie puisse l'évaluer, si le temps le permet. Une fois que l'examinateur en chirurgie ou l'observateur en chirurgie a été appelé pour évaluer ces structures, le candidat ne peut pas revenir en arrière pour corriger des lacunes. Si les structures retirées sont jugées insatisfaisantes, le candidat sera renvoyé de l'examen. Lorsque l'examinateur en chirurgie ou l'observateur en chirurgie a terminé

l'évaluation et jugé que les structures retirées sont satisfaisantes, le candidat pourra procéder à la fermeture de la paroi abdominale.

- Le candidat devra avertir l'examinateur au moment où il est prêt à commencer à fermer la paroi abdominale, en précisant le type et la grosseur de matériel de suture qu'il emploiera pour la fermeture.
- Lorsque la fermeture de la paroi abdominale est complétée, le candidat devra également en aviser l'examinateur en chirurgie ou l'observateur en chirurgie et attendre que celui-ci ait vérifié la fermeture avant de poursuivre avec les couches sous-cutanée et cutanée. Si la fermeture de la paroi abdominale est jugée insatisfaisante, le candidat sera renvoyé de l'examen. Si la fermeture de la paroi abdominale est jugée satisfaisante, le candidat pourra procéder à la fermeture des tissus sous-cutanés et de la peau si le temps le permet.
- Si le candidat doit attendre que l'examinateur en chirurgie ou l'observateur en chirurgie vienne évaluer les ligatures, le site chirurgical avant le début de la fermeture abdominale ou la fermeture abdominale lorsqu'elle est terminée, ce temps d'attente sera ajouté au temps total alloué au candidat (c.-à-d. que le temps d'attente ne sera pas déduit du temps total alloué au candidat pour cette section).

(Remarque : voir aussi le formulaire d'évaluation CC01 figurant aux pages suivantes

Texte de présentation standard pour la section Chirurgie

L'examinateur doit lire le texte suivant (entre guillemets) à chaque candidat. Selon le lieu d'examen, le texte peut être modifié en fonction d'installations particulières ou de restrictions au niveau de l'équipement. Le temps ne doit pas commencer avant que toutes les instructions aient été lues.

> « Dans cette section, vous serez le chirurgien. Un technicien sera à votre disposition pour vous porter assistance, mais à votre demande et selon vos directives seulement. Nous évaluerons votre travail et nous noterons les gestes que vous poserez, tant positifs que négatifs. Ne vous laissez pas distraire par le fait que nous prenons des notes. Nous ne pouvons donner aucune rétroaction durant l'examen ou après l'examen, mais nous mettrons fin à l'examen si vous commettez une erreur qui met la vie de l'animal en danger ou qui compromet votre sécurité ou celle des membres de l'équipe du lieu d'examen. Si l'on vous demande de quitter l'aire d'examen, sachez qu'il ne s'agit pas d'une décision personnelle et que vous devez quitter l'aire d'examen immédiatement. Toute tentative de discuter de la situation pourrait nuire à la capacité de l'examinateur à évaluer les autres candidats, ce qui leur causerait un préjudice.
>
> Vous procéderez à une ovariohystérectomie sur une chienne. Veuillez faire comme si la chirurgie était effectuée sur un animal appartenant à un client et comme si cet animal devait retourner à la maison après une période de récupération appropriée à votre hôpital.
>
> Une fois la chienne anesthésiée, vous devrez la préparer en vue de l'intervention et vous préparer ensuite à réaliser une ovariohystérectomie aseptique. Remarque : Les membres de l'équipe du lieu d'examen se chargeront du rasage et du nettoyage initial sommaire du site chirurgical.
>
> Vous devez demander les fournitures ou équipements nécessaires pour procéder à la préparation de l'intervention chirurgicale. Si les fournitures ou le matériel que vous désirez ne sont pas disponibles, vous devrez faire un second choix à partir des fournitures et du matériel que nous avons en main. Prenez note que nous n'avons ni agrafes ni colle tissulaire pour refermer la peau.
>
> Il est primordial que vous conserviez une technique chirurgicale aseptique tout au long de l'intervention. Si à n'importe quel moment en cours de préparation, en enfilant la blouse ou les

gants, ou en installant un champ opératoire, vous provoquez un bris d'asepsie accidentel, vous devez immédiatement en aviser un technicien ou un examinateur, et vous serez autorisé à corriger la situation. Si un examinateur ou un technicien observe des bris d'asepsie à ces étapes alors que vous ne les avez pas remarqués, il vous indiquera que vous vous êtes contaminé ou que le site chirurgical a été contaminé, puis vous pourrez corriger la situation. Le compte à rebours ne sera pas arrêté. Si vous ne prenez pas toutes les mesures appropriées pour corriger un bris d'asepsie, une faute éliminatoire vous sera attribuée et votre participation à l'intervention prendra fin.

Veuillez informer l'examinateur lorsque vous êtes prêt à commencer l'incision. Une fois que l'incision chirurgicale a été faite (c.-à-d., que la procédure chirurgicale a commencé), les candidats ne reçoivent aucun avertissement advenant un bris d'asepsie dont ils ne se rendent pas compte. En cours de chirurgie, vous devez remarquer tout bris d'asepsie, en informer l'examinateur puis corriger la situation de façon appropriée. Si l'examinateur voit que vous ne corrigez pas la situation de façon appropriée, il vous attribuera une faute éliminatoire et mettra fin à votre participation à l'intervention. De plus, si l'examinateur ou le technicien constate un bris d'asepsie que vous n'avez pas remarqué ou estime que la correction d'un bris d'asepsie n'est pas satisfaisante, cela constitue une faute éliminatoire pour mise en danger de la vie de l'animal.

Durant l'intervention chirurgicale, une fois que vous aurez ligaturé les pédicules ovariens et le corps utérin, vous devrez montrer les ligatures à l'examinateur en chirurgie ou à l'observateur en chirurgie avant de relâcher les structures dans l'abdomen. Si vous ne le faites pas, vous risquez de subir un retard considérable puisque vous devrez retrouver les pédicules ovariens et le corps utérin aux fins de l'évaluation par l'examinateur en chirurgie ou l'observateur en chirurgie. Après avoir retiré le tractus reproducteur, veuillez le laisser sur le plateau à instruments afin que l'examinateur en chirurgie ou l'observateur en chirurgie puisse l'évaluer.

Lorsque vous serez prêt à fermer la paroi abdominale, vous devez en informer l'examinateur et indiquer le type et la grosseur de matériel de suture que vous prévoyez utiliser pour la fermeture. Lorsque vous avez terminé la fermeture de la paroi abdominale, vous devez encore le mentionner à l'examinateur en chirurgie ou à l'observateur en chirurgie afin que celui-ci vienne évaluer la fermeture. Dans tous ces cas, si vous devez patienter en attendant que l'examinateur en chirurgie ou l'observateur en chirurgie vienne faire son évaluation, le temps d'attente ne sera pas déduit du temps total qui vous est alloué pour cette section.

Nous avons pris grand soin de sélectionner des chiennes intactes pour cette partie de l'examen. Cependant, si vous découvrez en cours d'intervention que votre patiente a déjà été stérilisée, vous devrez identifier et me montrer les pédicules ovariens et la portion résiduelle de l'utérus, ou bien l'absence d'ovaires et d'utérus intact, avant de refermer l'incision.

Vous avez 2,5 heures pour effectuer cette section de l'ECC, à partir du début de la préparation jusqu'à la pose de la dernière suture cutanée. Veuillez planifier votre temps en conséquence. »

Chirurgie (CC01)

Les aptitudes suivantes suivantes seront évaluées :

a. préparation de la patiente et du chirurgien;
b. technique d'ovariohystérectomie.

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Préparation de la patiente – Le candidat est évalué d'après sa capacité à préparer le site chirurgical de la patiente en vue d'une intervention chirurgicale aseptique.	**Comportement adéquat / réussite**	**†Comportement inadéquat / faible risque pour la patiente**	***Comportement inadéquat / risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée OU faute éliminatoire**
RASAGE ET NETTOYAGE INITIAL SOMMAIRE – EFFECTUÉS PAR L'ÉQUIPE DE L'EXAMEN	s.o.	s.o.	s.o.
POSITION DE LA PATIENTE			
PRÉPARATION STÉRILE DE LA PEAU RÉALISÉE EN SALLE DE CHIRURGIE			

Préparation du chirurgien – Le candidat est évalué d'après sa capacité à se préparer en vue d'une intervention chirurgicale aseptique.	**Comportement adéquat / réussite**	**†Comportement inadéquat / faible risque pour la patiente**	***Comportement inadéquat / risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée OU faute éliminatoire**
TENUE ET BROSSAGE CHIRURGICAL			

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Préparation du chirurgien – Le candidat est évalué d'après sa capacité à se préparer en vue d'une intervention chirurgicale aseptique.	**Comportement adéquat / réussite**	**†Comportement inadéquat / faible risque pour la patiente**	***Comportement inadéquat / risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée OU faute éliminatoire**
HABILLAGE ET GANTAGE			

Préparation à la chirurgie – Le candidat est évalué d'après sa capacité à se préparer en vue d'une intervention chirurgicale aseptique.	**Comportement adéquat / réussite**	**†Comportement inadéquat / faible risque pour la patiente**	***Comportement inadéquat / risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée OU faute éliminatoire**
CHAMPS OPÉRATOIRES			

Nom/ID du candidat :

Date/session/lieu : **Examinateur :**

Ovariohystérectomie – Le candidat est évalué sur les points suivants.	**Comportement adéquat / réussite**	**†Comportement inadéquat / faible risque pour la patiente**	***Comportement inadéquat / risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée OU faute éliminatoire**
INCISION CHIRURGICALE			

Ovariohystérectomie – Le candidat est évalué sur les points suivants.	**Comportement adéquat / réussite**	**†Comportement inadéquat / faible risque pour la patiente**	***Comportement inadéquat / risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée OU faute éliminatoire**
EXCISION DES OVAIRES			

Ovariohystérectomie – Le candidat est évalué sur les points suivants.	**Comportement adéquat / réussite**	**†Comportement inadéquat / faible risque pour la patiente**	***Comportement inadéquat / risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée OU faute éliminatoire**
ABLATION DE LA MAJEURE PARTIE DE L'UTÉRUS –			
\			

Ovariohystérectomie – Le candidat est évalué sur les points suivants.	**Comportement adéquat / réussite**	**†Comportement inadéquat / faible risque pour la patiente**	***Comportement inadéquat / risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée OU faute éliminatoire**
FERMETURE DE LA PAROI ABDOMINALE			

Ovariohystérectomie – Le candidat est évalué sur les points suivants.	**Comportement adéquat / réussite**	**†Comportement inadéquat / faible risque pour la patiente**	***Comportement inadéquat / risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée OU faute éliminatoire**

FERMETURE SOUS-CUTANÉE ET CUTANÉE			

Ovariohystérectomie – Le candidat est évalué sur les points suivants (suite).	**Comportement adéquat / réussite**	**†Comportement inadéquat / faible risque pour la patiente**	***Comportement inadéquat / risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée OU faute éliminatoire**
MANIPULATION DES TISSUS			
HÉMOSTASE –			
NŒUDS ET LIGATURES –			

Ovariohystérectomie – Le candidat est évalué sur les points suivants (suite).	**Comportement adéquat / réussite**	**†Comportement inadéquat / faible risque pour la patiente**	***Comportement inadéquat / risque élevé pour la patiente OU tâche non effectuée OU faute éliminatoire**
ANIMAL DÉJÀ STÉRILISÉ .			
EFFICACITÉ CHIRURGICALE GÉNÉRALE			

Nom/ID du candidat :
Date/session/lieu : **Examinateur :**

Le fait de recevoir trois (3) évaluations « Comportement inadéquat / faible risque pour la patiente » ou plus, ou encore une (1) évaluation « Comportement inadéquat; risque élevé pour la patiente » entraînera l'échec de la section Chirurgie. **RÉCCLTAT FINAL POUR LA SECTION CHIRURGIE (RÉUSSITE OU ÉCHEC)**
Nom, initiales et signature de l'examinateur principal (requis sur toutes les feuilles d'évaluation, peu importe la note finale) : **Nom (en caractères d'imprimerie) :_____Initiales : _____** **Signature : _____** **Nom de l'observateur en chirurgie, le cas échéant :** **Nom (en caractères d'imprimerie) : _____**

Annexes — Chirurgie

Annexe 1 : Liste des fautes éliminatoires

Voici une liste non exhaustive des comportements qui peuvent mettre la vie de l'animal en danger ou compromettre la sécurité des membres de l'équipe du lieu d'examen. Tous ces comportements peuvent nécessiter l'intervention de l'examinateur et ils vaudront au candidat une mention d'échec et marqueront la fin de sa participation à cette section de l'examen.

L'examinateur mettra immédiatement fin à la section Chirurgie si l'une des fautes éliminatoires suivantes est observée (c. -à-d. constatée par l'examinateur et confirmée par un autre examinateur ou un observateur) :

1. Le candidat ne parvient pas à juguler une hémorragie importante.
2. Le candidat procède à une fermeture inadéquate de la paroi abdominale.
3. Le candidat ne parvient pas à obtenir et à maintenir l'asepsie (y compris sur la patiente et sur sa propre personne).
4. Le candidat provoque des dommages significatifs à d'autres tissus/organes (clampe ou ligature un uretère ou les deux, retire le col utérin lors de l'ablation de l'utérus).
5. Le candidat fait preuve de tout comportement qui menace la vie de l'animal. L'examinateur doit décrire ce comportement (c.-à-d. oubli d'un instrument, d'une compresse ou d'autre matériel chirurgical dans la cavité abdominale de l'animal).